

REPUBLIQUE GABONAISE

**MINISTERE DE L'ECONOMIE DE LA PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE**

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE

**EXECUTION DE LA DETTE PUBLIQUE
A MOYEN ET LONG TERME EN 2014**

JUILLET 2015

AVANT - PROPOS

L'année 2014 a été marquée par l'effondrement, au second semestre, du prix du baril de pétrole sur le marché international. Cela a eu pour effet une baisse des recettes budgétaires dans les pays producteurs de pétrole. Le Gabon, dont l'économie reste encore dépendante du secteur pétrolier a ainsi vu ses ressources propres diminuer.

En dépit de cet environnement relativement défavorable, les Autorités Gabonaises en rapport avec la poursuite de la mise en œuvre du Schéma Directeur National des Infrastructures ont choisi de maintenir les dépenses d'investissement à un niveau important, entraînant une pression sur l'endettement public. Dans ce contexte, il est primordial pour les gestionnaires de la dette de s'assurer de la viabilité et de la soutenabilité de la dette publique et d'informer régulièrement le public sur l'utilisation des sommes empruntées.

La Direction Générale de la Dette (DGD) est chargée de la prévision du service de la dette et du suivi des niveaux d'endettement conformément aux limites et aux objectifs arrêtés par le Gouvernement. Aussi, en cas de déviation de ces objectifs du fait d'aléas imputables à l'évolution des agrégats macroéconomiques, la DGD a pour mission de proposer au Gouvernement les ajustements nécessaires afin que le profil d'endettement ne s'établisse pas durablement en dehors des limites arrêtées. Les résultats de ces travaux sont soumis à l'attention des Autorités puis, mis à la disposition du grand public à travers la publication de divers documents.

En effet, la diffusion des informations sur la dette publique, notamment des objectifs de la stratégie d'endettement et l'évolution des ratios de dette, participe à une meilleure compréhension de la problématique d'endettement par le grand public. Ainsi, les décisions des Autorités, en cas de forte sollicitation des ressources d'emprunt, sont mieux cernées par les contribuables et les partenaires économiques.

C'est dans ce but que la Direction Générale de la Dette (DGD) publie chaque année, depuis 2011, un rapport sur l'exécution de la dette publique à moyen et long terme.

Le présent rapport est mis à la disposition des différentes administrations sous la forme d'un support physique. Il est également consultable, à l'instar des éditions antérieures, sur le site internet de la Direction Générale de la Dette pour un accès à un plus large public.

AVERTISSEMENT

La nécessité de disposer d'informations complètes, comparables et fiables pour la bonne compréhension du lecteur et les besoins de comparaison à l'échelle internationale exige de préciser le champ d'application, la classification, la périodicité et les sources des données de la dette gabonaise présentées dans ce rapport. De même, la définition de quelques termes est utile à la clarification des analyses développées.

CHAMPS D'APPLICATION

Les données de la dette publique présentées couvrent la dette de l'Administration Centrale ainsi que celle garantie par le Gouvernement dont la maturité originelle est d'au moins une année.

CLASSIFICATION

Les données sont présentées par source de dette et déclinées en type de dette.

La dette extérieure désigne les engagements contractés auprès des créanciers non résidents. Elle est composée de quatre (4) grands types de dettes à savoir la bilatérale, la multilatérale, la commerciale et celle envers le marché financier international.

La dette intérieure concerne les engagements contractés auprès des créanciers résidents. Elle comprend quatre (4) grands types de dettes, la bancaire, la moratoire, la diverse et celle contractée envers le marché financier régional.

Chaque type de dette est présenté dans la rubrique « définition des termes ».

PERIODICITE

La production du rapport de la dette publique à moyen et long terme annuelle. Les données portant sur les flux (service, tirages/décaissements) couvrent les opérations allant du 1er janvier au 31 décembre. Les données sur l'encours sont arrêtées au 31 décembre.

SOURCES

Les données sur la dette publique agrégées qui sont présentées dans ce rapport proviennent de la base de données SYGADE utilisée par la Direction Générale de la Dette (DGD). Ce logiciel est l'outil d'agrégation des données détaillées sur la dette publique. Ces données sont saisies par la DGD sur la base de documents administratifs officiels ou légaux disponibles à la DGD, sous forme de contrats et de communications des bailleurs. Les données macroéconomiques nécessaires pour le calcul des indicateurs d'analyse de la dette publique des administrations compétentes du Ministère de l'Economie et de Celui du Budget.

Les taux d'intérêts fixes sont déterminés par les accords et les conventions. Le taux de référence de chaque taux d'intérêt variable est obtenu sur les sites officiels du Fonds Monétaire International, de la Reserve Fédérale américaine, de la Banque de Centrale

Européenne et de la Société Générale. Pour les BTA, les taux d'escompte varient selon les offres faites par les souscripteurs sur le marché. Ces taux sont disponibles sur le site de la BEAC.

Les taux de change sont tirés des sites officiels des organismes mentionnés ci-dessus.

Les opérations de flux (service, tirages/décaissements) se rapportant à chaque année sont évaluées aux taux d'intérêt et de change en vigueur le jour de la transaction. Les opérations de stock et les projections du service de l'encours sont évaluées aux taux d'intérêt et de change au 31 décembre de l'année d'exercice.

DEFINITIONS DE TERMES

DETTE BILATÉRALE

La dette bilatérale est la dette contractée auprès des gouvernements ou leurs agences, des institutions publiques autonomes et des organismes publics de crédit à l'exportation.

DETTE MULTILATÉRALE

La dette multilatérale comprend les emprunts envers le Groupe de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les autres agences intergouvernementales et multilatérales.

DETTE COMMERCIALE

Il s'agit de la dette envers les banques et autres institutions financières privées, les industriels, les exportateurs et autres fournisseurs de biens non résidents accordée sous forme de crédits acheteurs ou de crédits fournisseurs bénéficiant ou non d'une garantie à l'exportation.

DETTE ENVERS LE MARCHÉ FINANCIER INTERNATIONAL

Il s'agit de la dette envers les investisseurs privés porteurs des obligations émises sur les marchés financiers étrangers.

DETTE BANCAIRE

La dette bancaire comprend l'ensemble des engagements envers les banques et autres institutions financières privées locales sous forme de facilités ou de crédits consentis à l'Etat et de rachat de créances détenues sur l'Etat.

DETTE MORATOIRE

Elle comprend l'ensemble des conventions de règlement définitif relatives aux impayés de l'administration envers ses fournisseurs de services et prestataires de travaux.

DETTE DIVERSE

Il s'agit de l'ensemble des conventions de règlement définitif relatives aux impayés des entités publiques disposant de l'autonomie de gestion financière reprises par l'Etat

DETTE ENVERS LE MARCHE FINANCIER REGIONAL

Il s'agit de la dette envers les investisseurs privés ou publics porteurs de bons et d'obligations émises sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC et sur la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC).

DÉCAISSEMENT OU TIRAGE

Les décaissements sont constitués des fonds mis à disposition par le créancier en application d'un accord de prêt. Les termes « décaissement », « tirage » et « versement » peuvent être utilisés indifféremment l'un à la place de l'autre

ENCOURS DE LA DETTE

Il s'agit du montant des emprunts qui a été décaissé mais qui n'a pas encore été remboursé ou annulé, à une date donnée. Il s'obtient par la différence entre les décaissements réels et les remboursements du principal.

SERVICE DE LA DETTE

Il comprend tous les paiements de principal, d'intérêts, de commissions et autres charges effectués au cours d'une année au titre du remboursement d'un prêt ou d'un titre de créance.

EUROBONDS

Un Eurobond ou une euro-obligation est une obligation libellée dans une monnaie différente de celle du pays de l'émetteur.

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS.....	2
AVERTISSEMENT.....	3
SOMMAIRE.....	6
INTRODUCTION	7
1. RESUME DE L'EXECUTION DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2009 A 2013	8
1.1. Evolution des nouveaux emprunts extérieurs et intérieurs de 2009 à 2013.....	8
1.2. Evolution des décaissements de 2009 à 2013	12
1.3. Evolution du service de la dette publique de 2009 à 2013	15
1.4. Evolution de l'encours de la dette publique de 2009 à 2013.....	17
1.5. Evolution des indicateurs de viabilité de la dette publique de 2009 à 2013	21
2. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2014.....	23
2.1. Nouveaux engagements et décaissements sur financements extérieurs et intérieurs en 2014	24
2.2. Conditions d'emprunt en 2014	29
2.3 Indicateurs d'endettement public en 2014	35
3 SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2014.....	37
3.1. Service de la dette publique extérieure en 2014	38
3.2. Service de la dette publique intérieure en 2014.....	41
4 ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2014.....	43
4.1 Encours de la dette publique par source de dette à fin 2014	43
4.2 Encours de la dette publique par affectation à fin 2014	45
4.3 Encours de la dette publique par monnaie, maturité et taux d'intérêt à fin 2014	48
CONCLUSION	54
ETUDE THEMATIQUE : ACTIVITE DU GABON SUR LE MARCHE DES TTRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014	56
1. Le fonctionnement du marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC.....	57
2. Le volume des émissions du Gabon sur le marché des titres publics.....	60
3. Les résultats des adjudications du Gabon sur le marché des titres publics	62
4. La répartition géographique des titres et de l'activité des SVT.....	66
ANNEXES	70
LISTE DES TABLEAUX	82
LISTE DES GRAPHIQUES.....	84
TABLE DES MATIERES.....	85

INTRODUCTION

La croissance économique mondiale qui s'est établie à 3,3% en 2014 progresse, soutenue par des fondamentaux macroéconomiques plus solides dans les principales économies avancées. Toutefois, cette reprise reste fragile du fait notamment des disparités dans la dynamique de croissance. En effet, dans la plupart des économies avancées la croissance repart à la hausse alors que celle-ci a fortement baissé dans les économies émergentes en raison d'incertitudes sur les plans économique et géopolitique. La croissance économique de l'Afrique de l'ordre de 4,8 % en 2014, reste significative grâce au commerce avec les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Au Gabon, la croissance reste robuste à 5,1% du fait d'une conjoncture économique mondiale qui demeure favorable. Cette croissance est portée par le secteur hors pétrole, notamment les industries de transformation, l'agro-industrie et le commerce

Sur le plan financier, les principales banques centrales ont poursuivi leur politique monétaire accommodante et maintenu leurs taux directeurs à un niveau bas en vue de consolider la reprise économique. Aussi, les taux d'intérêt ont-ils encore baissé en 2014. Par ailleurs, l'Euro s'est échangé en moyenne à 1,329 Dollar américain en 2014 contre 1,328 en moyenne en 2013, soit une relative stabilité. En ce qui concerne le volume des émissions obligataires des pays émergents, il est resté soutenu, aidé par le maintien à un niveau bas des taux d'intérêt américains.

En 2014, le Gabon a renforcé sa présence sur le marché de la dette en vue d'assurer le financement d'une part importante de ses investissements. Les ressources d'emprunt ont été affectées aux projets retenus dans le cadre du Schéma Directeur National des Infrastructures 2012-2016, approuvé par le Conseil d'Orientation de l'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT). Il s'agit principalement de la route, de l'assainissement, de l'agriculture et de la défense et sécurité.

Le rapport sur l'exécution de la dette publique à moyen et long terme en 2014 comprend les points ci-après :

1. Bilan de l'exécution de la dette publique de 2009 à 2013 ;
2. Mise en œuvre de la stratégie d'endettement public en 2014 ;
3. Service de la dette publique en 2014 ;
4. Encours de la dette publique à fin 2014 ;
5. Analyse thématique sur l'activité du Gabon sur le marché des titres publics à souscription libre de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en 2013 et 2014.

1. RESUME DE L'EXECUTION DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2009 A 2013

L'exécution de la dette publique de 2009 à 2013 traite des nouveaux emprunts, des décaissements sur financements extérieurs et intérieurs, du service réalisé, de l'encours et des indicateurs de viabilité.

1.1. Evolution des nouveaux emprunts extérieurs et intérieurs de 2009 à 2013

1.1.1. Montant des nouveaux emprunts de 2009 à 2013

De 2009 à 2013, le montant global des nouveaux emprunts contractés se chiffre à 2038,7 milliards de francs CFA, ce qui correspond à des engagements moyens annuels de 407,7 milliards de francs CFA. Ces emprunts sont constitués à 93,3% de nouveaux engagements extérieurs et à 6,7% de nouveaux emprunts intérieurs. Sur la période précédente, les nouveaux emprunts étaient composés exclusivement d'engagements extérieurs.

Le portefeuille des nouveaux emprunts extérieurs s'élève à 1901,7 milliards de francs CFA. Il se compose de dettes envers le marché financier international pour un montant de 724,5 milliards de francs CFA, de dettes commerciales pour 618,6 milliards de francs CFA, de dettes bilatérales pour 457,3 milliards de francs CFA et de dettes multilatérales pour un montant de 101,3 milliards de francs CFA.

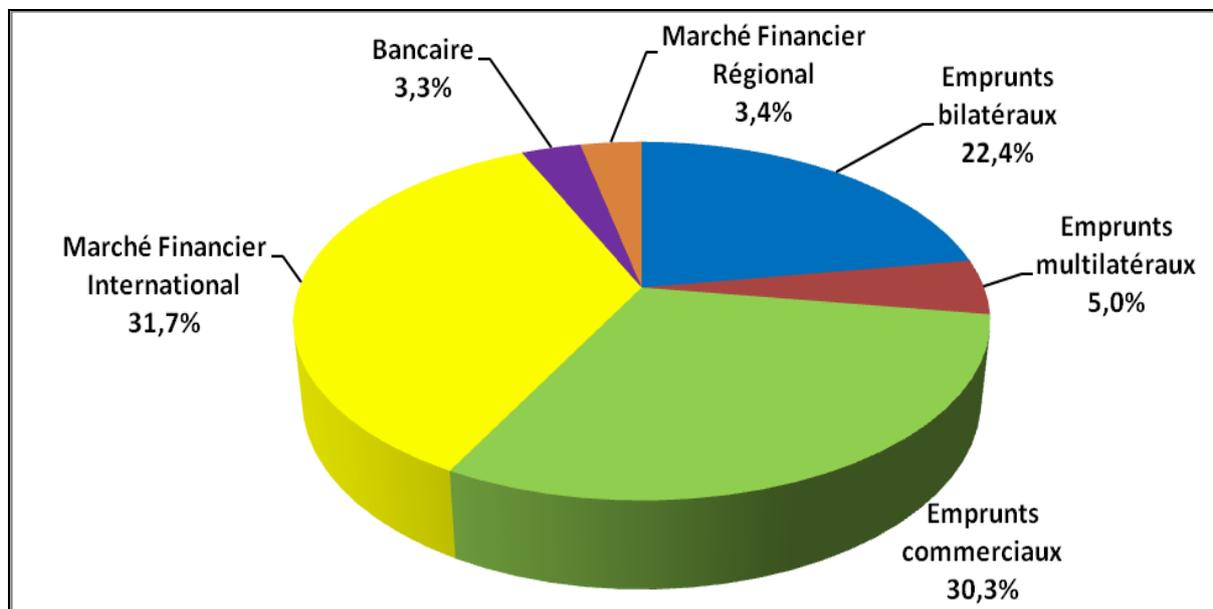
La dette commerciale, qui représentait 57,3% du total des nouveaux emprunts extérieurs sur la période 2008-2012, enregistre une forte baisse se situant à 32,5% sur la période sous revue. En ce qui concerne le poids des nouveaux engagements bilatéraux et celui des nouveaux emprunts multilatéraux, ils régressent, s'établissant respectivement à 24,0% et 5,3% du total des engagements extérieurs sur la période 2009-2013 contre 29,7% et 13,0% sur la période précédente. Consécutivement aux émissions d'emprunts obligataires sur le marché financier international, la part de ce dernier qui était inexistante la période précédente, s'établit à 38,1% du total des engagements extérieurs sur la période 2009-2013.

Quant aux nouveaux emprunts intérieurs, ils se chiffrent à 137,0 milliards de francs CFA. Ils comprennent 67,5 milliards de francs de CFA de créances bancaires, soit 49,3% du total des emprunts intérieurs et 69,5 milliards de francs CFA de créances du marché financier régional, représentant 50,7% des emprunts intérieurs contractés sur la période. De 2008 à 2012, aucun prêt n'avait été signé avec les partenaires intérieurs.

Dans l'ensemble, les emprunts bilatéraux et multilatéraux concentrent respectivement 22,4% et 5,0% du total des nouveaux emprunts signés entre 2009 et 2013. Les engagements contractés auprès des créanciers commerciaux et du marché financier international représentent 30,3% des nouvelles signatures sur la période 2009-2013 pour les premiers et 31,7% pour les seconds. Pour ce qui est des nouveaux emprunts signés

avec les banques locales et de la dette issue du marché financier régional, ils représentent respectivement 3,3% et 3,4% des engagements contractés sur la période sous revue.

**GRAPHIQUE N°1 : REPARTITION PAR CATEGORIES DES EMPRUNTS SIGNES DE 2009 A 2013
(EN POURCENTAGE)**



En comparaison avec la période 2008-2012, le total des nouveaux emprunts connaît une forte hausse de 78,7%. Cette tendance s'explique d'une part, par l'émission sur le marché financier international d'un emprunt obligataire de 724,5 milliards de francs CFA en décembre 2013, et d'autre part, par la présence de nouveaux emprunts intérieurs

Les prêts signés entre 2009 et 2013 représentent en moyenne 5,3% du Produit Intérieur Brut (PIB) contre 3,1% sur la période 2008-2012. Le niveau le plus élevé est enregistré en 2013 avec 15,7% du PIB et le plus bas en 2012 avec 1,2% du PIB.

L'augmentation du niveau moyen des nouveaux emprunts de plus de deux (2) points de PIB entre les périodes 2008-2012 et 2009-2013 découle de la volonté des Autorités d'accélérer le rythme des investissements nécessaires à la transformation de l'économie.

1.1.2. Affectation des nouveaux emprunts de 2009 à 2013

Au cours de la période sous revue, 55 contrats de financement ont été signés par l'Etat. Ces ressources ont été affectées à la réalisation de 20 projets d'équipement et d'infrastructure.

Les secteurs de soutien à la production, notamment les secteurs de la route, de l'électricité et de l'eau, qui ont bénéficié de 57,1% des nouvelles ressources sur la période 2008-2012, ne concentrent plus que 29,0% de ces dernières sur la période sous revue.

La part des nouveaux engagements consacrés aux secteurs sociaux à savoir la santé, l'habitat, l'éducation et la formation professionnelle a chuté, représentant 17,8% des nouveaux emprunts contre 26,1% pour la période précédente.

Les nouveaux financements affectés aux secteurs de l'Agriculture, Pêche et Elevage, du BTP, de la Défense et Sécurité, de la Communication et Télécommunication et du Sport totalisent 11,0% du total des emprunts sur la période 2009-2013 contre 16,8% sur la période 2008-2012, soit une baisse de près de six (6) points.

Le reste des nouveaux financements, soit 42,3%, a été orienté vers divers projets d'investissement contenus dans le Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI).

Le secteur routier a profité des nouveaux emprunts pour un montant de 405,4 milliards de francs CFA. Ces financements ont notamment été affectés à l'aménagement du tronçon PK12-Bifoun, aux travaux de la phase II du Programme Routier sur la nationale 2 et à la construction de la route Port-Gentil-Omboué, du pont sur l'Ogooué à Booué et du pont Boulingui.

L'électricité et l'eau ont bénéficié de 186,2 milliards de francs CFA des nouveaux financements. Les principaux projets dans le domaine de l'électricité vers lesquels ces ressources ont été orientées sont, la sécurisation du réseau de distribution d'électricité à Libreville, le réseau électrique interconnecté du Woleu-Ntem et la réalisation de la centrale électrique d'Alénakiri. Pour ce qui est du secteur de l'eau, les financements ont essentiellement été affectés à l'installation de 14 stations d'eau potable à l'intérieur du pays et à l'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Libreville.

Les nouvelles ressources orientées vers les secteurs de la santé, de l'habitat, de l'éducation et de la formation professionnelle se sont chiffrées à 362,1 milliards de francs CFA. Les financements au profit du secteur de la santé concernent la poursuite des travaux de construction des Centres Hospitaliers Universitaires de Libreville, d'Owendo et Mère-Enfant ainsi que l'achèvement de l'Institut de Cancérologie d'Angondjé. Les emprunts du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle ont été alloués au renforcement de la qualité des services publics d'enseignement supérieur et professionnel.

Le montant accordé aux secteurs de l'agriculture, pêche et élevage, du BTP, de la défense et sécurité, de la communication et télécommunication et du sport se chiffre à 223,5 milliards de francs CFA. Les principaux projets bénéficiaires sont l'installation du réseau de l'administration gabonaise, la dorsale de télécommunication d'Afrique Centrale, la réhabilitation et l'amélioration des installations de télécommunication, la fourniture de matériel de communication, la construction des centres pénitenciers, l'école d'application de santé militaire, le projet de développement et d'investissement agricole, le projet d'assainissement de la ville de Port-Gentil, et la réhabilitation du complexe multisports Omar Bongo Ondimba.

1.1.3. Termes des nouveaux emprunts de 2009 à 2013

Les termes moyens des nouveaux emprunts signés sur la période 2009-2013 sont relativement stables par rapport à la période précédente. En effet, ils ont une maturité de 12,4 ans, un différé de 3,6 ans contre respectivement 12,9 ans et 3,1 ans sur la période 2008-2012. Pour ce qui est du taux d'intérêt moyen, il s'établit à 3,1%, soit une hausse de 60 points de base par rapport à la période précédente. Ces termes sont essentiellement portés par les conditions d'emprunt obtenues sur les emprunts extérieurs.

Sur la période 2009-2013, les prêts extérieurs sont ressortis avec une maturité moyenne de 12,6 ans, un délai de grâce moyen de 3,7 ans et un taux d'intérêt moyen de 3,1% contre respectivement 12,9 ans, 3,1 ans et 2,5% sur la période 2008-2012.

Les engagements bilatéraux contractés sur la période sous revue ont en moyenne une maturité de 18,5 ans, un délai de grâce de 6,3 ans et un taux d'intérêt de 1,8%. Quant aux nouveaux prêts multilatéraux, leur durée de remboursement, différé d'amortissement et taux d'intérêt moyens s'établissent respectivement à 21,0 ans, 2,5 ans et 0,9%. En ce qui concerne les créances commerciales, elles ont une maturité moyenne de 9,7 ans, un délai de grâce moyen de 2,5 ans et un taux d'intérêt moyen de 3,2%. Les emprunts obtenus sur le marché financier international, quant à eux, ont une durée moyenne de 11,0 ans, un différé moyen de 8,0 ans et un taux d'intérêt moyen de 6,4%.

En ce qui concerne les emprunts intérieurs, alors qu'ils étaient inexistantes sur la période précédente, ils sont ressortis en moyenne avec une maturité de 1,6 an, un différé de 0,4 an et un taux d'intérêt de 3,7% sur la période 2009-2013. La maturité des dettes bancaires et leur taux d'intérêt se sont situés en moyenne à 2,0 ans et 5,5%. Ces dernières ont été consenties sans différé d'amortissement. Les emprunts contractés auprès du marché financier régional sur la période ont en moyenne une maturité de 1,2 an, un délai de grâce de 0,7 an et un taux d'intérêt de 1,9%.

TABLEAU N°1 : TERMES MOYENS DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE 2009 A 2013

	Maturités en Années	Différé en Années	Taux d'intérêt en %
Emprunt Extérieur	12,6	3,7	3,1%
Bilatéraux	18,5	6,3	1,8%
Multilatéraux	21,0	2,5	0,9%
Commerciaux	9,7	2,5	3,2%
Marchés financier	11,0	8,0	6,4%
Emprunt Intérieur	1,6	0,4	3,7%
Bancaire	2,0	0,0	5,5%
Marché Financier Régional	1,2	0,7	1,9%
Ensemble	12,4	3,6	3,1%

Les emprunts contractés durant la période sous revue l'ont été pour 40,0% à taux d'intérêt fixe et pour 60,0% à taux d'intérêt variable contre respectivement 32,9% et

67,1% sur la période 2008-2012. Les emprunts conclus à taux de change fixe sur la période 2009-2013 englobent 71,4% du total des nouveaux engagements contre 28,6% pour les prêts à taux de change flottant. Ces derniers représentaient respectivement 78,7% et 21,3% sur la période précédente.

La hausse de la part des nouveaux engagements à taux d'intérêt fixe et la baisse de celle des nouveaux emprunts à taux de change fixe pour la période 2009-2013 s'expliquent par l'émission en 2013 d'un emprunt obligataire sur le marché financier international à taux d'intérêt fixe et libellé en Dollar américain.

1.2. Evolution des décaissements de 2009 à 2013

Les décaissements sur la période 2009-2013 se sont chiffrés à 1888,8 milliards de francs CFA. Ces derniers sont effectués à 92,7% sur financements extérieurs et à 7,3% sur financements intérieurs. Ces tirages, qui se situaient à 812,1 milliards de francs CFA sur la période 2008-2012, enregistrent une hausse significative.

Contrairement à la période 2008-2012 où les tirages ont été exclusivement effectués sur financements extérieurs, des tirages ont été réalisés autant sur financements intérieurs, qu'extérieurs sur la période sous revue.

1.2.1 Les décaissements sur financements extérieurs de 2009 à 2013

Le montant des décaissements sur financements extérieurs (FINEX) s'est chiffré à 1751,8 milliards de francs CFA sur la période sous revue. Il est en nette hausse par rapport au niveau atteint sur la période 2008-2012 au cours de laquelle il s'est élevé à 812,1 milliards de francs CFA. Cette tendance haussière s'explique essentiellement par l'importante levée de fonds réalisée sur le marché financier international en 2013.

Les tirages relatifs aux emprunts bilatéraux et multilatéraux ont représenté respectivement 19,4% et 8,6% du montant total mobilisé sur financements extérieurs sur la période 2009-2013. Pour ce qui est des décaissements au titre des emprunts commerciaux et envers le marché financier international, ils ont atteint respectivement 30,6% et 41,4%.

**TABLEAU N°2 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS ET INTERIEURS DE
2009 A 2013**

En Milliards de Francs CFA

	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunt Extérieur	99,6	223,3	249,8	184,9	994,2
Bilatéral	53,4	73,4	44,1	58,0	110,7
Multilatéral	4,1	18,7	52,2	55,3	20,8
Commercial	42,2	131,2	153,5	71,6	138,3
Marché Financier International	0,0	0,0	0,0	0,0	724,5
Emprunt Intérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	137,0
Bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	67,5
Marché Financier Régional	0,0	0,0	0,0	0,0	69,5
Total Décaissements sur Emprunts Extérieur et Intérieur	99,6	223,3	249,8	184,9	1

1.2.1.1. Les décaissements sur les emprunts bilatéraux et multilatéraux de 2009 à 2013

Les tirages réalisés sur les emprunts bilatéraux et multilatéraux se sont chiffrés à 490,7 milliards de francs CFA sur la période, soit une moyenne annuelle de 98,1 milliards de francs CFA. Ces derniers connaissent une croissance de 28,8% par rapport à la période 2008-2012. Cette tendance découle de la bonne mobilisation sur la majorité des prêts accordés par les créanciers français et chinois ainsi que par l'accélération des décaissements effectués auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Les décaissements sur les prêts bilatéraux s'élèvent à 339,6 milliards de francs CFA sur la période contre 248,9 milliards de francs CFA sur la période 2008-2012, soit une hausse de 36,5% entre les deux périodes. Cette évolution s'explique par la bonne exécution des projets financés d'une part par l'Agence Française de Développement (AFD) et d'autre part par Exim Bank China. Il s'agit notamment des projets de Construction de l'axe routier Libreville-Owendo, de la Réhabilitation de la route Ndjolé-Medoumane, de la Restructuration du réseau d'eau de Libreville, de la Sécurisation du réseau électrique de la ville de Libreville, de la Route Port-Gentil-Omboué et du Pont sur l'Ogooué à Booué.

Les tirages sur emprunts multilatéraux se sont établis à 151,0 milliards de francs CFA sur la période 2009-2013 contre 132,1 milliards de francs CFA sur la période précédente. Ils connaissent une augmentation de 14,3%. Le rythme de ces tirages sur la période sous revue s'explique essentiellement par la forte progression de la mobilisation des fonds sur le prêt consenti par la BAD pour la réalisation de la première phase du Programme Routier.

1.2.1.2. Les décaissements sur les emprunts commerciaux et le marché financier international de 2009 à 2013

Les décaissements réalisés sur les prêts commerciaux ainsi que sur le marché financier international se sont élevés à 1261,1 milliards de francs CFA au cours de la période 2009-2013, soit une moyenne annuelle de 252,2 milliards de francs CFA. Ils ont sensiblement triplé par rapport au niveau de la période précédente où ils se situaient à 431,0 milliards de francs CFA.

Les emprunts commerciaux ont été mobilisés à hauteur de 536,7 milliards de francs CFA sur la période sous revue contre 431,0 milliards de francs CFA sur la période 2008-2012, soit une hausse de 24,5%. Sur la période 2009-2013, les tirages sur les prêts commerciaux ont été effectués à hauteur de 84,8% auprès des créanciers français, espagnols, autrichiens, belges, allemands et hollandais contre 84,5% sur la période 2008-2012.

Ces décaissements sont principalement portés par les emprunts contractés auprès des institutions bancaires françaises, notamment la Société Générale et la BNP Paribas, de la filiale espagnole de la Deutsche Bank, de la filiale autrichienne de la banque Unicredit et de la banque israélienne Hapoalim. Les tirages réalisés sur les créanciers français, espagnols, autrichiens et israéliens progressent respectivement de 41,0 milliards de francs CFA, de 19,9 milliards de francs CFA, de 54,2 milliards de francs CFA et de 27,7 milliards de francs CFA entre les deux périodes. En revanche, les ressources mobilisées auprès des partenaires belges et allemands baissent respectivement de 2,5 milliards de francs CFA et 8,6 milliards de francs CFA. Les décaissements effectués sur les prêts commerciaux hollandais restent stables entre les deux périodes.

Les décaissements effectués ont servi principalement à la réalisation des Centres Hospitaliers Universitaires de Libreville et d'Owendo, à l'aménagement de la route nationale 1 ainsi qu'à la construction de l'Institut de cancérologie d'Angondjé et de la centrale électrique d'Alénakiri.

Quant aux décaissements effectués sur le marché financier international, ils ont atteint 724,5 milliards de francs CFA sur la période 2009-2013 alors qu'aucune mobilisation de fonds n'avait été réalisée sur ce même marché au cours de la période précédente. Ces tirages ont été affectés à hauteur de 40,7% au rachat d'une partie de l'Eurobond émis en 2007 et pour les 59,3% restants, à l'accélération de la mise en œuvre du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI).

1.2.2 Les décaissements sur financements intérieurs de 2009 à 2013

Le montant des décaissements sur financements intérieurs (FININ) s'est élevé à 137,0 milliards de francs CFA sur la période considérée. Contrairement à la période 2008-2012 où aucun tirage n'avait été réalisé, les Autorités ont décidé de s'appuyer davantage

sur les financements intérieurs. Ainsi, des tirages ont été effectués en 2013 auprès des créanciers bancaires et plusieurs opérations de levées de fonds ont été menées sur le marché financier régional au cours de la même année.

Les tirages mobilisés auprès des créanciers bancaires se sont chiffrés à 67,5 milliards de francs CFA au cours de la période 2009-2013, soit 49,3% du total des décaissements intérieurs sur la période. Les décaissements sur emprunts bancaires ont été entièrement réalisés auprès de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédits (APEC).

Les décaissements réalisés auprès du marché financier régional se sont établis à 69,5 milliards de francs CFA au cours de la période sus-indiquée, soit 50,7% du montant global des tirages intérieurs de la période. En effet, plusieurs émissions ont été réalisées sur le marché des titres publics à souscription libre de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en 2013 sous la forme de Bons du Trésor Assimilables (BTA) et d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA).

1.3. Evolution du service de la dette publique de 2009 à 2013

Le service de la dette publique s'établit en moyenne à 438,6 milliards de francs CFA sur la période sous revue. Il comprend 355,1 milliards de francs CFA de principal et 83,5 milliards de francs CFA d'intérêts. Le service, qui se chiffrait en moyenne à 521,2 milliards de francs CFA sur la période 2008-2012, est donc en diminution.

Le service de la dette extérieure représente 71,0% du service total sur la période 2009-2013. Quant au service de la dette intérieure, il concentre 29,0% du service global sur cette même période. La répartition reste identique à celle de la période 2008-2012.

1.3.1. Evolution du service de la dette publique extérieure de 2009 à 2013

Le service extérieur s'est chiffré en moyenne à 311,6 milliards de francs CFA sur la période d'étude. Il se compose de 231,2 milliards de francs CFA de principal et de 80,4 milliards de francs CFA d'intérêts. Ledit service a atteint son niveau le plus élevé en 2013 où il s'est établi à 614,5 milliards de francs CFA, soit 39,4% du montant total du service de la dette extérieure de la période, suite à l'opération de rachat par anticipation d'une partie de l'emprunt obligataire international émis en 2007.

Le service au titre de la dette bilatérale s'est élevé en moyenne à 44,6 milliards de francs CFA sur la période 2009-2013 contre 201,1 milliards de francs CFA sur la période précédente, soit une forte baisse de 156,7 milliards de francs CFA, consécutive à la prise en charge sur la période précédente du remboursement anticipé des engagements envers les créanciers membres du Club de Paris. Le service de la dette bilatérale représente 14,3% du total du service de la dette extérieure.

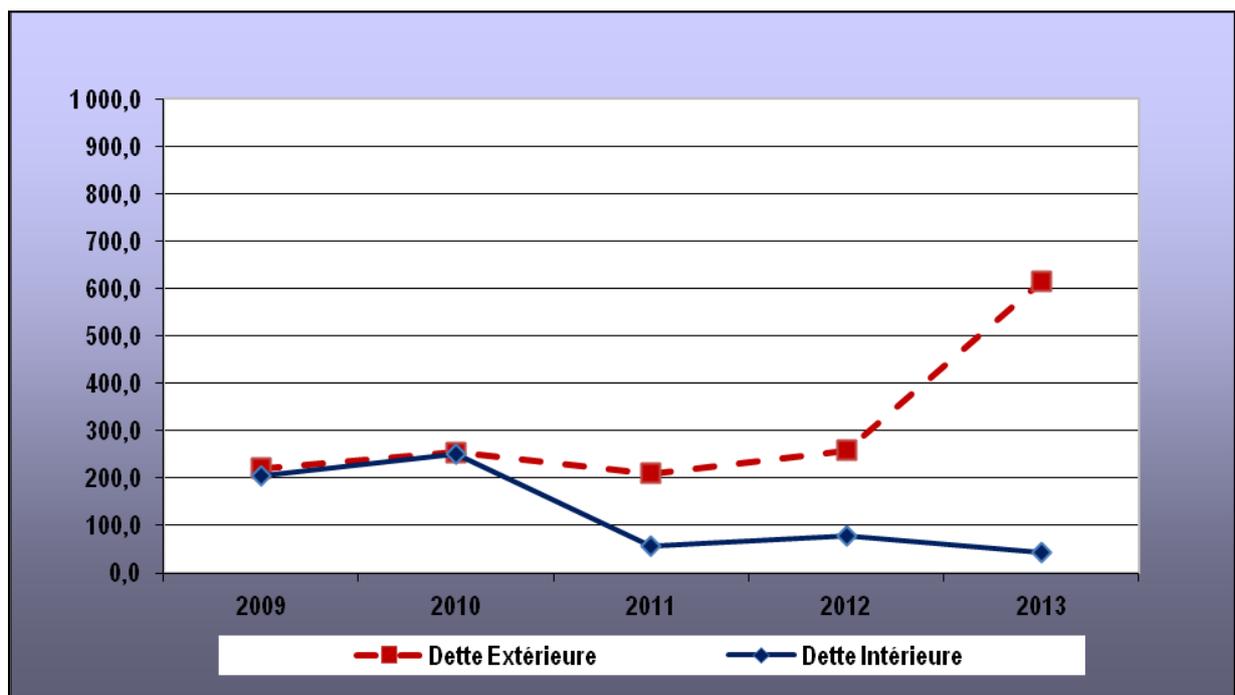
Pour ce qui est du service de la dette multilatérale, il s'est chiffré en moyenne à 34,7 milliards de francs CFA, soit 11,1% du service extérieur. Il reste quasiment stable sur les deux périodes.

La dette commerciale, dont le service s'est établi en moyenne à 114,6 milliards de francs CFA, représente 36,8% du total du service extérieur. Ce service reste donc élevé sur la période sous revue.

En ce qui concerne le service de la dette envers le marché financier international, il s'est situé en moyenne à 117,8 milliards de francs CFA, soit 37,8% du service extérieur. Il croît de 74,5 milliards de francs CFA par rapport à la période 2008-2012.

A l'exception de l'année 2013 où le service de la dette extérieure a atteint un pic à 614,5 milliards de francs CFA, ce dernier est relativement stable sur le reste de la période et se chiffre en moyenne à 235,9 milliards de francs CFA.

GRAPHIQUE N°2 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2009 A 2013 (EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)



1.3.2. Evolution du service de la dette publique intérieure de 2009 à 2013

Le service de la dette publique intérieure s'est chiffré en moyenne à 127,0 milliards de francs CFA au cours de la période 2009-2013. Il comprend 123,9 milliards de francs CFA de principal et 3,1 milliards de francs CFA d'intérêts. Ledit service enregistre une baisse de 8,3% par rapport à la période précédente.

Le service au titre de la dette bancaire s'est élevé en moyenne à 36,9 milliards de francs CFA et celui envers le marché financier régional à 15,7 milliards de francs CFA. Quant au service relatif à la dette moratoire et celui de la dette diverse, ils se sont établis

en moyenne respectivement à 50,7 milliards de francs CFA et 23,7 milliards de francs CFA par an. De ce fait, le service de la dette intérieure comprend en moyenne 29,0% de paiements au titre de la dette bancaire, 12,3% au titre du marché financier régional, 40,0% au titre de la dette moratoire et 18,7% au titre de la dette diverse.

Deux périodes distinctes ressortent dans l'évolution du service de la dette intérieure. La première allant de 2009 à 2010 pour laquelle le service de la dette intérieure se chiffre en moyenne à 228,2 milliards de francs CFA et la seconde qui s'étend de 2011 à 2013 au cours de laquelle ledit service se situe en moyenne à 59,5 milliards de francs CFA. Ainsi, le service de la dette intérieure diminue de 73,9% entre ces deux sous périodes. Cette tendance résulte de la volonté de l'Etat de procéder à des opérations de désendettement intérieur à la suite des audits intervenus en 2008 et 2010. En effet, ce désendettement s'est manifesté par la multiplication par deux, voire par quatre du service de la dette de 2008 à 2010. Le service a donc retrouvé son niveau habituel à partir de 2011, s'établissant entre 40,0 milliards de francs CFA et 80,0 milliards de francs CFA de 2011 à 2013.

En définitive, le ratio moyen du service de la dette sur les recettes budgétaires s'est établi à 19,8% sur la période sous revue contre 25,8% sur la période 2008-2012, soit une baisse de 6,0 points entre les deux périodes. Cette tendance baissière est le reflet de la politique d'endettement prudente mise en œuvre par les Autorités depuis 2009 et confirmée par les résultats obtenus en 2011, 2012 et 2013 où le poids moyen du service de la dette sur les recettes budgétaires a été divisé par deux par rapport à son niveau de 2010. En effet, ce ratio s'est élevé à 11,7% en 2011 et à 12,9% en 2012. En dépit de la hausse significative du service en 2013, le ratio du service sur les recettes budgétaires, qui s'est situé à 24,1%, reste inférieur au plafond de 25,0% arrêté par les Autorités.

1.4. Evolution de l'encours de la dette publique de 2009 à 2013

L'encours de la dette publique s'est chiffré en moyenne à 1575,5 milliards de francs CFA sur la période sous revue contre 1355,0 milliards de francs CFA sur la période 2008-2012, soit une hausse de 220,5 milliards de francs CFA. A l'exception de l'année 2010 où on observe une légère baisse, le stock de la dette augmente progressivement sur la période. Au cours de cette année, l'encours de la dette publique s'est établi à 1291,2 milliards de francs CFA. La hausse constatée découle principalement de l'accroissement de la dette extérieure.

1.4.1. Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2009 à 2013

L'encours de la dette publique extérieure s'élève en moyenne à 1434,9 milliards de francs CFA sur la période 2009-2013 contre 1233,7 milliards de francs CFA sur la période précédente. Cette augmentation provient de la hausse de l'ensemble des catégories de dette qui la composent. Le stock des engagements extérieurs représente 91,1% de l'encours global sur la période considérée contre 91,0% sur la période 2008-2012.

La dette envers les partenaires gouvernementaux se chiffre en moyenne à 357,3 milliards de francs CFA. Elle augmente en moyenne de 37,7 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de la période précédente. Toutefois, son poids dans le total de l'encours extérieur régresse entre les deux périodes passant de 25,9% sur la période 2008-2012 à 24,9%. Ce léger repli résulte notamment de la baisse des engagements bilatéraux allemands et français qui décroissent respectivement de 6,0 et de 1,6 points.

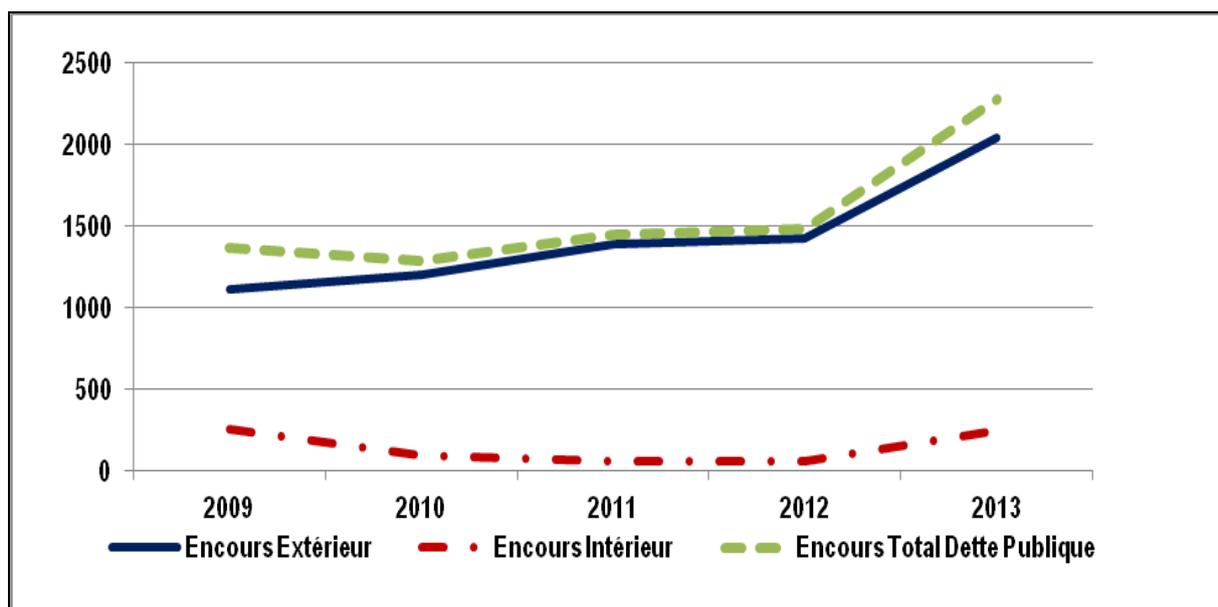
L'encours relatif à la dette commerciale s'élève en moyenne à 347,9 milliards de francs CFA. Ce stock qui se situait en moyenne à 280,9 milliards de francs CFA sur la période 2008-2012, enregistre une hausse de 66,9 milliards de francs CFA. Ainsi, la part de la dette commerciale dans l'encours extérieur évolue de 22,8% sur la période 2008-2012 à 24,2% sur la période sous revue. Cette augmentation est essentiellement imputable à la hausse des engagements envers les partenaires commerciaux français, britanniques, autrichiens et israéliens dont les parts s'accroissent respectivement de 4,0 points, de 2,3 points, de 2,1 points et de 1,1 points.

Quant aux dettes envers les partenaires multilatéraux, elles s'établissent en moyenne à 220,9 milliards de francs CFA contre 200,1 milliards de francs CFA sur la période précédente, soit une progression de 20,8 milliards de francs CFA. En dépit de cette tendance haussière, le poids des engagements multilatéraux recule de 16,2% à 15,4%. Cette baisse résulte principalement de la différence dans le rythme de croissance de l'encours global extérieur et de la dette multilatérale. En effet, le stock de la dette extérieure progresse de 16,3% entre les deux périodes, tandis que l'encours multilatéral ne croît que de 10,4%.

Pour ce qui est de la dette envers le marché financier international, elle s'élève en moyenne à 508,8 milliards de francs CFA. Elle augmente en moyenne de 75,7 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de la période 2008-2012. De ce fait, la part de la dette envers le marché financier international progresse légèrement de 35,1% à 35,5% entre les deux périodes malgré l'importante levée des fonds opérée en 2013. Cette stabilité de l'encours de la dette envers le marché financier international découle des remboursements significatifs réalisés sur l'Eurobond émis en 2007.

L'encours de la dette extérieure par pays s'est élevé en moyenne à 705,1 milliards de francs CFA sur la période 2009-2013. Cinq (5) pays concentrent 81,5% de cet encours. Les deux premiers partenaires du Gabon restent la Chine avec 28,3% et la France avec 19,7%. Ils sont suivis de l'Espagne, de la Belgique puis de l'Allemagne avec respectivement 15,1%, 9,6% et 8,7% du stock des dettes bilatérale et commerciale.

GRAPHIQUE N°3 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2009 A 2013
(EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)



1.4.2. Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2009 à 2013

Le stock de la dette intérieure s'est chiffré en moyenne à 140,6 milliards de francs CFA, soit 8,9% de l'encours total sur la période sous revue contre 9,0% sur la période 2008-2012. L'augmentation de 19,3 milliards de francs CFA de ce stock est essentiellement liée à la hausse significative des engagements envers le secteur bancaire local et à celle des consolidations des montants dus au titre des prestations de service et travaux divers réalisés pour le compte de l'Etat.

L'encours de la dette diverse représente 24,0% du stock de la dette intérieure sur la période 2009-2013 contre 36,3% sur la période précédente, soit une baisse de 12,3 points. La baisse de la dette diverse s'explique par une gestion plus rigoureuse des reprises de passifs à l'issue des opérations d'audit effectuées en 2008 et 2010.

La part de la dette bancaire qui se situait à 15,6% sur la période 2008-2012, s'établit désormais à 24,3% du fait de la dette contractée en 2013 auprès de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) en vue du paiement des rappels de solde des agents publics.

La part de la dette moratoire progresse de 8,0 points entre les deux périodes. Elle s'établit à 22,5% sur la période sous revue contre 14,4% sur la période 2008-2012. Cette hausse est le résultat du processus de consolidation des impayés de l'Etat entrepris en 2012.

Quant à la part de la dette envers le marché financier régional, elle baisse de 4,4 points entre les deux périodes se situant à 29,2% sur la période 2009-2013 contre 33,6%

sur la période précédente. Ce recul du marché financier régional entre les deux périodes provient de l'augmentation importante des dettes bancaires et moratoires dans le portefeuille de la dette intérieure.

La répartition de l'encours intérieur s'est modifiée par rapport à la période précédente. L'encours de la dette bancaire a légèrement régressé, passant de 77,2 milliards de francs CFA en 2009 à 76,4 milliards de francs CFA en 2013. De même, le stock de la dette diverse décroît de 77,4 milliards de francs CFA en 2009 à 14,5 milliards de francs CFA en 2013, notamment en raison du rachat d'une part importante de ces dettes par les établissements bancaires.

En revanche, le stock de la dette moratoire et celui envers le marché financier régional augmentent. Ils passent de 47,0 milliards de francs CFA en 2009 à 83,8 milliards de francs CFA en 2013 pour le premier et de 54,4 milliards de francs CFA à 69,5 milliards de francs CFA pour le second. Cette évolution s'explique respectivement par la hausse du volume des conventions moratorisées et par la régularité des émissions obligataires sur le marché régional en 2013.

1.4.3. Evolution de l'encours de la dette publique par monnaies, taux d'intérêt et maturités de 2009 à 2013

Le portefeuille de la dette publique demeure essentiellement composé de prêts libellés en Euro et en Dollar américain sur la période 2009-2013. Ces derniers représentent en moyenne 81,7% du total de l'encours de la dette. Néanmoins, les parts de ces deux devises n'enregistrent qu'une légère augmentation entre les périodes 2008-2012 et 2009-2013. En effet, elles évoluent respectivement de 0,4 et 0,9 point.

La majorité des engagements signés sur la période sous revue est libellée dans des devises à taux de change variable. En effet, la part de ces engagements passe de 51,5% sur la période 2008-2012 à 55,8% sur la période susvisée. Cette prédominance des monnaies à change flexible dans le portefeuille de la dette publique tend à s'accroître du fait de l'importance des nouveaux emprunts contractés en Dollar américain en 2012 et en 2013, notamment avec les prêts consentis par la Chine et l'Eurobond émis en 2013.

Le poids du Franc CFA dans le portefeuille de la dette publique, quant à lui, baisse légèrement de 12,5% à 11,1% entre les deux périodes.

Les conditions d'emprunt s'améliorent sur la période 2009-2013. En effet, la maturité moyenne du portefeuille de prêts s'allonge tandis que le taux d'intérêt baisse légèrement. Plus précisément, la maturité moyenne des emprunts est de 6,4 ans contre 5,3 ans sur la période précédente. Pour ce qui est du taux d'intérêt moyen, il est de 4,9% sur la période sous revue contre 5,0% sur la période 2008-2012. Cette stabilité résulte d'une part, de la mise en œuvre d'une politique de gestion prudente de la dette par les Autorités depuis 2009 et d'autre part, de la relative stabilité des taux d'intérêt sur les marchés financiers internationaux depuis 2010.

1.5. Evolution des indicateurs de viabilité de la dette publique de 2009 à 2013

Les principaux indicateurs d'endettement sont restés en dessous des seuils stratégiques sur la période 2009-2013. En effet, malgré une augmentation du taux d'endettement sur la période sous revue, ce dernier s'est situé en deçà du seuil stratégique de 35,0% du PIB. Pour ce qui est de la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires et du ratio de la charge de la dette sur les recettes budgétaires, ils sont demeurés en dessous de leurs limites arrêtées respectivement à 25,0% et 5,0%, tout en s'améliorant par rapport à la période précédente.

1.5.1. Evolution du taux d'endettement public de 2009 à 2013

Le taux d'endettement public a évolué de 19,0% en moyenne sur la période 2008-2012 à 20,3% sur la période d'étude. Cette tendance à la hausse résulte principalement de la mobilisation des fonds sur le marché financier international et auprès des partenaires commerciaux.

L'évolution du taux d'endettement découle principalement de l'augmentation de 0,8 point du taux d'endettement extérieur par rapport à la période précédente. Celui-ci, qui représentait 17,7% du PIB en moyenne sur la période 2008-2012, s'établit désormais à 18,5% du PIB. Cette hausse de l'endettement provient essentiellement de l'explosion de l'encours de la dette publique en 2013 du fait de la forte présence du Gabon sur le marché financier international ladite année.

Le taux d'endettement intérieur, quant à lui, s'est situé à 2,0% contre 1,9% sur la période précédente, soit une relative stabilité entre les deux périodes. Ce faible taux d'endettement se justifie par le maintien des engagements intérieurs à un niveau bas depuis 2011 suite à l'opération de désendettement envers les créanciers domestiques entreprise après l'audit de la dette intérieure commanditée par les Autorités en 2010. Néanmoins, l'encours de la dette intérieure enregistre une forte croissance en 2013 par rapport aux années précédentes. Ce dernier, qui demeurait en deçà de 80,0 milliards de francs CFA depuis 2011, s'est chiffré à 244,2 milliards de francs CFA en 2013.

1.5.2. Evolution de la pression du service et des intérêts de la dette publique sur les recettes budgétaires de 2009 à 2013

Le poids du service de la dette sur les recettes budgétaires a connu une baisse significative de 6,1 points passant en moyenne de 25,6% sur la période 2008-2012 à 19,5% sur la période sous revue. Il revient ainsi en dessous du taux stratégique fixé à 25,0%.

La régression de la pression du service de la dette est consécutive d'une part à la baisse moyenne de 15,9% du service de la dette et d'autre part, à la hausse moyenne des recettes budgétaires de 5,0% entre les deux périodes. De ce fait, le ratio du service de la

dette extérieure, qui se situait à 18,4% sur la période 2008-2012, s'établit à 13,3% sur la période sous revue. Pour ce qui est du ratio du service de la dette intérieure, il est passé de 7,0% à 6,2% sur la période 2009-2013. Cette évolution s'explique essentiellement par le maintien à moins de 80,0 milliards de francs CFA du service intérieur à partir de 2011.

La charge de la dette publique sur les recettes budgétaires a enregistré une légère hausse de 0,1 point entre la période 2008-2012 et celle sous revue. Cette relative stabilité découle de la bonne tenue des recettes budgétaires en dépit de la hausse des intérêts de la dette. En effet, malgré la baisse généralisée des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux depuis 2010, le taux d'intérêt moyen du portefeuille augmente entre les deux périodes. Cette situation s'explique par le niveau élevé des intérêts des prêts à taux fixe, notamment ceux contractés dès 2013 sur le marché intérieur et sur le marché financier international.

2. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2014

La mise en œuvre de la stratégie d'endettement public a pour objectif de comparer les réalisations obtenues, notamment en ce qui concerne les plafonds des nouveaux emprunts, la mobilisation des prêts extérieurs et les conditions de financement avec les prévisions initiales.

Dans la stratégie d'endettement 2014, le montant des nouveaux engagements était projeté à 450,0 milliards de francs CFA pour l'année 2014, soit 5,5% du Produit Intérieur Brut. Les nouveaux engagements extérieurs, estimés à 400,0 milliards de francs CFA, concentreraient 88,9% du portefeuille des nouveaux emprunts. Ils seraient souscrits auprès de créanciers bilatéraux, multilatéraux, commerciaux et envers le marché financier international. Les nouveaux emprunts intérieurs, en ce qui les concerne, prendraient la forme d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA) pour 20,0 milliards de francs CFA et d'un emprunt syndiqué pour un montant de 30,0 milliards de francs CFA, soit un total de 50,0 milliards de francs CFA équivalant à 11,1% du portefeuille des nouveaux engagements. Ces emprunts seraient essentiellement affectés au renforcement des infrastructures, notamment des infrastructures de soutien à la production dans les secteurs de la route, de l'énergie, de l'eau, des ports, des aéroports et accessoirement aux infrastructures sociales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'habitat.

Les tirages prévisionnels sur financements extérieurs (FINEX) et intérieurs (FININ) pour l'année 2014 s'élèveraient à 320,0 milliards de francs CFA. Ils serviraient à soutenir le développement des infrastructures contenues dans le Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI) à hauteur de 84,4% et au financement des opérations d'équilibre du budget pour les 15,6% restants.

Les prêts contractés auprès des créanciers multilatéraux auraient une maturité de seize (16) ans et un différé de quatre (4) ans. Quant aux engagements signés avec les créanciers bilatéraux, ils disposeraient d'une maturité de seize (16) ans assortie d'un différé de cinq (5) ans. Les nouveaux emprunts commerciaux présenteraient une maturité de neuf (9) ans et un délai de grâce de deux (2) ans. Enfin, les emprunts obligataires auraient une maturité de dix (10) ans et seraient remboursés in fine. Pour ce qui est des conditions d'emprunts intérieurs, elles seraient essentiellement caractérisées par une maturité comprise entre deux (2) et cinq (5) ans.

Pour se couvrir contre les risques de refinancement et de change, les dettes commerciales ne devaient pas excéder le seuil de 35,0% des nouveaux engagements extérieurs et 70,0% desdits engagements seraient libellés en Euro.

De plus, dans le cadre de la maîtrise des risques de taux d'intérêt, le portefeuille des nouveaux emprunts respecterait la composition de la dette existante, à savoir au moins 80,0% d'engagements contractés à taux d'intérêt fixe et au plus 20,0% d'engagements à taux d'intérêt variable.

Le taux d'endettement resterait inférieur à 35,0% et s'établirait à 23,6%. De même, le service de la dette demeurerait en deçà du seuil de 25,0% et se situerait à 17,3% des recettes budgétaires.

2.1. Nouveaux engagements et décaissements sur financements extérieurs et intérieurs en 2014

Il s'agit d'analyser les montants et les affectations réalisés au cours de l'année 2014 en ce qui concerne les nouveaux prêts contractés par l'Etat et les tirages réalisés sur FINEX et FININ.

2.1.1. Nouveaux engagements en 2014

2.1.1.1. Montant des nouveaux engagements en 2014

Le montant des nouveaux emprunts contractés en 2014 se chiffre à 340,6 milliards de francs CFA contre une prévision de 450,0 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 75,7%. Le montant des emprunts extérieurs s'élève à 303,5 milliards de francs CFA comparé à une prévision de 400,0 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 75,9%. En ce qui concerne les prêts intérieurs, ils sont évalués à 37,1 milliards de francs CFA contre une prévision de 50,0 milliards de francs CFA, représentant un taux de réalisation de 74,1%. La part de ces nouveaux engagements dans le Produit Intérieur Brut est de 3,8% pour une prévision de 5,5%.

TABLEAU N°3 : NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN 2014
En Milliards de Francs CFA

	Montant
Emprunts Extérieurs	303,5
Bilatéral	108,2
Commercial	61,7
Multilatéral	133,6
Emprunts Intérieurs	37,1
Marché financier régional	37,1
Total Nouveaux Engagements	340,6

Les engagements signés en 2014 ont baissé de 75,1% par rapport à leur montant de l'année précédente. Cette diminution, qui est conforme aux prescriptions de la stratégie d'endettement 2014, résulte essentiellement de la chute des nouveaux emprunts extérieurs. En effet, les prêts contractés auprès des bailleurs extérieurs ont enregistré une baisse de 75,3% du fait de l'absence de levée de fonds sur le marché financier international et de la diminution des emprunts bilatéraux et commerciaux. Ces derniers ont régressé respectivement de 67,5% et 64,5%. Pour ce qui est des prêts contractés auprès des créanciers intérieurs, ils reculent en 2014 où ils n'atteignent plus que 37,1 milliards de francs CFA contre 137,0 milliards de francs CFA l'année précédente.

2.1.1.2. Répartition des nouveaux engagements en 2014

Les nouveaux engagements conclus en 2014 ont été majoritairement signés avec des créanciers extérieurs, soit 89,1% du total des nouveaux emprunts contre 10,9% pour les créanciers intérieurs. Ils ont été orientés pour 10,9% vers les opérations d'équilibre du budget 2014 et pour 89,1% vers la réalisation de projets.

2.1.1.2.1. Répartition des nouveaux engagements extérieurs

Les nouveaux engagements extérieurs de 2014 ont été contractés auprès de l'ensemble des partenaires à l'exception du marché financier international.

Les montants des emprunts signés avec les créanciers bilatéraux, commerciaux et multilatéraux s'élève respectivement à 108,2 milliards de francs CFA, 61,7 milliards de francs CFA et 133,6 milliards de francs CFA. Ils totalisent respectivement 35,7%, 20,3% et 44,0% du total des nouveaux engagements extérieurs.

Les emprunts bilatéraux ont été contractés dans leur totalité auprès de l'Agence Française de Développement (AFD). En ce qui concerne les emprunts commerciaux, ils ont été entièrement signés avec des partenaires français. Les nouveaux emprunts multilatéraux, quant à eux, ont été conclus avec la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

Comme annoncé dans la stratégie d'endettement 2014, l'essentiel des nouveaux financements extérieurs a été affecté au renforcement des infrastructures.

Les prêts conclus au profit du secteur de la route se sont chiffrés à 88,6 milliards de francs CFA, soit 29,2% du montant total des nouveaux emprunts extérieurs. Ils ont été orientés vers la réalisation des travaux de la route Ndjolé-Medoumane et l'aménagement de la route Ndendé-Doussala-Dolisie.

Les engagements signés en faveur du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) se sont élevés à 141,8 milliards de francs CFA, ce qui correspond à 46,7% du total des nouveaux emprunts extérieurs. Ces emprunts sont destinés au financement des bassins versants de Gué-Gué et de Terre Nouvelle ainsi qu'à la réinstallation des personnes à déplacer en vue de la construction desdits bassins versants.

Les 73,1 milliards de francs CFA restants, soit 24,1% du total des engagements extérieurs contractés, sont destinés au financement de projets autres que les infrastructures, à savoir, l'achat d'équipements, la promotion du développement agricole rural et la promotion de l'investissement et de la compétitivité.

2.1.1.2.2. Répartition des nouveaux engagements intérieurs

Les emprunts intérieurs ont été signés à hauteur de 37,1 milliards de francs CFA. Ils ont été en totalité contractés auprès du marché financier régional.

Les fonds levés sur le marché financier régional ont été intégralement orientés vers le financement additionnel du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI).

2.1.2. Décaissements sur financements extérieurs et intérieurs en 2014

2.1.2.1. Montant des décaissements en 2014

Les tirages réalisés au titre de l'année 2014 s'élèvent à 293,3 milliards de francs CFA contre une prévision de 320,0 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 91,7%. Cette moindre réalisation s'explique par une mobilisation inférieure à celle prévue sur les prêts bilatéraux et commerciaux ainsi que sur le marché financier régional.

Ces tirages, qui se chiffraient à 1131,2 milliards de francs CFA en 2013, connaissent une forte baisse de 74,1%. Cette évolution se justifie d'une part, par l'absence d'une prévision de mobilisation de fonds sur le marché financier international et auprès des banques intérieures et d'autre part, par la faible mobilisation de fonds sur le marché financier régional.

Les tirages sur FINEX se sont établis à 256,3 milliards de francs CFA pour une prévision de 270,0 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 94,9%.

Les décaissements réalisés auprès des partenaires bilatéraux et commerciaux, qui se situaient à 110,7 milliards de francs CFA et 138,3 milliards de francs CFA en 2013, ont baissé de 25,6% et de 49,2% pour s'établir respectivement à 82,3 milliards de francs CFA et 70,3 milliards de francs CFA en 2014. Pour ce qui est des décaissements sur les prêts multilatéraux qui se chiffraient à 20,8 milliards de francs CFA en 2013, ils ont été quasiment multipliés par quatre (4) en 2014 et s'élèvent à 103,7 milliards de francs CFA. Contrairement à l'année 2013, aucune ressource n'a été mobilisée sur le marché financier international en 2014, ce conformément à la stratégie d'endettement.

Les décaissements sur FINEX réalisés auprès des créanciers multilatéraux ont représenté 40,5% du montant global des tirages en 2014. Quant à la mobilisation effectuée sur les emprunts bilatéraux et commerciaux, elle concentre respectivement 32,1% et 27,4% du total des tirages.

TABLEAU N°4 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS ET INTERIEURS EN 2014

En Milliards de Francs CFA

	Prévisions	Réalisations	Ecarts
Emprunt Extérieur	270,0	256,3	-13,7
Bilatéral	120,1	82,3	-37,8
Multilatéral	61,2	103,7	+42,5
Commercial	88,7	70,3	-18,4
Emprunt Intérieur	50,0	37,1	-12,9
Marché Financier Régional	50,0	37,1	-12,9
Total Décaissements sur Emprunts Extérieur et Intérieur	320,0	293,3	-26,7

Les décaissements sur FININ se sont chiffrés à 37,1 milliards de francs CFA par rapport aux 50,0 milliards de francs CFA prévus, soit un taux de réalisation de 74,1%.

Comparativement à l'année 2013, aucun fonds n'a été mobilisé auprès du système bancaire local. La totalité des fonds décaissés au niveau intérieur en 2014 est issue du marché financier régional.

2.1.2.2. Affectation des décaissements en 2014

Les décaissements sur FINEX et FININ ont été affectés aux prêt-projets pour 87,4% et à l'équilibre du budget 2014 pour 12,6% contre respectivement 84,4% et 15,6% prévus.

2.1.2.2.1. Décaissements sur prêt-projets

Les tirages sur prêt-projets, d'un montant de 256,3 milliards de francs CFA, ont été entièrement mobilisés sur les financements extérieurs. Ils ont été affectés à la réalisation de vingt-quatre (24) projets contre dix-huit (18) prévus. Contrairement aux prévisions, aucun décaissement n'a été réalisé sur les travaux du Centre Pénitencier de Libreville, du fait d'une redéfinition des caractéristiques techniques de ce projet et du Programme d'Appui à la Formation Professionnelle, dont le processus de négociation a enregistré du retard. Par ailleurs, des décaissements non prévus ont été enregistrés sur les projets relatifs à la réalisation d'infrastructures routières dans le cadre du Programme de Développement des Infrastructures Locales (PDIL), au barrage Grand Poubara, à la Reconstruction du Pont d'Oloumi, à l'achat de Matériel de Communication, à la reconstruction du Complexe Multisports Omar Bongo Ondimba ainsi qu'à ceux relatifs à l'Assainissement de Libreville, à la Réhabilitation du Stade Omar Bongo Ondimba et à la Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité. Ces projets ont, pour certains, connu un léger retard d'achèvement et, pour d'autres, une mise en vigueur dans les meilleurs délais.

Les fonds mobilisés ont servi à la réalisation de projets dans neuf (9) secteurs d'activités. Le secteur de la route a bénéficié de 142,4 milliards de francs CFA contre une prévision de 155,3 milliards de francs CFA, soit 12,8 milliards de francs CFA de moins que le montant prévu. Cette situation résulte essentiellement du ralentissement des travaux réalisés sur l'axe PK12-Bifoun et du léger retard enregistré sur la phase de démarrage de la route Port-Gentil-Omboué et du pont sur l'Ogooué à Booué.

Les financements décaissés au profit des secteurs eau et électricité ont été mobilisés à hauteur de 23,6 milliards de francs CFA, soit la moitié du montant prévu à 47,2 milliards de francs CFA. Cette situation est imputable au rythme d'exécution des travaux de sécurisation du réseau électrique de la ville de Libreville.

Les tirages effectués au bénéfice du secteur des bâtiments et travaux publics ont été supérieurs de 19,6 milliards de francs CFA par rapport à la prévision. Ces derniers se chiffrent à 26,1 milliards de francs CFA contre une prévision de 6,6 milliards de francs CFA. Ce surcroît de mobilisation provient des tirages non prévus sur les travaux d'assainissement de la ville de Libreville et de la bonne réalisation des décaissements prévus sur le projet d'assainissement de la ville de Port-Gentil.

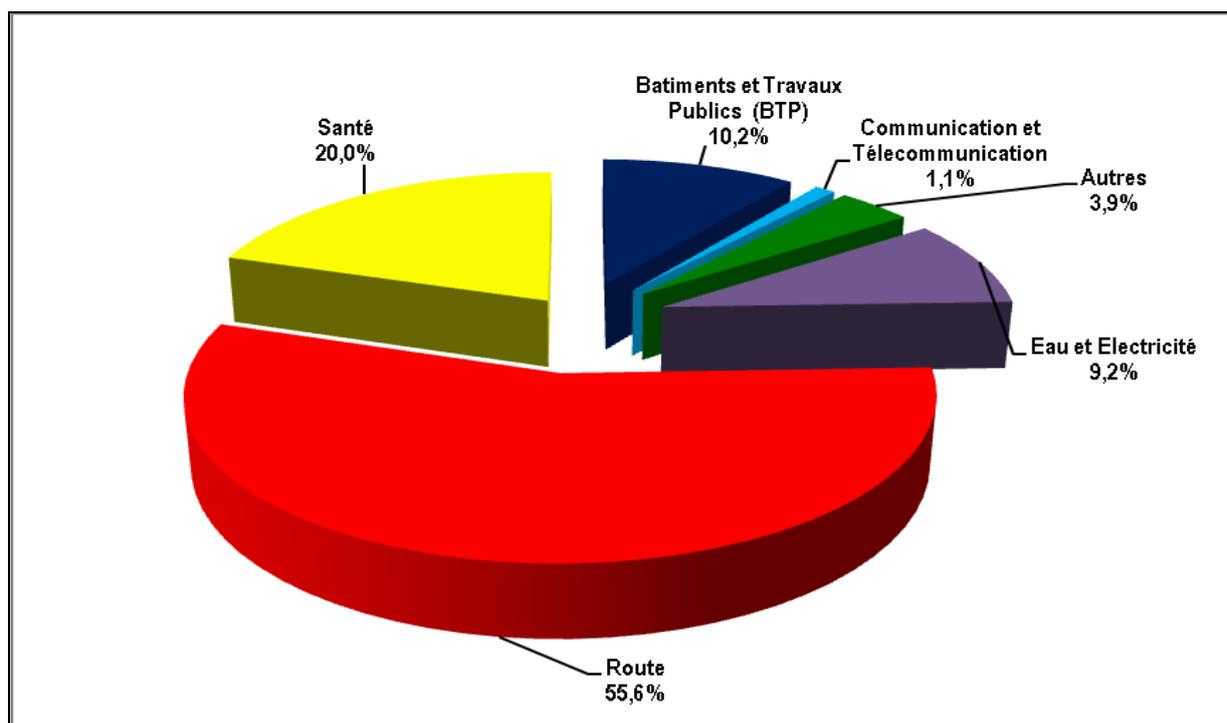
Les financements dédiés au secteur de la santé s'établissent à 51,2 milliards de francs CFA contre une prévision de 33,7 milliards de francs CFA. Ils sont supérieurs de 17,5 milliards de francs CFA par rapport à la prévision. Cette forte mobilisation découle essentiellement de l'accélération des travaux de construction des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) Mère-Enfant et de Libreville.

Le secteur de la communication et télécommunication bénéficie des financements à hauteur de 2,8 milliards de francs CFA par rapport à 5,9 milliards de francs CFA prévus, soit 3,1 milliards de francs CFA de moins. Cette sous performance est consécutive au retard enregistré sur les travaux relatifs au projet Dorsale des Télécommunications en Afrique Centrale.

Les décaissements effectués au bénéfice des secteurs de l'agriculture, élevage et pêche, des ports et aéroports, de l'économie et finance et du sport estimés à 21,4 milliards de francs CFA se sont chiffrés à 10,2 milliards de francs CFA. Une moindre mobilisation des financements a en effet été observée sur les projets relatifs à l'aménagement des aéroports provinciaux, à l'appui au secteur de la pêche et au développement agricole rural.

En définitive, 96,9% des tirages sur les prêt-projets ont été consacrés à la réalisation de projets d'infrastructures contre 100,0% prévus.

**GRAPHIQUE N°4 : DECAISSEMENTS SUR PRETS PROJETS PAR SECTEUR EN 2014
(EN POURCENTAGE)**



2.1.2.2.2. Décaissements sur emprunts d'équilibre

Estimés à 50,0 milliards de francs CFA, les décaissements sur emprunts d'équilibre se sont élevés à 37,1 milliards de francs CFA en 2014, soit un écart de 12,9 milliards de francs CFA. La sous performance enregistrée sur la mobilisation des financements intérieurs s'explique principalement par l'immaturité du marché des titres publics par adjudication organisé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). En effet, la préférence des acteurs y est encore marquée par des instruments à très court terme, laissant ainsi de faibles possibilités de placement pour les titres à moyen et long termes.

Ces tirages intérieurs ont été réalisés dans leur totalité sous la forme d'émissions d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA). Ils ont été utilisés pour le financement additionnel du Schéma Directeur National des Infrastructures (SDNI).

2.2. Conditions d'emprunt en 2014

Il s'agit d'analyser la conformité des conditions d'emprunt obtenues en 2014 par rapport aux orientations stratégiques en ce qui concerne la composition du portefeuille des nouveaux emprunts en devises, en maturités, en différés et en taux d'intérêt.

2.2.1. Nouveaux engagements en 2014

2.2.1.1. Nouveaux engagements en devises en 2014

Les prêts signés en 2014 se chiffrent à 340,6 milliards de francs CFA. Ils ont été contractés en Euro et en Franc CFA.

Les nouveaux emprunts libellés en Euro s'élèvent à 401,7 millions équivalant à 263,5 milliards de francs CFA, soit 77,4% du portefeuille. Ils ont été conclus avec la Banque Islamique de Développement (BID), la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et avec la banque française Société Générale.

Pour ce qui est des prêts contractés en Franc CFA, ils totalisent 77,1 milliards de francs CFA, soit 22,6% du montant total des nouveaux emprunts. Ils concernent le prêt signé avec la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et les fonds mobilisés sur le marché financier régional.

Au final, la totalité des nouveaux engagements signés en 2014 a été libellée dans des monnaies à taux de change fixe. En effet, les emprunts conclus en Euro concentrent 77,4% des nouveaux engagements contre une prévision de 70,0%. Les prêts contractés en Franc CFA représentent 22,6% du portefeuille des nouveaux emprunts contre une prévision de 11,1%. Ce changement d'orientation en faveur des engagements à change fixe traduit la volonté des Autorités de réduire l'exposition du portefeuille de la dette publique aux variations de change.

2.2.1.2. Maturité et différé moyens des nouveaux engagements en 2014

La maturité moyenne des engagements signés en 2014 est de 13,9 ans et leur différé moyen de 4,6 ans. Ces termes sont meilleurs que ceux prévus par la stratégie, soit 11,3 ans pour la maturité et 3,3 ans pour le différé. Ce résultat provient des conditions obtenues sur les nouveaux emprunts extérieurs.

Les nouveaux emprunts extérieurs ont une maturité de 15,2 ans contre une prévision de 13,7 ans. Ce résultat favorable provient des conditions obtenues sur les emprunts bilatéraux et multilatéraux. En effet, les engagements bilatéraux et multilatéraux ont des maturités moyennes qui se situent respectivement à 17,0 ans et 17,3 ans contre respectivement 16,0 ans prévues pour chacun. A contrario, les prêts commerciaux ont des termes en deçà de ceux prévus par la stratégie d'endettement publique. Ces derniers ont une maturité moyenne de 7,4 ans contre 9,0 ans prévus.

En ce qui concerne le différé moyen des nouveaux engagements extérieurs, il est de 5,0 ans contre 3,7 ans prévus. Cet allongement du différé provient des nouveaux engagements bilatéraux et commerciaux dont les différés sont supérieurs à ceux prévus. Les engagements bilatéraux et commerciaux ont des délais de grâce moyens qui s'établissent respectivement à 7,0 ans et 2,7 ans contre respectivement 4,0 ans et 2,0 ans prévus. Pour ce qui est des emprunts multilatéraux, leur différé se situe à 4,4 ans pour une prévision de 5,0 ans.

Les nouveaux prêts intérieurs, contractés en totalité auprès du marché financier régional, ont une maturité moyenne de 3,0 ans contre une prévision de 3,5 ans. Cette légère contre performance est totalement imputable à la difficulté de mobiliser des financements longs sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC. Quant au différé moyen des nouveaux emprunts intérieurs, il est conforme à la prévision arrêtée à 2,0 ans.

Dans l'ensemble, la durée de remboursement des nouveaux engagements intérieurs est influencée par la préférence des investisseurs régionaux pour les titres de courte maturité.

En définitive, la maturité moyenne des nouveaux engagements en 2014 s'est allongée par rapport à celle de l'année précédente qui était de 11,9 ans. Par contre, le différé moyen des prêts signés en 2014 s'est dégradé comparativement à celui de l'année 2013 qui s'établissait à 6,4 ans.

TABLEAU N°5 : TERMES MOYENS DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN 2014

	Prévisions			Réalizations		
	Maturité en Années	Différé en Années	Taux d'intérêt en %	Maturité en Années	Différé en Années	Taux d'intérêt en %
Emprunt Extérieur	13,7	3,7	- de 5,0%	15,2	5,0	2,4
Bilatéral	16,0	4,0	- de 5,0%	17,0	7,0	1,5
Multilatéral	16,0	5,0	- de 5,0%	17,3	4,4	3,2
Commercial	9,0	2,0	- de 5,0%	7,4	2,7	2,5
Emprunt Intérieur	3,5	2,0	4,5%	3,0	2,0	5,3
Marché Financier Régional	3,5	2,0	4,5%	3,0	2,0	5,3
Ensemble	11,3	3,3	- de 4,9%	13,9	4,6	2,7

2.2.1.3. Taux d'intérêt des nouveaux engagements en 2014

Le taux d'intérêt moyen des nouveaux engagements est ressorti à 2,7% en 2014. Ce dernier est inférieur au plafond fixé dans la stratégie à 4,9%. Comparativement à l'année

2013 où il se situait en moyenne à 4,6%, le taux d'intérêt moyen des nouveaux emprunts baisse de 186,2 points de base.

Comme pour les années précédentes, à l'exception de l'année 2013, le taux d'intérêt enregistre une diminution en 2014. Cette tendance à la baisse du taux d'intérêt moyen est la conséquence, entre autres, de la politique monétaire accommodante menée par les principales banques centrales, notamment américaine et européenne, depuis 2008.

La baisse du taux d'intérêt moyen du portefeuille des nouveaux emprunts résulte d'une part, de l'absence de levée de fonds sur le marché financier international et d'autre part, de la diminution du taux d'intérêt moyen obtenu sur les emprunts extérieurs notamment sur les dettes commerciales pour lesquelles le taux d'intérêt moyen est de 2,5% contre 3,6% en 2013.

2.2.1.4. Couverture des risques du portefeuille des nouveaux engagements en 2014

Les nouveaux emprunts commerciaux représentent 20,3% des nouveaux engagements extérieurs. Ce résultat est conforme à la composition du portefeuille des nouveaux engagements extérieurs par catégories de dette déclinée dans la stratégie 2014. Cette dernière prévoyait un maximum de 35,0% pour les emprunts commerciaux.

La réduction de la part des financements commerciaux permet de rallonger la maturité du portefeuille de la dette publique. Ce choix traduit la volonté des Autorités de réduire l'exposition au risque de refinancement.

Les nouveaux engagements ont été contractés à taux d'intérêt variable pour 71,4% et à taux d'intérêt fixe pour 28,6% contre respectivement 20,0% et 80,0% recommandés dans la stratégie d'endettement 2014. Cette situation très contrastée se justifie par la raréfaction des offres de financement à taux d'intérêt fixe qui fait suite à la préférence des créanciers pour les intérêts flottants dans un contexte de taux bas.

La prédominance des nouveaux emprunts à taux d'intérêt variable accroît la sensibilité de la charge de dette à une remontée des taux d'intérêt.

Les emprunts en Euro représentent 77,4% du total des nouveaux prêts. Le reste des nouveaux engagements est libellé en Franc CFA. Ainsi, conformément à la stratégie, la préférence pour les emprunts à change fixe a été plus prononcée.

La préférence des Autorités pour les monnaies à change fixe s'explique par leur volonté de réduire l'exposition du portefeuille de la dette gabonaise aux variations de taux de change, principalement du Dollar américain.

Au final, les recommandations de la stratégie d'endettement de l'Etat en matière de nouveaux engagements ont été respectées en 2014 en ce qui concerne les risques de refinancement et de change. Pour ce qui est du risque de taux d'intérêt, les résultats ne sont pas conformes à la stratégie arrêtée pour 2014.

2.2.2. Décaissements sur financements extérieurs et intérieurs en 2014

2.2.2.1. Décaissements en devises en 2014

Les décaissements sur financements extérieurs et intérieurs se chiffrent à 293,3 milliards de francs CFA en 2014. L'Euro occupe une place prépondérante avec 49,3% des ressources mobilisées. Les décaissements en Franc CFA, en Dinar Islamique et en Yuan Renminbi concentrent respectivement 18,7%, 13,6% et 12,8% du total des tirages. Quant aux ressources mobilisées en Dollar américain, en Droits de Tirages Spéciaux et en Dinar Koweïtien, elles constituent respectivement 5,3%, 0,2% et 0,1% du total des décaissements sur FINEX et FININ.

La part des tirages en Dollar américain chute fortement en 2014 au profit des autres devises. En effet, comparativement à l'année 2013 où ils atteignaient 70,3% du total des financements extérieurs et intérieurs, ces derniers comptent pour 5,3% du montant global des décaissements. Cette situation s'explique par l'absence de levée de fonds sur le marché financier international, généralement opérée en Dollar américain. Dans le même temps, les parts des décaissements en Euro, en Francs CFA et en Yuan Renminbi augmentent fortement par rapport à celle de 2013 où elles se situaient respectivement à 15,1%, 12,1% et 2,4%. De même, la part des ressources mobilisées en Dinar Koweïtien, en Dinar Islamique et en Droits de Tirages Spéciaux augmente par rapport à l'année précédente où elle concentrait 0,1% du total des décaissements en devises.

La nouvelle répartition des décaissements en devises entraîne une réduction de l'exposition du portefeuille de la dette aux fluctuations de change.

2.2.2.2. Maturité moyenne et différé moyen des décaissements sur FINEX et FININ en 2014

La maturité moyenne des tirages sur FINEX et FININ s'établit à 10,2 ans en 2014 contre 10,7 ans en 2013. Leur différé moyen est de 1,9 an contre 6,3 ans l'année précédente. Le raccourcissement du différé moyen des tirages provient de la dégradation du délai de grâce sur les emprunts extérieurs, notamment sur ceux envers les créanciers bilatéraux et multilatéraux.

Les décaissements sur FINEX en 2014 ont une maturité moyenne de 11,2 ans et un différé moyen de 1,9 an. La maturité moyenne connaît une légère baisse de 0,8 année par rapport à celle de l'année 2013 qui se situait à 12,0 ans tandis que le différé moyen se dégrade de 5,3 années. Ce différé ressortait à 7,2 ans en 2013. Ce résultat découle des

conditions d'emprunts obtenues sur les prêts multilatéraux et bilatéraux en ce qui concerne la maturité moyenne. Dans le cas du différé moyen, la diminution tient outre des termes multilatéraux et bilatéraux mais également de l'absence de mobilisation sur le marché financier international. En effet, sur ce marché, le remboursement des emprunts à échéance tend à rallonger le niveau du délai de grâce.

Les tirages sur les emprunts bilatéraux ont une maturité moyenne de 14,2 ans contre 19,6 ans en 2013. Quant à leur différé moyen, il s'établit à 2,4 ans contre 7,0 ans en 2013. Ces termes moins avantageux que ceux de l'année précédente résultent de la hausse du poids relatifs des tirages sur les prêts accordés par l'AFD.

La maturité moyenne des tirages sur prêts multilatéraux s'établit à 9,7 ans et leur différé moyen à 0,8 an. Comparativement à l'année 2013, ces derniers reculent respectivement de 9,8 ans et de 4,4 ans. Cette situation s'explique essentiellement par la fin de la période de grâce des emprunts consentis par la BID et par leur durée de remboursement généralement courte.

Les décaissements sur les créances commerciales ont des termes relativement proches de ceux constatés en 2013. Ces derniers ont une maturité moyenne de 9,9 ans contre 10,0 ans en 2013 et un différé moyen de 3,1 ans contre 3,3 ans en 2013.

La maturité moyenne des tirages effectués sur FININ est de 3,0 ans et leur différé moyen de 2,0 ans. Ces termes résultent uniquement des fonds mobilisés auprès du marché financier régional.

TABLEAU N°6 : TERMES MOYENS DES DECAISSEMENTS REALISES EN 2014			
	Maturité en Années	Différé en Années	Taux d'intérêt en %
Emprunt Extérieur	11,2	1,9	1,7
Bilatéral	14,2	2,4	1,1
Multilatéral	9,7	0,8	1,4
Commercial	9,9	3,1	3,0
Emprunt Intérieur	3,0	2,0	5,3
Marché Financier Régional	3,0	2,0	5,3
Ensemble	10,2	1,9	2,2

2.2.2.3. Taux d'intérêt moyen des décaissements en 2014

Le taux d'intérêt moyen des décaissements sur FINEX et FININ en 2014 s'établit à 2,2%. Ce taux régresse de 2,9 points par rapport au taux moyen obtenu en 2013 suite à la diminution des taux d'intérêt sur la dette extérieure.

Les tirages sur FINEX ont un taux d'intérêt moyen de 1,7% en 2014 contre 5,3% l'année précédente. Cette baisse s'explique par l'absence de tirages sur le marché financier international et par le recul du niveau du taux d'intérêt moyen obtenu sur les emprunts

bilatéraux en 2014, soit 1,1% contre 1,6% en 2013. Pour ce qui est du taux d'intérêt moyen des décaissements sur les prêts commerciaux et multilatéraux, ils restent relativement stables, soit 3,0% pour les premiers et 1,4% pour les seconds contre respectivement 3,1% et 1,3% en 2013.

Le taux d'intérêt moyen des décaissements sur FININ se situe à 5,3%. Il est exclusivement issu des ressources mobilisées sur le marché financier régional.

Les termes des décaissements sur FINEX et FININ réalisés en 2014 sont mitigés. Le taux d'intérêt moyen s'est amélioré par rapport à son niveau de 2013. En revanche, le différé moyen et la maturité moyenne se sont dégradés comparativement à leurs niveaux de l'année précédente. Cette dégradation a été plus prononcée pour le différé.

2.3 Indicateurs d'endettement public en 2014

L'évolution de l'endettement public est appréciée à travers l'analyse du niveau du taux d'endettement et de la pression du service de la dette sur les recettes budgétaires.

TABLEAU N°7 : INDICATEURS D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2014

En Pourcentage

	Prévisions	Réalisations	Ecart
Encours/PIB	26,2	29,4	+3,2
Service/Recettes budgétaires	20,7	14,5	-6,3
Intérêts/Recettes budgétaires	7,2	3,6	-3,6

2.3.1. Taux d'endettement public en 2014

Le taux d'endettement s'établit en 2014 à 29,4% contre une prévision de 26,2%, soit un dépassement de 3,2 points. Cette situation s'explique à la fois par une contre performance du Produit Intérieur Brut et un endettement plus important que prévu. En effet, le Produit Intérieur Brut réalisé est inférieur de 5,4% par rapport à la prévision arrêtée à 9454,5 milliards de francs CFA. Pour ce qui est de l'encours, il s'établit en définitive à 2631,0 milliards de francs CFA contre une prévision de 2476,2 milliards de francs CFA. Ce surplus d'endettement résulte d'un niveau d'endettement extérieur supérieur à la prévision. En effet, le stock de la dette extérieure s'est chiffré à 2454,1 milliards de francs CFA contre 2190,5 milliards de francs CFA prévus.

Le taux d'endettement enregistre une hausse de 2,3 points par rapport à son niveau de l'année 2013 où il se situait à 27,1%. Cette évolution se justifie par la croissance plus rapide du stock de la dette par rapport à celle du PIB. En effet, l'encours de la dette publique augmente de 15,2% entre 2013 et 2014 tandis que le PIB ne croît que de 3,0% sur la même période. Cette hausse de l'encours provient de l'augmentation des engagements nets sur toutes les catégories de dettes extérieures hors marché financier mais également de l'appréciation du cours du Dollar américain.

2.3.2. Pression du service de la dette publique sur les recettes budgétaires en 2014

Le ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires qui est de 14,5% en 2014 se situe en dessous de la prévision arrêtée à 20,7%. La pression moins importante sur les recettes budgétaires s'explique par l'évolution du service qui se situe à 386,3 milliards de francs CFA pour une prévision de 545,8 milliards de francs CFA. De même, la charge de la dette sur les recettes budgétaires s'établit à 3,6% contre 7,2% prévus.

La pression du service de la dette sur les ressources propres de l'Etat baisse de 9,6 points en 2014 par rapport à l'année précédente où elle s'établissait à 24,1% consécutivement à la prise en charge du rachat d'une part importante de l'encours de l'Eurobond émis en 2007. Quant au poids des intérêts de la dette sur les recettes budgétaires, il recule de 0,5 point par rapport à son niveau de 2013 où il se situait à 4,8% en raison du paiement du coupon additionnel sur l'encours racheté de l'Eurobond émis en 2007.

Les ratios du taux d'endettement, de la pression du service de la dette et de la charge de la dette sont restés en dessous de leurs seuils stratégiques fixés à 35,0%, 25,0% et 10,0%.

3. SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2014

Le service de la dette publique en 2014 s'élève à 386,3 milliards de francs CFA, soit 386,0 milliards de francs CFA au titre de la dette publique directe et 0,3 milliard de francs CFA au titre de la dette publique garantie. Ce service est inférieur de 159,5 milliards de francs CFA par rapport à la prévision. Le service dû au titre de la dette publique extérieure correspond à 72,3% du service global et celui dû au titre de la dette publique intérieure à 27,7%.

Le montant du service extérieur est de 279,2 milliards de francs CFA contre 356,9 milliards de francs CFA prévus, soit 77,6 milliards de francs de moins. Quant au service intérieur, il est de 107,0 milliards de francs CFA contre une prévision de 188,9 milliards de francs CFA, soit un écart de 81,9 milliards de francs CFA.

Le différentiel observé sur le service extérieur s'explique principalement par la baisse de près de 12,0% du taux de change du Dollar américain et par la baisse généralisée des taux d'intérêt observée sur le marché. Quant à l'écart constaté sur le service intérieur, il résulte du faible niveau des reprises de passifs des entités publiques et des conventions de régularisation sur les travaux effectués pour le compte de l'Etat.

Le service de l'année 2014 connaît une baisse de 271,2 milliards de francs CFA par rapport au service de l'année 2013. Cette forte baisse provient uniquement de la chute en 2014 du niveau des engagements envers le marché financier international. En effet, le service envers le marché financier en 2013 intégrait les opérations de rachat sur l'Eurobond 2017.

Pour ce qui est des règlements effectués en faveur de la dette publique en 2014, ils se chiffrent à 332,0 milliards de francs CFA. Ils concernent exclusivement la dette publique directe. Les paiements réalisés au bénéfice de la dette publique extérieure et intérieure sont respectivement de 259,4 milliards de francs CFA et de 72,6 milliards de francs CFA.

**TABLEAU N°8 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE EN
2014**

En Milliards de Francs CFA

	Principal	Intérêts	Total
Dette Extérieure	185,3	93,9	279,2
Dette Bilatérale	23,8	14,5	38,3
<i>dont Club de Paris</i>	8,4	1,5	9,9
Dette Multilatérale	26,5	6,9	33,4
Dette Commerciale	135,0	15,2	150,3
Marché Financier International	0,0	57,4	57,4
Dette Intérieure	105,2	1,9	107,0
Bancaire	46,9	0,0	46,9
Divers	13,4	0,0	13,4
Moratoire	44,9	0,7	45,6
Marché Financier Régional	0,0	1,1	1,1
Total Service de la Dette Publique	290,5	95,8	386,3

3.1. Service de la dette publique extérieure en 2014

Le service de la dette publique extérieure, qui s'élève à 279,2 milliards de francs CFA, comprend 0,3 milliard de francs CFA au titre de la dette garantie. Il est en baisse de 335,2 milliards de francs CFA par rapport à l'année 2013 où il se situait à 614,5 milliards de francs CFA. Cette diminution résulte exclusivement de la chute du service réalisé en faveur du marché financier international, en l'absence de rachat de titres.

En effet, le service dû au titre de la dette envers le marché financier international se chiffre à 57,4 milliards de francs CFA contre 412,4 milliards de francs CFA en 2013, soit une baisse de 355,0 milliards de francs CFA. Ce service représente 20,5% du service global extérieur.

Le service de la dette bilatérale est de 38,3 milliards de francs CFA contre 28,6 milliards de francs CFA en 2013, soit une augmentation de 9,7 milliards de francs CFA. Cette évolution s'explique principalement par la hausse de 53,8% du service dû aux pays non membres du Club de Paris en 2014. Le service de la dette bilatérale concentre 13,7% du total du service de la dette extérieure.

Le service de la dette multilatérale, qui s'établit à 33,4 milliards de francs CFA, connaît une légère hausse par rapport à son niveau de 2013 où il se situait à 31,6 milliards de francs CFA. Ledit service représente 11,9% du total du service extérieur.

Le service de la dette commerciale s'élève à 150,3 milliards de francs CFA, soit 53,8% du service extérieur. Ce service, qui était de 141,9 milliards de francs CFA en 2013, enregistre une hausse de 8,4 milliards de francs CFA.

Globalement, le service extérieur se compose de 66,4% de remboursements et de 33,6% d'intérêts.

Les règlements réalisés au bénéfice des créanciers extérieurs s'établissent à 259,4 milliards de francs CFA dont 165,7 milliards de francs CFA de principal et 93,7 milliards de francs CFA d'intérêt. Ils sont intégralement payés au titre de la dette publique directe.

3.1.1. Remboursement de la dette publique extérieure en 2014

Le principal dû aux créanciers extérieurs s'élève à 185,3 milliards de francs CFA en 2014 contre 484,2 milliards de francs CFA l'année précédente, soit une baisse de 61,7%. Ce montant comprend 72,9% de principal dû au titre de la dette commerciale, 14,3% au titre de la dette multilatérale et 12,8% au titre de la dette bilatérale. Aucun montant n'a été enregistré en ce qui concerne le service relatif à la dette envers le marché financier international.

Le montant de principal dû pour le compte des créances bilatérales se chiffre à 23,8 milliards de francs CFA. Ce dernier est, comme en 2013, essentiellement porté vers les créanciers membres du Club de Paris qui concentrent 35,3% du principal dû au titre des emprunts bilatéraux.

Quant à l'amortissement relatif aux dettes multilatérales, il totalise 26,5 milliards de francs CFA et reste principalement orienté vers la Banque Africaine de Développement (BAD) qui concentre 69,9% du service dû aux créanciers multilatéraux.

Le capital dû sur les dettes commerciales s'établit à 135,0 milliards de francs CFA. Il se compose de 60,4% d'engagements de type crédit acheteur et de 39,6% de dettes de type fournisseur. Aussi, le poids des crédits acheteurs reste-t-il prédominant en 2014.

Le principal dû pour le compte de la dette envers le marché financier international est nul en 2014. Ce dernier se situait à 318,7 milliards de francs CFA en 2013.

3.1.2. Charges de la dette publique extérieure en 2014

Les intérêts, commissions et frais divers dus au titre de la dette extérieure totalisent 93,9 milliards de francs CFA en 2014. Ils sont en diminution de 27,9% par rapport à l'année précédente où ils se situaient à 130,3 milliards de francs CFA. Cette baisse s'explique par la diminution de 4,5 milliards de francs CFA des charges dues au titre de la dette commerciale et de 36,3 milliards de francs CFA des charges dues au titre de la dette envers le marché financier international. Les charges de la dette publique extérieure représentent 98,1% des charges du service de la dette publique.

Le montant des intérêts dus sur les Eurobonds est de 57,4 milliards de francs CFA, ce qui correspond à 61,1% du total des charges extérieures. Il comprend les coupons des obligations internationales émises en 2007 et en 2013 pour un montant respectif de 9,1 milliards de francs CFA et de 48,3 milliards de francs CFA.

Les intérêts de la dette bilatérale s'élèvent à 14,5 milliards de francs CFA dont 1,5 milliard de francs CFA au titre du huitième accord de réaménagement de dettes avec les pays membres du Club de Paris. Les intérêts dus aux créanciers bilatéraux concentrent 15,4% du montant des charges extérieures.

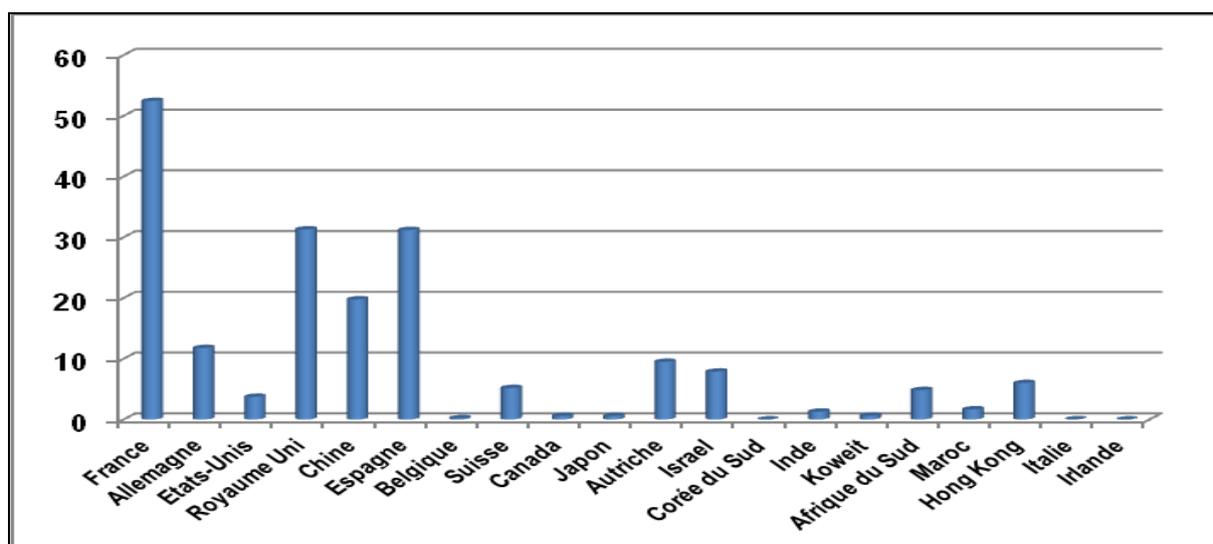
Les charges relatives à la dette multilatérale s'établissent à 6,9 milliards de francs CFA, soit 7,3% du montant global des charges extérieures. Ces dernières sont dues principalement à la Banque Islamique de Développement à hauteur de 47,2%, à la Banque Africaine de Développement pour 31,9% et à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale pour 15,1%.

Les charges portant sur les emprunts commerciaux totalisent 15,2 milliards de francs CFA, soit 16,2% du total des charges extérieures. Ces intérêts sont consacrés aux crédits acheteurs pour 99,9% et aux crédits fournisseurs pour 0,1%.

3.1.3. Service de la dette publique extérieure par pays et monnaies en 2014

Le service dû sur les emprunts commerciaux et bilatéraux en 2014 s'élève à 188,5 milliards de francs CFA. Les partenaires traditionnels du Gabon, qui totalisent 132,1 milliards de francs CFA contre 130,6 milliards de francs CFA en 2013, restent dominants. En effet, la France concentre 27,8% de ce service, l'Espagne 16,6%, le Royaume-Uni 16,6%, l'Allemagne 6,2%, la Suisse 2,7% et la Belgique 0,1%. Le service restant se partage notamment entre la Chine avec 10,5%, l'Autriche avec 5,0%, Israël avec 4,2%, Hong Kong avec 3,2%, l'Afrique du Sud avec 2,6% et les Etats-Unis avec 2,0%.

**GRAPHIQUE N°5 : SERVICE DE LA DETTE BILATERALE ET COMMERCIALE PAR PAYS EN 2014
(EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)**



En 2014, le service de la dette publique extérieure est dû dans les dix monnaies suivantes : l'Euro, le Dollar américain, le Yen, le Yuan Renminbi, le Droits de Tirages Spéciaux, le Dinar Islamique, le Dinar Koweïtien, la Livre Sterling, le Franc Suisse et le

Franc CFA. L'Euro et le Dollar américain restent les monnaies dominantes avec 89,7% du service extérieur. Les services en Euro et en Dollar américain se sont élevés à 257,3 millions pour le premier et à 163,2 millions pour le second. Ils concentrent respectivement 60,4% et 29,3% du service extérieur. Le service en Franc CFA s'est chiffré à 9 192,3 millions, représentant 3,3% du service réalisé au titre de la dette extérieure et ceux en Yuan Renminbi, à 129,9 millions concentrant 3,9% desdits règlements. Quant au service en Dinar Islamique, il s'est situé à 9,5 millions représentant 2,5% du total du service extérieur. Les devises restantes concentrent chacune moins de 0,3% du service extérieur.

3.2. Service de la dette publique intérieure en 2014

Le service relatif à la dette intérieure s'établit à 107,0 milliards de francs CFA en 2014, soit une hausse de 64,0 milliards de francs CFA par rapport à son montant de l'année précédente. Cette augmentation s'explique principalement par la prise en charge des passifs consolidés dont les remboursements sont majoritairement prévus pour 2014 et 2015. Cette variation résulte également de l'accroissement du service au titre des dettes bancaires, moratoires et diverses enregistrée en 2014.

Le montant du service dû aux banques locales est de 46,9 milliards de francs CFA, soit 43,8% du service intérieur. Ce service est en hausse de 39,1 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de l'année 2013, où il se situait à 7,8 milliards de francs CFA. Cette augmentation s'explique principalement par la prise en compte du remboursement partiel du prêt du prêt bancaire consenti en 2013 pour le paiement des rappels de solde des agents publics.

Le service de la dette moratoire se situe à 45,6 milliards de francs CFA en 2014 et représente 42,6% du service intérieur. Il augmente de 30,5 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de l'année précédente.

Le service relatif à la dette diverse s'élève à 13,4 milliards de francs CFA. Il compte pour 12,5% du service de la dette intérieure 2014. Ledit service enregistre une hausse de 7,6 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de l'année 2013, suite au remboursement de la dernière échéance de l'emprunt obligataire émis en 2007 sur le marché sous régional.

Le montant du service au titre de la dette envers le marché financier régional est de 1,1 milliard de francs CFA, soit 1,1% du service intérieur. Il connaît une baisse de 13,2 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de l'année précédente.

En définitive, le service de la dette intérieure se répartit en 98,3% de remboursements et 1,7% de charges.

3.2.1. Remboursement de la dette publique intérieure en 2014

Le principal dû au titre de la dette publique intérieure se chiffre à 105,2 milliards de francs CFA en 2014. Celui-ci enregistre une hausse significative de 63,2 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de l'année 2013.

Le service dû en principal pour le compte de la dette bancaire, de la dette moratoire et de la dette diverse s'établit respectivement à 46,9 milliards de francs CFA, 44,9 milliards de francs CFA et 13,4 milliards de francs CFA. Ils correspondent à 44,6% du total de l'amortissement intérieur pour la dette bancaire, à 42,7% pour les moratoires et à 12,7% pour la dette diverse. Aucun remboursement n'a été effectué envers le marché financier régional en 2014.

3.2.2. Charges de la dette publique intérieure en 2014

Les intérêts dus au titre des emprunts intérieurs totalisent 1,9 milliard de francs CFA en 2014 et sont intégralement dus au marché financier régional et aux créanciers de la dette moratoire. Ils se chiffrent respectivement à 1,2 milliard de francs CFA et 0,7 milliard de francs CFA.

La part des charges intérieures dans le total des intérêts dus est passée de 0,8% en 2013 à 1,9% en 2014. Ces intérêts intérieurs augmentent de 1,1 milliard de francs CFA par rapport à leur niveau de 2013, soit une progression de 69,5% due à l'augmentation du stock des engagements sur la moratoire et sur les émissions sur le marché financier régional.

4. ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2014

L'encours de la dette publique s'établit à 2631,0 milliards de francs CFA en 2014 contre 2283,2 milliards de francs CFA en 2013. Pour ces deux années, la dette publique garantie s'élève respectivement à 0,8 milliard de francs CFA et 1,0 milliard de francs CFA.

La croissance du stock de la dette publique a fortement ralenti en 2014. Elle passe de 53,8% en 2013 pour se situer à 15,2% en 2014. Cette tendance résulte de l'effet conjugué de la chute des engagements nets intérieurs et du ralentissement du rythme de croissance des engagements nets extérieurs entre les deux années.

L'encours extérieur, qui se chiffre à 2454,1 milliards de francs CFA en 2014, enregistre une progression de 20,4% par rapport à son niveau de l'année précédente où il se situait à 2039,0 milliards de francs CFA.

Le stock de la dette intérieure, quant à lui, s'élève à 176,9 milliards de francs CFA contre 244,2 milliards de francs CFA en 2013, soit une baisse de 27,5%.

Le portefeuille de la dette publique en 2014 est composé de créances extérieures pour 93,3% et d'emprunts intérieurs pour 6,7%. Aussi, les prêts extérieurs restent-ils prédominants. Bien que la composition du portefeuille demeure stable, la part de la dette intérieure baisse par rapport à son niveau de 2013 où elle était de 10,7%.

Seule l'évolution des composantes de la dette extérieure explique l'augmentation de la dette publique en 2014.

**TABLEAU N°9: ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE A
FIN 2014**
En Milliards de Francs CFA

	Montant
Dettes Extérieures	2 454,1
Dettes Bilatérales	573,3
Dettes Multilatérales	350,8
Dettes Commerciales	602,7
Marché Financier International	927,2
Dettes Intérieures	176,9
Bancaire	44,5
Divers	13,4
Moratoires	56,4
Marché Financier Régional	62,6
Total Encours de la Dette Publique	2 631,0

4.1. Encours de la dette publique par source de dette à fin 2014

A fin 2014, le stock de la dette publique se compose de 2454,1 milliards de francs CFA de dette extérieure et de 176,9 milliards de francs CFA de dette intérieure.

4.1.1. Encours de la dette publique extérieure à fin 2014

L'encours de la dette extérieure, qui était de 2039,0 milliards de francs CFA en 2013, progresse de 20,4% pour s'établir à 2454,1 milliards de francs CFA. Cette hausse est consécutive à l'augmentation de l'ensemble des catégories de dettes.

L'encours de la dette bilatérale, d'un montant de 573,3 milliards de francs CFA, concentre 23,4% du total de la dette publique extérieure. La dette bilatérale comprend 40,2 milliards de francs CFA de dettes rééchelonnées auprès du Club de Paris, soit 7,0% du stock total de la dette gouvernementale. Le stock de dettes bilatérales croît de 24,2% comparativement à son niveau de l'année 2013 qui était de 461,8 milliards de francs CFA. Cette tendance à la hausse résulte principalement de la croissance des engagements envers la Chine et la France. Ces derniers augmentent respectivement de 28,9% et de 26,1%. L'essentiel du stock de la dette gouvernementale à fin 2014 est concentré entre trois (3) partenaires, à savoir la Chine, la France et l'Allemagne avec respectivement 73,9%, 19,3% et 4,1%.

Le stock de la dette multilatérale s'élève à 350,8 milliards de francs CFA, représentant 14,3% de la dette extérieure. Cet encours, qui se chiffrait à 262,1 milliards de francs CFA en 2013, est en hausse de 33,8% essentiellement du fait de l'augmentation des engagements envers la Banque Islamique de Développement (BID) et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC). Le principal créancier demeure la Banque Africaine de Développement (BAD) avec un montant de 194,8 milliards de francs CFA, soit 55,6% de la dette multilatérale. La BID qui totalise 110,0 milliards de francs CFA, soit 31,4% de la dette envers les organismes multilatéraux, vient en seconde position. Elle est suivie de la BDEAC avec un montant de 21,1 milliards de francs CFA, soit 6,0% de la dette multilatérale et enfin, de la Banque Mondiale avec un encours de 15,2 milliards de francs CFA, soit 4,3% de l'encours multilatéral. Ces quatre (4) créanciers englobent 97,3% du stock de la dette multilatérale. Cinq (5) autres créanciers concentrent les 2,7% restants. Il s'agit notamment de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et du Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

L'encours de la dette commerciale atteint 602,7 milliards de francs CFA, soit 24,6% du stock de la dette extérieure. Cet encours, qui était de 496,4 milliards de francs CFA en 2013, progresse de 21,4% en 2014. Cette évolution est tirée par la hausse des créances envers les partenaires britanniques, autrichiens et suisses. La dette commerciale est majoritairement détenue par les créanciers français, espagnols, autrichiens et britanniques qui englobent 72,2% du stock de dette commerciale. Ils représentent respectivement 19,1%, 19,1%, 18,5% et 15,5% de l'encours de la dette commerciale. Les 27,8% restants de ce stock sont dus aux créanciers d'autres pays, dont la Belgique, l'Israël, la Suisse et les Etats-Unis.

Le stock de la dette envers le marché financier international se chiffre à 927,2 milliards de francs CFA en 2014 et représente 37,8% de la dette extérieure. Cet encours augmente de 13,3% par rapport à son niveau de l'année précédente où il se situait à 818,7 milliards de francs CFA. Cette hausse s'explique exclusivement par l'appréciation en 2014 du Dollar américain par rapport au Franc CFA.

4.1.2. Encours de la dette publique intérieure à fin 2014

Le stock de la dette publique intérieure s'établit à 176,9 milliards de francs CFA en 2014. Ce dernier, qui s'élevait à 244,2 milliards de francs CFA en 2013, enregistre une baisse de 27,5% en 2014 suite à la diminution du stock de toutes les catégories de dettes intérieures. L'encours intérieur en 2014 comprend 25,2% de dettes bancaires, 31,9% de dettes moratoires, 7,6% de dettes diverses et 35,4% de dettes envers le marché régional.

L'encours de la dette bancaire, d'un montant de 44,5 milliards de francs CFA, est en baisse de 31,9 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de l'année 2013. Cette évolution se justifie principalement par le remboursement d'une partie de l'emprunt syndiqué contracté auprès de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédits (APEC).

Le stock des moratoires, qui totalise 56,4 milliards de francs CFA, connaît une baisse de 27,3 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de l'année 2013 qui se chiffrait à 83,8 milliards de francs CFA. En effet, en dépit du niveau de la consolidation des impayés sur les travaux et prestations diverses dus par l'Etat, l'effort de règlement a permis une diminution du stock des moratoires.

L'encours de la dette diverse passe de 14,5 milliards de francs CFA en 2013 à 13,4 milliards de francs CFA en 2014. Ce dernier enregistre une légère baisse de 1,1 milliard de francs CFA. Ce recul est essentiellement dû à un niveau plus faible des reprises de passifs par l'Etat par rapport aux niveaux des années précédentes.

L'encours de la dette envers le marché financier régional, comptabilisé à 62,6 milliards de francs CFA, connaît une baisse de 6,9 milliards de francs CFA par rapport à son niveau de l'année précédente. Cette situation s'explique par le remboursement des Bons du Trésor Assimilables (BTA) pour 44,0 milliards de francs CFA malgré la mobilisation d'un montant de 37,1 milliards de francs CFA en Obligations du Trésor Assimilables (OTA) sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC en 2014.

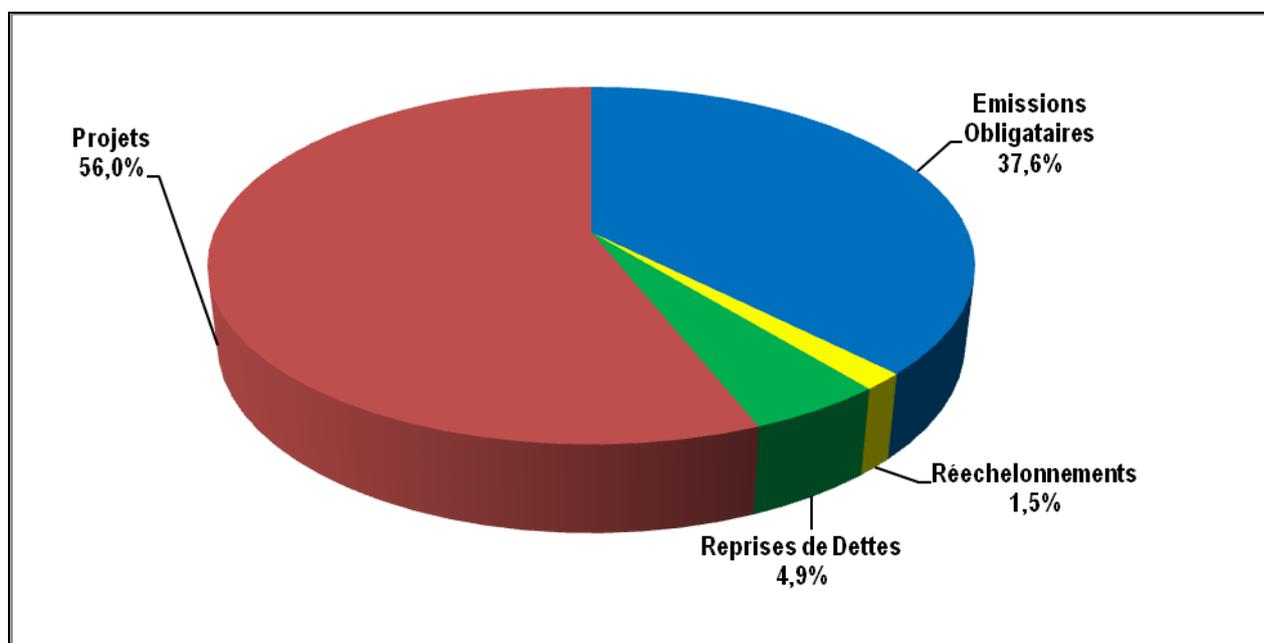
4.2. Encours de la dette publique par affectation à fin 2014

Le stock de la dette publique consacré à la réalisation de projets s'établit à 1472,7 milliards de francs CFA. Le reste de l'encours, qui concerne les opérations d'émissions d'emprunts obligataires, la dette rééchelonnée et les reprises de passifs, totalise 1158,3 milliards de francs CFA.

La part de l'encours relatif aux projets et celle des reprises de passifs augmentent. Le stock de la dette affecté à la réalisation de projets passe de 54,3% en 2013 à 56,0% en 2014. Pour ce qui est de l'encours relatif aux reprises de passifs, sa part évolue de 4,7% en 2013 à 4,9% en 2014. A contrario, le poids des émissions obligataires et celui des dettes rééchelonnées diminuent. Ainsi, la part des emprunts obligataires dans l'encours total correspond à 37,6% en 2014 contre 38,9% en 2013. Le poids de l'encours des dettes rééchelonnées, quant à lui, représente 1,5% en 2014 contre 2,1% l'année précédente.

Globalement, l'encours projet progresse de 18,8% par rapport à son niveau de fin 2013 qui s'établissait à 1239,7 milliards de francs CFA. Quant à l'encours hors-projets, il enregistre une hausse de 11,0% par rapport à son montant de l'année 2013 où il se chiffrait à 1043,5 milliards de francs CFA.

**GRAPHIQUE N°6 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR AFFECTATION A FIN 2014
(EN POURCENTAGE)**



4.2.1. Encours de la dette publique par projet à fin 2014

Le stock de la dette publique par projet en 2014, qui s'élève à 1472,7 milliards de francs CFA, a servi à la réalisation de 84 projets dans 15 secteurs d'activités différents, contre 90 projets dans 16 secteurs en 2013.

Le stock de la dette destiné au financement de projets dans les secteurs de l'électricité et de l'eau, de la route et de la santé totalise 1045,4 milliards de francs CFA, soit 71,0% du montant total de l'encours des projets. Ce dernier, qui s'établissait à 856,2 milliards de francs CFA en 2013, concentrait 69,1% du total de l'encours projets de cette même année.

L'encours relatif aux secteurs de l'électricité et de l'eau se chiffre à 359,6 milliards de francs CFA et regroupe 6 projets. Il s'agit notamment du barrage Grand Poubara, du transport d'énergie électrique et de la centrale électrique d'Owendo qui concentrent respectivement 63,7%, 15,1% et 12,1 % de l'encours de la dette de ces secteurs.

Le montant des engagements du secteur de la route, qui s'établit à 483,8 milliards de francs CFA, englobe 17 projets. Les principaux projets de ce secteur sont le programme routier phase 1, l'aménagement de la route nationale 1, la construction de la route Port-Gentil-Omboué et du pont sur l'Ogooué à Booué, la réhabilitation de la route Ndjolé-Medoumane et la réhabilitation de la route Koumameyong-Ovan. Ils comptent respectivement pour 29,7%, 17,4%, 17,3%, 9,1% et 7,2% du stock des engagements de ce secteur.

Le stock de la dette destiné au secteur de la santé est de 202,0 milliards de francs CFA. Il comprend 8 projets dont les plus significatifs sont le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant, le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville, l'Hôpital Universitaire d'Owendo et l'Hôpital Général d'Angondjé avec respectivement 27,6%, 27,6%, 17,1% et 14,9% de l'encours de ce secteur. Ces projets représentent ainsi 87,2% du total de l'encours du secteur de la santé.

Le reste de l'encours projets, d'un montant de 427,3 milliards de francs CFA, soit 29,0% du total de l'encours projets, est réparti entre onze (11) secteurs d'activités. Ce stock est affecté à la réalisation de 53 projets dont notamment, l'aménagement des aéroports, la construction du complexe multisport Omar Bongo Ondimba, l'assainissement de la ville de Libreville et la réhabilitation du stade omnisport Omar Bongo Ondimba.

4.2.2. Encours de la dette publique hors projets à fin 2014

L'encours de la dette publique non affecté à la réalisation de projets s'élève à 1158,3 milliards de francs CFA en 2014. Les émissions obligataires en sont la principale composante avec 85,4% du total de cet encours. Elles sont suivies des conventions de reprises de dettes puis des rééchelonnements de dettes qui concentrent respectivement 11,1% et 3,5% du total dudit encours.

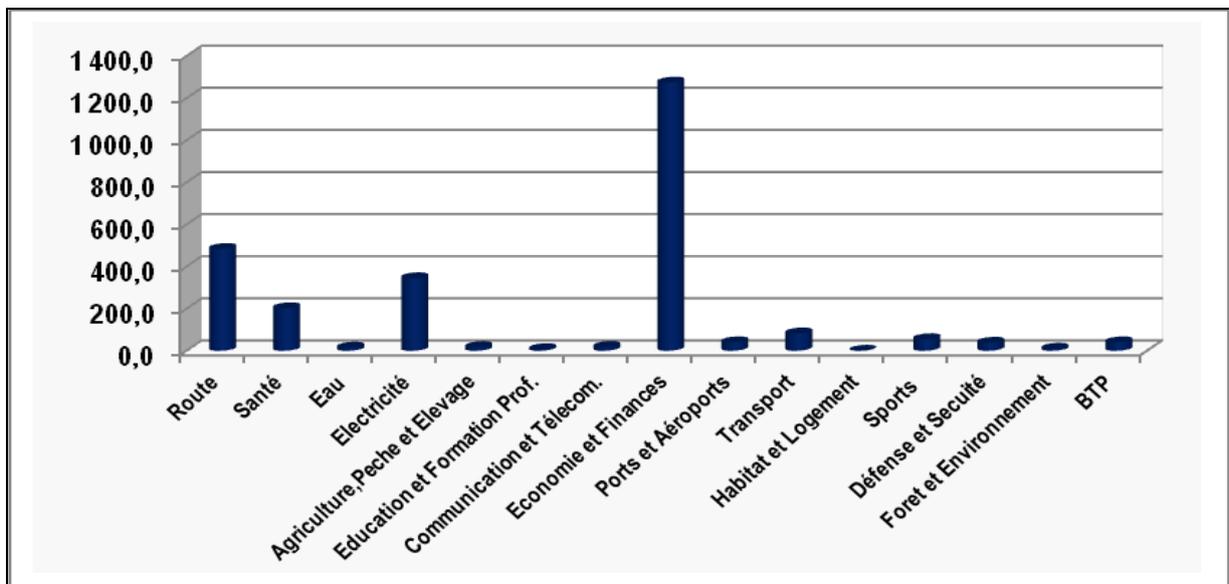
Le stock des émissions obligataires, qui s'établit à 989,8 milliards de francs CFA, augmente de 11,4% par rapport à son niveau de l'année 2013. Cet encours comprend 62,6 milliards de francs CFA issus du marché financier régional, 117,7 milliards de francs CFA relatifs à l'encours restant de l'Eurobond 2017 et 809,5 milliards de francs CFA au titre du stock de l'Eurobond 2024 émis en 2013. Les fonds levés sur le marché régional ont contribué au financement de l'équilibre des budgets 2013 et 2014. Pour ce qui est des Eurobonds émis en 2007 et 2013, ils ont contribué au désendettement partiel vis-à-vis du Club de Paris pour le premier et au remboursement partiel de l'Eurobond 2017 ainsi qu'à

l'accélération des travaux du Schéma Directeur National des Infrastructures pour le second.

L'encours dédié aux opérations de rééchelonnement, à savoir les dettes renégociées avec les pays membres du Club de Paris au titre du huitième Club de Paris, se chiffre à 40,2 milliards de francs CFA en 2014. Il diminue de 15,2% par rapport à l'année précédente.

Le stock de la dette portant sur les reprises de dette, qui totalise 128,3 milliards de francs CFA, est en hausse de 18,8% comparativement à son niveau de 2013. Celui-ci comprend notamment, les arriérés de paiement des cotisations sociales des établissements à autonomie de gestion envers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, les impayés de consommation de l'Etat vis-à-vis de Gabon Telecom et de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon.

GRAPHIQUE N°7 : ENCOURS PROJETS PAR SECTEUR A FIN 2014 (EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)



4.3. Encours de la dette publique par monnaie, maturité et taux d'intérêt à fin 2014

Le portefeuille de la dette publique se caractérise par la prédominance de monnaies à taux de change flottant, de prêts à taux d'intérêt fixe et de longues maturités.

En 2014, le niveau des engagements à taux de change fixe augmente de 10,1% et celui des engagements à taux de change variable de 19,3%. L'augmentation de l'encours à change variable reste plus importante que celle de l'encours à change fixe. Toutefois, comparé à l'année précédente, leurs hausses sont moins prononcées. En effet, en 2013, la progression de l'encours à change fixe était de 43,2% et celle de l'encours à change variable de 63,5%.

En 2014, la dette à taux d'intérêt fixe s'accroît de 14,0% par rapport à son niveau de l'année précédente. Cette tendance est cependant plus faible qu'en 2013 où ce taux de croissance se situait à 79,9%. Quant aux emprunts à taux d'intérêt variable, ils augmentent de 18,9% en 2014 contre 7,3% en 2013, soit une accélération du rythme de croissance. Globalement, le taux d'intérêt moyen du portefeuille de la dette publique, qui s'établit à 3,7% en 2014, demeure relativement stable par rapport à son niveau de l'année précédente où il était de 3,8%.

La maturité moyenne du portefeuille de la dette publique, qui était de 9,0 ans en 2013, recule légèrement de 0,4 an en 2014. Elle est influencée par les caractéristiques des emprunts extérieurs notamment, des prêts bilatéraux et multilatéraux.

4.3.1. Encours de la dette publique par monnaie à fin 2014

L'encours de la dette à taux de change fixe s'élève à 1108,7 milliards de francs CFA en 2014 et celui libellé à taux de change variable se chiffre à 1522,3 milliards de francs CFA. Ils représentent respectivement 42,1% et 57,9% du total de l'encours.

L'encours en Euro s'établit à 856,4 milliards de francs CFA et celui en Franc CFA totalise 252,3 milliards de francs CFA. L'Euro reste par conséquent la principale devise du stock des engagements à taux de change fixe avec 77,2% du total desdits engagements. Le Franc CFA, en ce qui le concerne, concentre 22,8% de cet encours.

TABLEAU N°10 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIE A FIN 2014
En Milliards de Francs CFA

	Montant
Dollars Américains (USD)	1 250,2
Euros (EUR)	856,4
Dinars Koweïtiens (KWD)	1,9
Yuans Renminbi (CNY)	177,1
Dinars Islamiques (IDI)	89,1
Yens japonais (JPY)	2,6
Francs CFA (XAF)	252,3
Autres	1,4
Total Encours	2 631,0

La dette exprimée dans des devises à taux de change flottants, pour sa part, est dominée par le Dollar américain avec un montant équivalent à 1250,2 milliards de francs CFA, le Yuan Renminbi avec un encours correspondant à 177,1 milliards de francs CFA et le Dinar Islamique avec un stock équivalent à 89,1 milliards de francs CFA. Leur répartition reste identique à celle de l'année 2013 du fait de l'importance des tirages dans ces trois (3) monnaies. En effet, les prêts en Dollar américain restent prépondérants avec 82,1% de l'encours à change flottant. Ils sont suivis des prêts libellés en Yuan Renminbi puis de ceux exprimés en Dinar Islamique. Ces derniers concentrent respectivement 11,6% et 5,9% de l'encours à taux de change variable. Le reste de l'encours, représentant 0,4% du stock à change variable, est exprimé dans d'autres monnaies notamment, le Yen japonais et le Dinar koweïtien.

Au final, l'Euro et le Dollar américain pèsent respectivement 32,6% et 47,5% de l'encours de la dette publique en 2014. Ces derniers, qui concentraient 81,5% du total de l'encours en 2013, représentent désormais 80,1% de l'encours. Ce léger recul se justifie par la baisse de la part de chacune de ces monnaies dans l'encours total. En effet, l'Euro et le Dollar américain perdent respectivement 60,0 et 80,0 points de base entre 2013 et 2014. Pour ce qui est des autres devises, les évolutions sont diverses. La part du Franc CFA baisse légèrement en 2014 avec 9,6% du total de la dette publique contre 10,9% l'année précédente tandis que la part du Yuan Renminbi augmente, passant de 5,4% en 2013 à 6,7% en 2014. Le poids de ces quatre (4) devises dans l'encours de la dette publique baisse et se situe à 96,4% contre 97,5% en 2013.

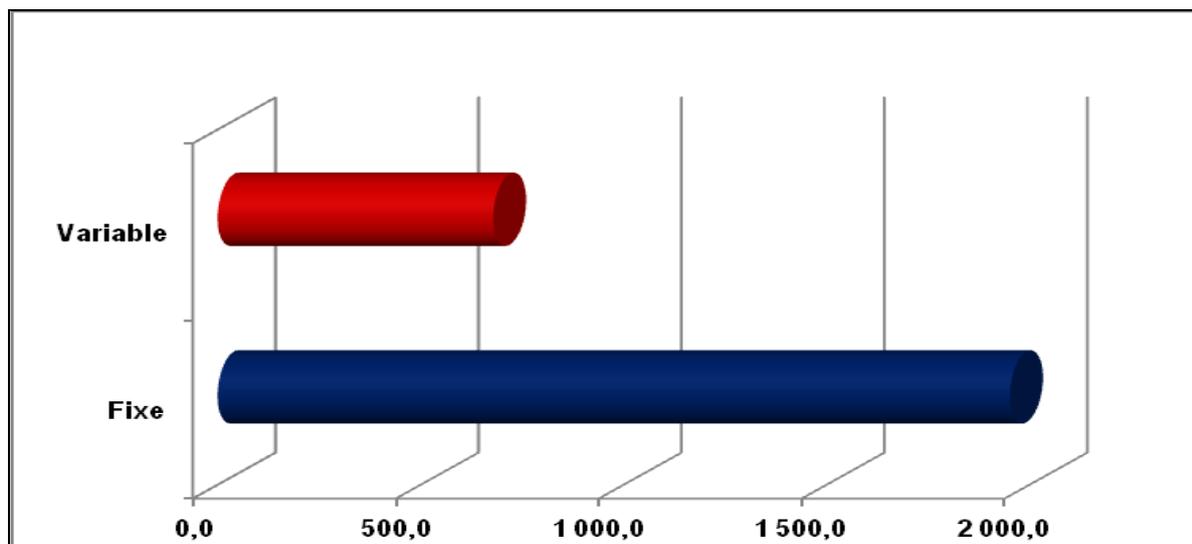
4.3.2. Encours de la dette publique par taux d'intérêt à fin 2014

En 2014, l'encours de la dette publique comprend 1952,2 milliards de francs CFA d'emprunts à taux d'intérêt fixe et 678,8 milliards de francs CFA d'emprunts à taux d'intérêt variable. L'encours de la dette publique à taux fixe, qui augmentait de 79,9% en 2013, ne croît plus que de 14,0% en 2014. L'encours de la dette à taux variable, quant à lui, croît de 18,9% en 2014 contre une hausse de 7,3% en 2013.

La part de l'encours à taux d'intérêt fixe, qui passe de 75,0% en 2013 à 74,2% en 2014, baisse légèrement du fait de la réduction de la dette intérieure dont l'intégralité des engagements est à intérêt fixe.

Le stock des engagements à taux flottant se chiffre à 678,8 milliards de francs CFA en 2014 contre 571,3 milliards de francs CFA en 2013. La part de cet encours dans le stock total de la dette augmente légèrement entre les deux années, passant de 25,0% en 2013 à 25,8% en 2014. Cet encours est majoritairement constitué de prêts conclus aux taux Euribor qui s'élèvent à 599,5 milliards de francs CFA, soit 88,3% du stock des prêts à taux d'intérêt variable. L'Euribor à 6 mois compte pour 71,1% et l'Euribor à 3 mois représente 17,2%. Le montant des prêts dont le taux de base est le Libor est de 69,2 milliards de francs CFA. Il représente 10,2% de l'encours de la dette à taux d'intérêt variable, avec une prédominance du Libor à 6 mois. Ce dernier concentre 98,5% du stock des engagements contractés à taux Libor. La part restante de l'encours à taux d'intérêt variable, soit 1,5% est majoritairement composé de prêts ayant pour taux d'intérêt de base le TEC 10.

**GRAPHIQUE N°8 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NATURE DE TAUX D'INTERET EN 2014
(EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)**



Le taux d'intérêt moyen du portefeuille de la dette publique s'établit à 3,7% au 31 décembre 2014.

Les emprunts à taux d'intérêt inférieur à 3% totalisent 1380,1 milliards de francs CFA, soit 52,5% du stock global. Les prêts sans intérêt se chiffrent à 384,8 milliards de francs CFA. Ils concentrent 14,6% de l'encours global. Ils sont constitués essentiellement d'emprunts bilatéraux chinois, de dettes commerciales non assurées et de créances envers la Banque Islamique de Développement pour ce qui est de la dette extérieure et, des dettes diverses en ce qui concerne la dette intérieure. Les emprunts dont le taux d'intérêt est inférieur à 3% s'élèvent à 995,3 milliards de francs CFA et comprennent majoritairement des prêts multilatéraux et des emprunts commerciaux contractés auprès de partenaires espagnols et français.

Le montant des créances ayant un taux d'intérêt compris entre 3,0% et 6% est de 320,4 milliards de francs CFA. Il représente 12,2% du stock de la dette publique et fait essentiellement référence aux créances commerciales pour ce qui est de la dette extérieure, et aux engagements vis-à-vis du système bancaire ainsi qu'aux émissions sur le marché financier régional pour la dette intérieure.

Les engagements dont le taux d'intérêt est compris entre 6,0% et 10% se chiffrent à 930,5 milliards de francs CFA. Ces emprunts concentrent 35,4% du portefeuille de la dette publique et sont constitués de quelques dettes multilatérales et d'émissions obligataires effectuées sur le marché financier international.

Globalement, les taux d'intérêt de l'encours restent situés en dessous de 5,0% grâce au maintien, depuis 2009, des taux de base des principales banques centrales occidentales à des niveaux très bas.

TABLEAU N°11 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NIVEAU DE TAUX D'INTÉRÊT A FIN 2014

En Milliards de Francs CFA

	Montant
0%	384,8
0,0 à 3%	995,3
3,0 à 6%	320,4
6,0 à 10%	930,5
Total Encours de la Dette Publique	2 631,0

4.3.3. Encours de la dette publique par maturité à fin 2014

La maturité moyenne du portefeuille de la dette publique a légèrement reculé passant de 9,0 ans en 2013 à 8,6 ans en 2014. Elle est principalement influencée par la durée des emprunts extérieurs qui est de 9,1 ans. La maturité des engagements intérieurs, quant à elle, est de 1,5 ans.

La durée moyenne des emprunts extérieurs est influencée par la maturité moyenne des prêts bilatéraux, multilatéraux et par celle des créances envers le marché financier qui se situent respectivement à 12,9 ans, 10,2 ans et 9,1 ans. Pour ce qui est de la maturité moyenne des créances commerciales, elle est de 5,1 ans.

Le montant des prêts dont la maturité restante se situe entre 0 et 5 ans est de 692,3 milliards de francs CFA et représente 26,3% du portefeuille de la dette publique. Les caractéristiques de ces emprunts sont tirées des conditions obtenues sur la dette commerciale, la dette intérieure et accessoirement de la maturité restante de l'emprunt obligataire international émis en 2007 qui est de 3,0 ans.

Les prêts dont la maturité résiduelle est comprise entre 5,0 et 10 ans se chiffrent à 1260,6 milliards de francs CFA, soit 47,9% de l'encours de la dette publique. Ces derniers comprennent des emprunts commerciaux, bilatéraux et multilatéraux mais aussi des engagements envers le marché financier international au titre de l'emprunt obligataire émis en 2013.

TABLEAU N° 12 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MATURETE RESTANTE A FIN 2014

En Milliards de Francs CFA

	Montant
0 à 2ans	300,4
2,0 à 5 ans	391,9
5,0 à 10 ans	1 260,6
10,0 à 20 ans	655,0
Plus de 20,0 ans	23,1
Total Encours de la Dette Publique	2 631,0

Les prêts ayant une durée restante située entre 10,0 et 20 ans s'élèvent à 655,0 milliards de francs CFA, soit 24,9% de l'encours global. Ces derniers se composent de créances bilatérales et multilatérales.

Le montant des engagements dont la maturité résiduelle est supérieure à 20 ans s'établit à 23,1 milliards de francs CFA. Ces emprunts sont peu importants et ne concentrent que 0,9% du total de l'encours. Ils comprennent trois (3) prêts concessionnels accordés par le Canada, la BAD et la BADEA.

CONCLUSION

La mise en œuvre de la stratégie d'endettement public en 2014 a été marquée par la signature de nouveaux engagements pour un montant de 340,6 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 75,7% par rapport à la prévision. Ces prêts ont été affectés à la réalisation des projets d'investissement à hauteur de 89,1% et aux opérations d'équilibre du budget pour 10,9%. Cette répartition demeure en phase avec la politique de soutien à la production et de promotion des secteurs sociaux.

Les conditions obtenues sur les emprunts signés en 2014 sont meilleures que celles prescrites par la stratégie d'endettement public. En effet, la maturité moyenne et le différé moyen se sont situés respectivement à 13,6 ans et à 4,6 ans. Le taux d'intérêt moyen, quant à lui, s'est établi à 2,7%. Par ailleurs, le portefeuille des nouveaux emprunts est composé à 100,0% d'engagements à taux de change fixe et à 71,4% d'engagements à taux d'intérêt variable.

Les tirages sur financements extérieurs et intérieurs se sont élevés à 293,3 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 91,7%. Ce résultat satisfaisant découle des performances obtenues sur les prêts projets réalisés à hauteur de 94,9%. Les créanciers bilatéraux, multilatéraux et commerciaux concentrent la totalité des décaissements sur prêts projets, soit respectivement 32,1%, 40,5% et 27,4% desdits décaissements. Pour ce qui est des tirages sur emprunts d'équilibre, ils ont été entièrement effectués sur le marché financier régional. Au final, les tirages sur les prêts projets ont été utilisés pour la réalisation des projets d'infrastructures à hauteur de 57,5%.

Les indicateurs d'endettement sont restés en deçà des seuils stratégiques. En effet, le taux d'endettement s'est situé à 29,4% contre un plafond arrêté à 35,0%. En ce qui concerne le ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires, il s'est établi à 14,5% contre un seuil de 25,0%. La charge de la dette sur les recettes budgétaires est ressortie à 3,6% contre un plafond de 5%.

Le service de la dette publique s'est élevé à 386,3 milliards de francs CFA. Il comprend 290,5 milliards de francs CFA de principal et 95,8 milliards de francs CFA d'intérêts, commissions et frais divers. Les emprunts extérieurs se sont chiffrés à 279,3 milliards de francs CFA, soit 72,3% du service total. Le service intérieur, quant à lui, s'est établi à 107,0 milliards de francs CFA, soit 27,7% du service global.

Le stock de la dette publique s'est situé à 2631,0 milliards de francs CFA. Il est composé de 2451,1 milliards de francs CFA de dette extérieure et de 176,9 milliards de francs CFA de dette intérieure. L'encours de la dette publique est composé de 42,1% de prêts à taux de change fixe et de 57,9% d'engagements à taux de change variable. Les emprunts à taux d'intérêt fixe concentrent 74,2% du total du stock de la dette publique et ceux à taux d'intérêt flottant 25,8%. La maturité moyenne du portefeuille pour sa part, se

fixe à 8,6 ans avec 9,1 ans pour les emprunts extérieurs et 1,5 an pour les prêts intérieurs.
Le taux d'intérêt moyen de la dette publique est de 3,7%.

ETUDE THEMATIQUE : ACTIVITE DU GABON SUR LE MARCHE DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014

De nombreux Etats africains ont désormais recours aux marchés financiers international et régional pour financer leurs déficits budgétaires, et ce partant, leurs investissements. Le Gabon qui s'inscrit dans cette logique a, depuis 2007, eu recours aux marchés financiers à de nombreuses reprises. Ainsi, après une première intervention en 2007 à travers deux émissions obligataires dont l'une sur le marché financier international et l'autre sur le marché financier régional, la République Gabonaise a procédé en 2013 à l'émission d'un Eurobond de 1,5 milliard de Dollars américains, soit 724,5 milliards de francs CFA, sur le marché financier international. Par ailleurs, depuis cette même année, l'Etat gabonais émet régulièrement des Bons du Trésor Assimilables (BTA) ainsi que des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) sur le marché des titres publics à souscription libre de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).

L'économie gabonaise repose principalement sur les matières premières, l'exploitation et la transformation du bois et sur les services. En 2014, le taux de croissance s'est établi à 5,1% et le taux d'endettement à 29,4%. Afin de consolider la croissance économique et assurer la réalisation des objectifs du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), la stratégie du Gouvernement repose sur le maintien à un niveau élevé des investissements publics porté par ses ressources propres, la contribution des partenariats publics et privés et le recours à l'emprunt, notamment sur les marchés financiers.

L'intérêt grandissant pour le marché financier international réside dans sa grande capacité de financement. Aussi, ce dernier s'impose t-il de plus en plus comme la source de financement alternative aux emprunts traditionnels souvent limités. Pour ce qui est du marché financier régional, son principal intérêt réside dans sa capacité à réduire certains risques liés aux financements extérieurs. En effet, l'endettement sur le marché régional se faisant en monnaie locale, un recours plus important à ce marché réduirait le risque de change du portefeuille de la dette publique. De plus, la réorientation de la politique monétaire accommodante de la Réserve Fédérale américaine devrait entraîner une hausse des taux d'intérêts sur les emprunts du Trésor américain. Cette situation conduira à une réorientation d'une partie des capitaux vers les Etats-Unis privant ainsi les pays africains de ressources nécessaires au soutien de leurs niveaux de croissance. Dans ce contexte, les financements intérieurs constituent une alternative viable. Par ailleurs, la problématique du coût des emprunts sur le marché financier régional se posera avec moins d'acuité une fois que celui-ci aura gagné en maturité.

L'engagement, pris en juillet 2009 par les pays membres de la CEMAC, de réduire tous les ans le montant de leur concours auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) en les remplaçant graduellement par des bons et obligations du Trésor,

s'inscrit dans une logique de développement du marché financier régional. L'arrêt des avances statutaires de la BEAC aux Trésors publics en 2011, a par la suite permis le lancement effectif des activités du marché financier régional.

Le marché financier de la CEMAC comprend deux (2) principaux marchés organisés actuellement autour de deux (2) grands acteurs : la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) et la BEAC. Le premier est un marché d'actions et d'obligations accessible à tous les acteurs économiques publics et privés, aussi bien résidents que non résidents. L'autorité de régulation et de contrôle sur ce marché est la Commission de Surveillance des Marchés Financiers de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Le second marché, organisé entièrement par la BEAC, est exclusivement réservé aux Trésors Publics des Etats membres. Il a été mis en place sous la dénomination de Marché des Titres Publics à Souscription Libre de la CEMAC.

En dépit des résolutions prises par les Etats membres en 2009, le marché des emprunts d'Etat reste à un stade embryonnaire, même si le marché des BTA fonctionne désormais à un rythme relativement satisfaisant. En effet, l'historique des émissions de dettes est encore quelque peu limité. Le Cameroun était, jusqu'en 2012, le seul intervenant sur ledit marché et les premières opérations du Gabon ont été effectuées en 2013. Pour ce qui est du Tchad et de la Centrafrique, ils ont procédé à seulement quatre (4) opérations pour le premier et deux (2) pour le second. Quant à la République du Congo et à la Guinée Equatoriale, elles n'ont, jusqu'en fin 2014, procédé à aucune émission sur ce marché.

Les enjeux d'une présence sur le marché régional, rappelés ci-dessus, sont tels que la plupart des pays membres ont inscrit le développement du marché régional comme l'un des objectifs de leur politique d'endettement. Par ailleurs, de nombreuses réformes sont envisagées au sein des organismes régionaux pour développer ce marché. La méconnaissance du marché régional par le grand public est un des principaux obstacles à son développement et à son adhésion par le plus grand nombre. C'est la raison pour laquelle la présente étude s'attelle à présenter le fonctionnement du marché des titres à souscription libre de la CEMAC, ainsi que l'analyse des interventions du Gabon sur ledit marché à savoir, le volume de ses émissions, le résultat de ses adjudications et la répartition géographique de ses titres.

1. Le fonctionnement du marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC

Le fonctionnement du marché des titres publics en zone CEMAC est régi par sept (7) principaux textes juridiques. Ce corpus intègre le « Règlement n°03/08/CEMAC/UMAC/CM du 06 octobre 2008 relatif aux titres publics à souscription libre émis par les Etats membres de la CEMAC » et trois (3) instructions à savoir, l'« Instruction n°02/CRCT/2010 du 23 décembre 2010 relative à la Comptabilité-Titres de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres », l'« Instruction

n°03/CRCT/2010 du 23 décembre 2010 relative à la Comptabilité-Titres des Teneurs de Comptes » et l'«Instruction n 04/CRCT/2010 du 23 décembre 2010 portant dispositions tarifaires relatives à l'affiliation à la CRCT ». Il comprend également le « Cahier des Charges des Spécialistes en Valeurs du Trésor arrêté en application des dispositions de l'article 6 du Règlement n°03/08/CEMAC/UMAC/CM relatif aux Titres Publics à Souscription Libre émis par les Etats membres de la CEMAC », le « Règlement Général de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres adopté le 23 décembre 2010 » et le recueil des « Principaux Modes Opératoires des Trésors Nationaux sur le Marché des Titres Publics émis par Adjudication dans la CEMAC adoptés en mars 2011 ».

Les principaux intervenants sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC, communément appelé « marché de la BEAC », sont les Trésors publics, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) et la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT).

Les Trésors Nationaux des Etats membres agissent en qualité d'agents émetteurs pour répondre aux besoins liés à leurs déficits budgétaires et de trésorerie ainsi qu'aux besoins liés à la gestion de la dette.

Les Directions Nationales de la BEAC sont chargées de l'organisation matérielle des séances d'adjudication des titres publics et reçoivent des Trésors Nationaux et des SVT, l'ordre de mouvementer leurs comptes-courants pour assurer l'achat ou le remboursement des titres qui font l'objet des transactions.

La BEAC, avec le concours de la CRCT, joue le rôle de responsable de compte, de banque de règlement et de caisse centrale de dépôts. La CRCT est une structure spécialisée de la BEAC qui reçoit en dépôts les titres publics émis par les Trésors des Etats membres de la CEMAC et détenus par les SVT qui sont ses adhérents exclusifs.

Les SVT sont des prestataires de services financiers agréés par le Ministre en charge des Finances. Ils sont choisis parmi les établissements de crédit qui satisfont au Cahier des Charges arrêté par le ministre suivant un modèle adopté par le Comité Ministériel et après avis du Comité de Politique Monétaire.

Les titres émis sur le marché des titres publics à souscription libre sont des titres de créance sur l'Etat. Ces derniers sont émis par voie d'appel d'offres ouverts aux établissements de crédit ayant signé avec le Trésor du pays émetteur une convention spéciale leur permettant d'acquérir le statut de SVT et ayant un compte à la BEAC. Ainsi, le marché primaire d'émission des valeurs du Trésor est réservé uniquement aux SVT.

Deux (2) types de titres sont émis sur le marché de la BEAC. Il s'agit des Bons du Trésor Assimilables (BTA) et des Obligations du Trésor Assimilables (OTA). Les Bons du Trésor sont des titres à court terme avec des échéances de 13, 26 et 52 semaines. Ils permettent de pallier les décalages temporaires dans la trésorerie publique. Les

Obligations du Trésor sont des titres à moyen et long termes dont les durées sont supérieures à un an. Ils ont pour objectif principal de soutenir l'investissement.

TABLEAU N°13 : SYNTHÈSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC

Instruments	BTA	OTA
Maturité	13, 26 et 52 semaines	Plus de un an
Fréquence	Hebdomadaire	Mensuelle
Valeur nominale unitaire	1 000 000 francs CFA	10 000 franc CFA
Paiement des intérêts	Précompté	Annuel

Les adjudications des BTA se font à une fréquence hebdomadaire et celle des OTA se font de façon mensuelle. La valeur faciale d'une OTA est fixée à 10 000 francs CFA afin de rendre ce type de titres accessible à la grande majorité des souscripteurs. En ce qui concerne les BTA, leur valeur nominale unitaire pour les souscripteurs opérant sur le marché primaire a été fixée à un (1) million de francs CFA. Les intérêts sur les BTA sont précomptés et versés immédiatement dès la souscription du titre sans attendre l'échéance. Par contre, les intérêts sur les OTA sont payés annuellement.

Les bons et obligations du Trésor sont émis selon un calendrier annuel indicatif arrêté, dans le cas du Gabon, conjointement par le Ministre en charge de l'Economie et Celui en charge du Budget, dans le respect de la réglementation en vigueur. Chaque adjudication met en concurrence les SVT, lesquels soumissionnent en leur nom propre et pour le compte de leur clientèle. La technique de soumission utilisée est celle de l'adjudication à prix demandé (technique d'adjudication « à la hollandaise »). Cela signifie que les ordres sont servis aux taux d'intérêt ou au prix proposés par les soumissionnaires. Les offres les plus intéressantes, à savoir celles dont les taux d'intérêt sont les plus bas pour les BTA et celles dont les prix offerts en pourcentage du nominal sont les plus élevés pour les OTA, sont servies en priorité jusqu'à concurrence du montant souhaité par le Trésor.

Dans le cas des OTA, les séances d'adjudication peuvent être précédées d'une campagne de communication régionale. A cet égard, le Gabon a fait le choix de procéder dans un premier temps à ces campagnes en dépit du coût induit. Cette décision se justifie par la volonté du Trésor gabonais et de la DGD de créer une relation de confiance avec les investisseurs locaux et régionaux. Aussi, ces campagnes devraient-elles se poursuivre jusqu'en 2018. Les étapes sélectionnées jusqu'à lors par le Gabon pour sa campagne de communication sont Libreville, Douala, Brazzaville et plus récemment Malabo. Ces villes ont été sélectionnées sur la base du réseau d'investisseurs dont elles bénéficient dans leurs pays respectifs.

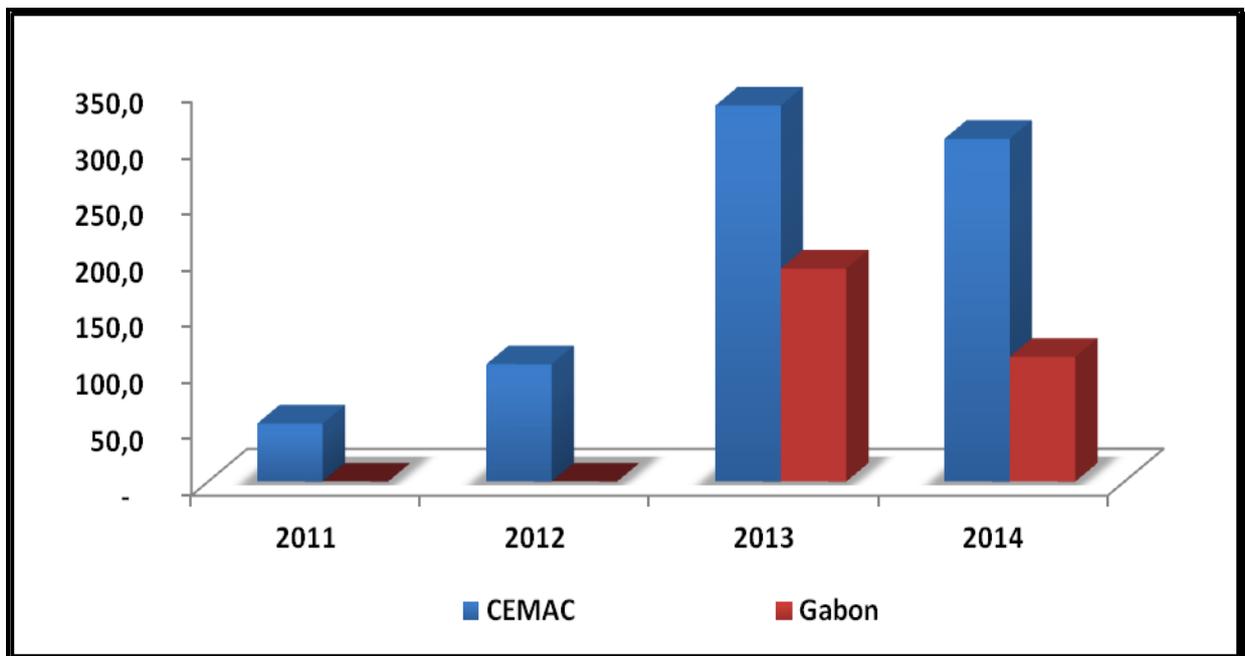
Pour assurer la transparence des opérations sur ce marché, les résultats des adjudications sont diffusés auprès des médias par des communiqués périodiques. Par ailleurs, afin de garantir un bon suivi des engagements par le Trésor, ce dernier a

l'obligation de conserver dans un compte courant à la BEAC un montant suffisant de trésorerie lui permettant de faire face aux échéances des titres émis.

2. Le volume des émissions du Gabon sur le marché des titres publics

En 2013, année de la première intervention du Gabon sur le marché de la BEAC, les émissions de l'Etat gabonais sur ledit marché se sont chiffrées à 189,5 milliards de francs CFA. L'année suivante, un total de 111,0 milliards de francs CFA a été levé sur ce marché, soit une baisse de 41,4%. Cette évolution s'explique par le resserrement des plafonds d'endettement en 2014 à la suite de l'émission en décembre 2013 d'un Eurobond d'un montant équivalent à 724,5 milliards de francs CFA sur le marché financier international. Pour ce qui est du montant total émis par les pays de la CEMAC sur le marché de la BEAC en 2013, il est de 332,0 milliards de francs CFA.

GRAPHIQUE N°9 : VOLUME DES TITRES EMIS PAR LE GABON ET L'ENSEMBLE DES PAYS DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014 (EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)



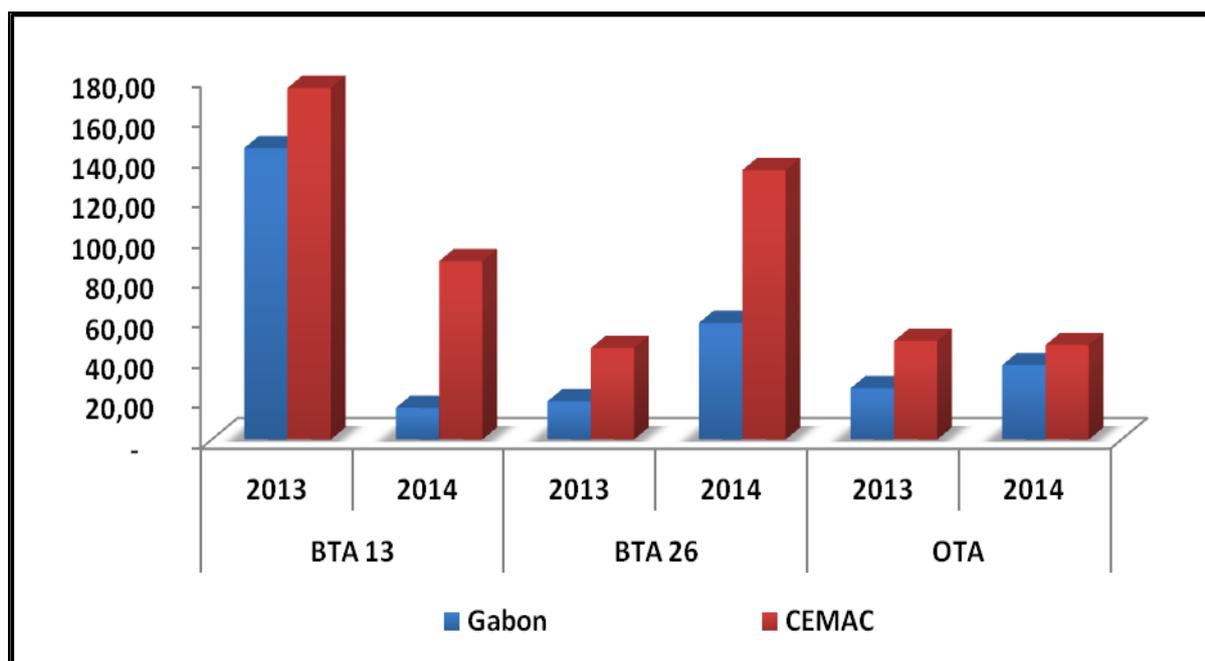
Ainsi, en 2013, la part du Gabon représente 57,1% du montant total des émissions sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC. Le poids du Gabon sur ce marché passe à 36,7% en 2014, soit une baisse de 20,4 points entre les deux années. Cette évolution se justifie essentiellement par la baisse du volume émis par le Gabon en 2014 et par les interventions du Tchad et de la Centrafrique sur le marché de la BEAC, contrairement à l'année 2013 au cours de laquelle ces derniers n'avaient procédé à aucune émission de titres sur ledit marché.

Le Trésor gabonais a eu recours à trois (3) instruments en 2013. Les fonds levés cette année ont été collectés sous la forme de BTA à 13 semaines pour un montant de 145,0 milliards de francs CFA, de BTA à 26 semaines pour un montant de 19,0 milliards de francs CFA et d'OTA à 3 ans pour 25,5 milliards de francs CFA. Ces instruments

représentent respectivement 76,5%, 10,0% et 13,5% du montant total levé par le Gabon sur ce marché.

En 2013, la part du Gabon représente 82,9% des sommes levées sous la forme de BTA à 13 semaines sur le marché de la BEAC, 44,2% des capitaux levés sous la forme de BTA à 26 semaines et 52,0% du montant drainé sous la forme d'OTA.

GRAPHIQUE N°10 : VOLUME DES TITRES EMIS PAR INSTRUMENTS PAR LE GABON ET L'ENSEMBLE DES PAYS DE LA CEMAC (EN MILLIARDS DE FRANCS CFA)



En 2014, le Trésor gabonais a eu recours aux mêmes instruments que l'année précédente. Ainsi, les 111,0 milliards de francs CFA levés sur le marché de la BEAC par le Trésor gabonais, l'ont été pour 15,8 milliards de francs CFA sous la forme de BTA à 13 semaines. Ces derniers représentent 14,2% du montant total émis par le Gabon en 2014. Pour ce qui est des émissions de BTA à 26 semaines, elles ont totalisé 58,1 milliards de francs CFA, soit 52,4% du montant total mobilisé. Les 37,1 milliards de francs CFA restants, soit 33,4% du total obtenu en 2014, ont été levés sous la forme d'OTA à 3 ans.

En 2014, la part du Gabon représente 17,8% des sommes levées sous la forme de BTA à 13 semaines sur le marché de la BEAC. En ce qui concerne les capitaux levés par le Trésor gabonais sous la forme de BTA à 26 semaines et d'OTA, ils concentrent respectivement 44,1% et 78,7% du montant total émis sous la forme de ces instruments par les Trésors des pays membres de la CEMAC.

En définitive, au cours des années 2013 et 2014, la stratégie adoptée par le Gabon en ce qui concerne le choix de ses instruments a consisté à privilégier les titres de court et moyen termes. En effet, les besoins de trésorerie ont été pourvus pour les deux tiers (2/3) par des bons à 13 semaines et sans recourir aux BTA à 52 semaines. Pour ce qui est de besoins de financement, la maturité des OTA a été limitée à 3 ans. L'objectif visé était de

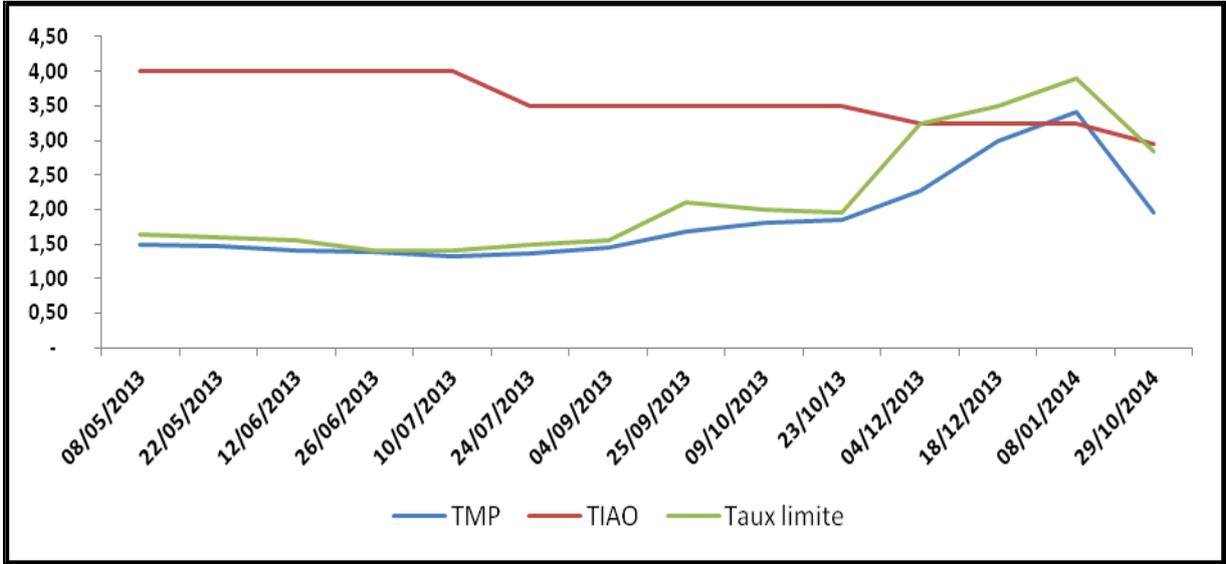
susciter l'appétit des investisseurs et de gagner leur confiance étant donné la faible maturité du marché et la qualité de primo-émetteur du Trésor gabonais sur ce marché.

S'agissant du volume des émissions, le Gabon a opté dans un premier temps pour l'émission de montants relativement modestes. Ce choix s'explique par le manque d'information sur la profondeur du marché, par le caractère embryonnaire de ce dernier et par la volonté du Trésor de marquer sa présence régulière sur le marché. Ainsi, la totalité des adjudications de BTA a porté sur un montant inférieur ou égal à 15,0 milliards de francs CFA. Pour ce qui est des adjudications d'OTA, le montant de chaque émission a été ramené à 25,0 milliards de francs CFA, contre 70,0 milliards de francs CFA initialement.

3. Les résultats des adjudications du Gabon sur le marché des titres publics

Le taux moyen pondéré obtenu sur les BTA à 13 semaines émis en 2013 est de 1,63%. Ce taux moyen s'est situé à 3,7% en 2014, soit une hausse de 207,0 points de base. En 2013, ce taux est inférieur de 210,0 points de base par rapport à la moyenne du Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) ou taux de référence de la BEAC. En revanche, le taux moyen pondéré des BTA à 13 semaines devient supérieur de 60,0 points de base par rapport au TIAO en 2014.

GRAPHIQUE N°11 : EVOLUTION DU TMP, DU TAUX LIMITE ET DU TIAO POUR LES BTA 13 SEMAINES (EN POURCENTAGE)



Le taux limite arrêté par le Trésor pour les BTA a globalement augmenté dans le temps. Dans le cas des adjudications de BTA à 13 semaines, ce taux est passé de 1,85% en moyenne en 2013 à 3,65% en moyenne en 2014.

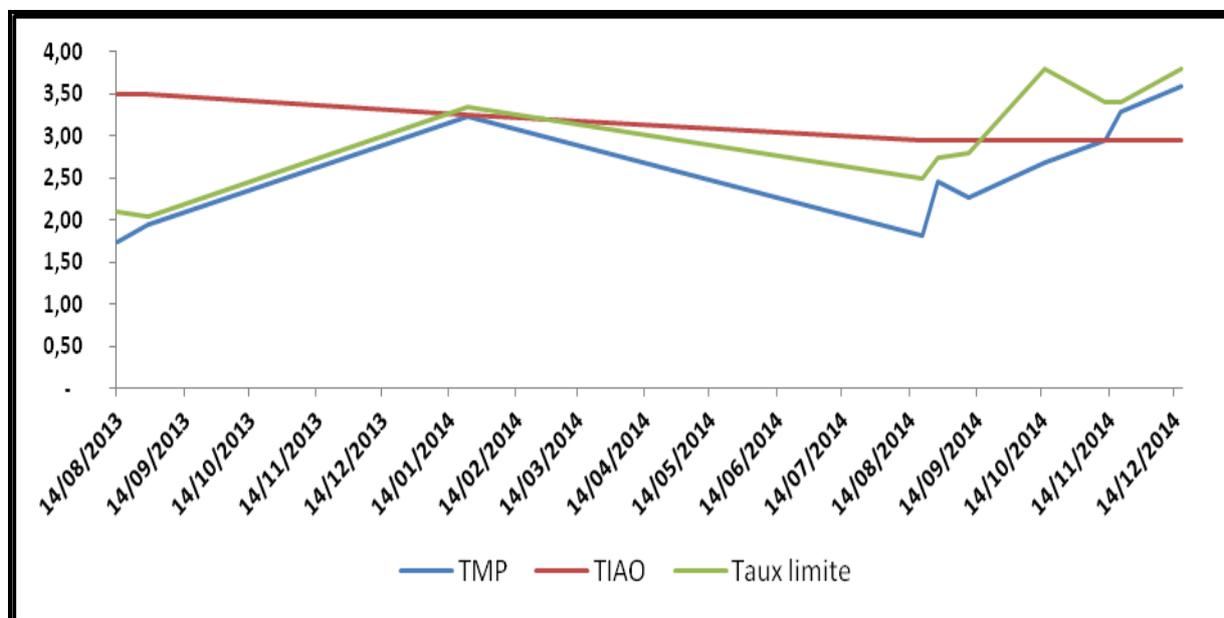
TABLEAU N°14 : COMPARAISON DU TMP ET DU TAUX LIMITE DES BTA 13 SEMAINES DU GABON ET DE LA MOYENNE DES PAYS DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014

EN POURCENTAGE

	2013		2014	
	Gabon	CEMAC	Gabon	CEMAC
TMP	1,63	1,65	3,70	2,54
Taux limite	1,85	1,93	3,65	2,66

Le taux moyen pondéré obtenu par le Gabon pour ses émissions de BTA 13 semaines de 2013 est inférieur à la moyenne CEMAC qui est de 1,93%. En revanche, en 2014, ce taux moyen devient supérieur à la moyenne CEMAC qui s'est établie à 2,66%.

GRAPHIQUE N°12 : EVOLUTION DU TMP, DU TAUX LIMITE ET DU TIAO POUR LES BTA 26 SEMAINES (EN POURCENTAGE)



Pour ce qui est du taux moyen pondéré des BTA à 26 semaines, il est de 1,84% en 2013 et de 2,69% en 2014. Ce dernier a donc augmenté de 85,3 points de base entre les deux années. Il se situe à 189,0 points de base en dessous de la moyenne du TIAO en 2013 et à 41,0 points de base en dessous de la moyenne du TIAO en 2014.

Le taux limite moyen affiché lors des émissions de BTA à 26 semaines en 2013 a été de 2,08%. Ce dernier est passé à 3,19% en 2014.

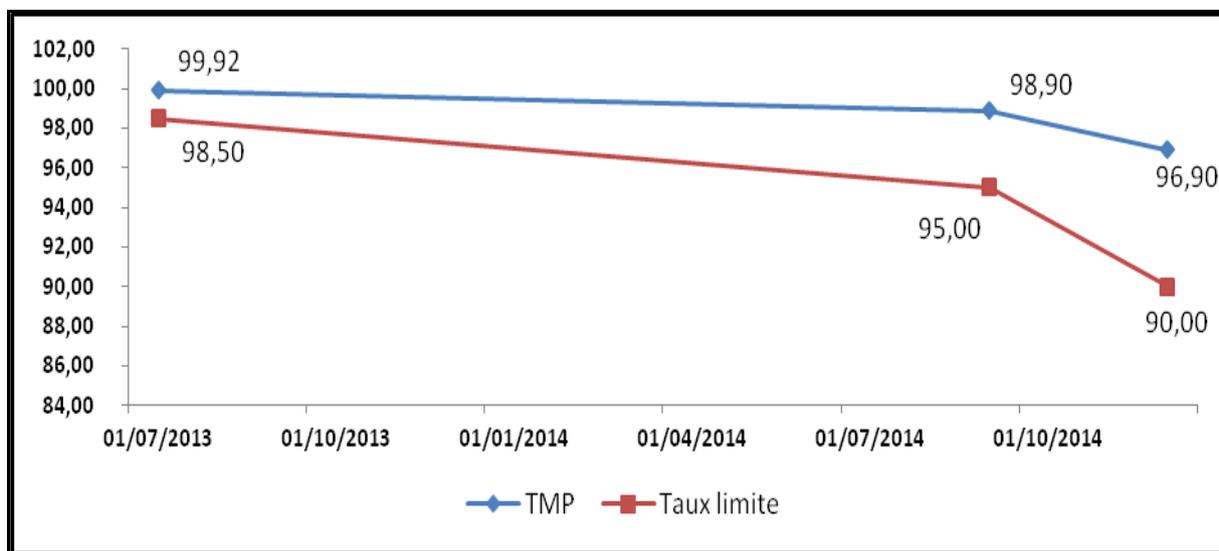
TABLEAU N°15 : COMPARAISON DU TMP ET DU TAUX LIMITE DES BTA 26 SEMAINES DU GABON AVEC LA MOYENNE DES PAYS DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014

EN POURCENTAGE

	2013		2014	
	Gabon	CEMAC	Gabon	CEMAC
TMP	1,84	2,07	2,69	2,16
Taux limite	2,08	2,63	3,19	2,41

Le taux moyen pondéré des BTA 26 semaines émis par le Gabon en 2013 se situe par ailleurs en dessous de la moyenne CEMAC qui est de 2,63%. En 2014, ce taux devient supérieur à celui de la CEMAC qui s'établit à 2,41%.

**GRAPHIQUE N°13 : EVOLUTION DU TMP ET DU TAUX LIMITE POUR LES OTA A 3 ANS
(EN POURCENTAGE)**



Le prix moyen pondéré obtenu sur les OTA, quant à lui, s'est situé à 98,31% en 2014 contre 99,92% en 2013, soit une baisse de 161,5 points de base. Le prix limite des OTA reste depuis 2013 au voisinage du prix moyen pondéré.

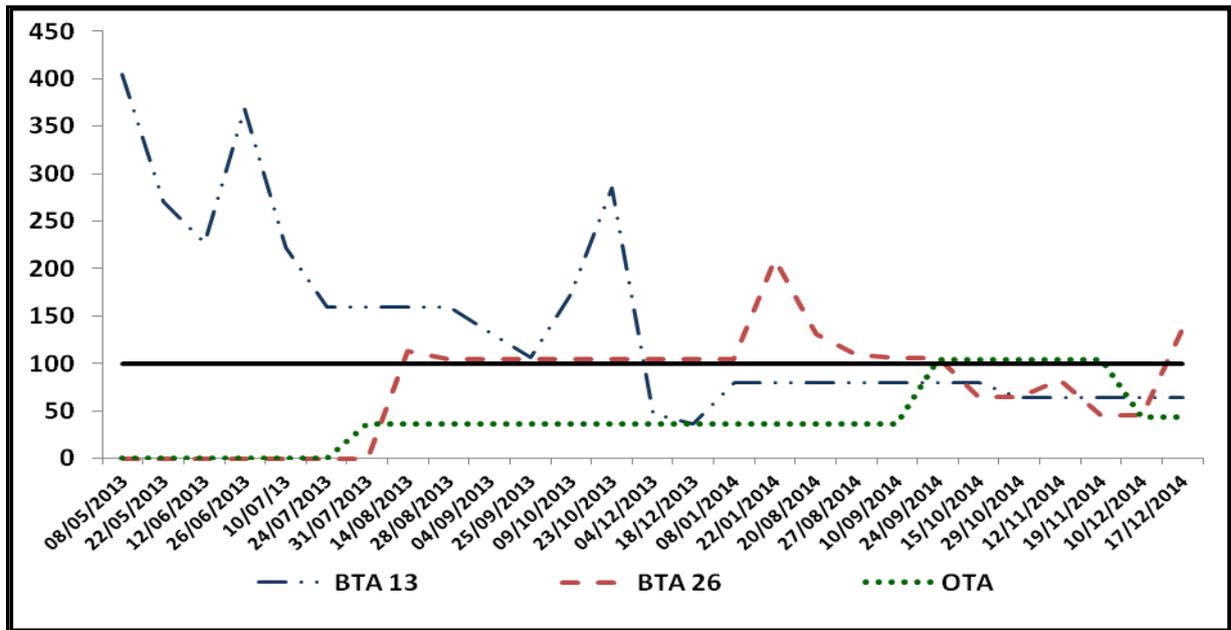
**TABLEAU N°16 : COMPARAISON DU PMP ET DU PRIX LIMITE DES OTADU GABON ET LA MOYENNE DES PAYS DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014
EN POURCENTAGE**

	2013		2014	
	Gabon	CEMAC	Gabon	CEMAC
PMP	99,92	99,95	98,31	104,40
Prix limite	98,50	98,76	93,51	100,62

Le prix moyen pondéré obtenu par le Gabon dans le cadre des adjudications d'OTA est inférieur à la moyenne CEMAC en 2013 et en 2014. Ce dernier se situe respectivement à 98,76% et 100,62% pour ces deux années.

Dans l'ensemble, le montant demandé aux SVT par le Trésor gabonais en 2013 a été obtenu à hauteur de 72,9%. Ce taux de couverture passe à 67,3% en 2014. Ce bon résultat se traduit par un taux de couverture supérieur à 100,0% pour les deux tiers (2/3) des séances d'adjudication.

GRAPHIQUE N°14 : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DES ADJUDICATIONS DES TITRES PUBLICS EMIS PAR LE GABON (EN POURCENTAGE)



Les résultats montrent un attrait plus important pour les BTA à 13 semaines. En effet, leur taux de couverture moyen sur la période 2013-2014 est de 154,0%.

Les investisseurs ont également exprimé un intérêt certain pour les BTA à 26 semaines dont le taux de couverture moyen est de 113,1%.

En revanche, l'engouement pour les OTA reste relativement mitigé. Ces derniers ont un taux de couverture moyen de 66,0%. Ce résultat est à relativiser dans la mesure où, sur ce marché embryonnaire, les investisseurs ont encore une large préférence pour les titres de courte maturité. Les Trésors gabonais et camerounais restent par ailleurs les seuls émetteurs desdits instruments sur le marché régional. Cependant, il est à noter que le Gabon est le premier émetteur d'OTA en ce qui concerne les volumes et la maturité des titres émis. En effet, les OTA gabonaises ont une maturité de trois (3) ans tandis que celles du Cameroun ont une durée de remboursement limitée à deux (2) ans.

Globalement, la hausse du taux moyen pondéré des adjudications de BTA entre les deux années s'explique en partie par l'assèchement de la liquidité sur le marché en 2014 suite à l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché et au maintien à un niveau relativement élevé des sollicitations du Trésor vis-à-vis de son réseau de SVT. A ces raisons s'ajoutent les incertitudes relatives à l'exécution du budget 2013 qui ont contribué à augmenter le niveau du risque émetteur du Trésor Public gabonais.

Dans le cas des OTA, les résultats mitigés des adjudications résultent de l'aversion des investisseurs vis-à-vis des placements de maturités longues et de la difficulté pour les SVT de replacer ces emprunts auprès de leur clientèle.

4. La répartition géographique des titres et de l'activité des SVT

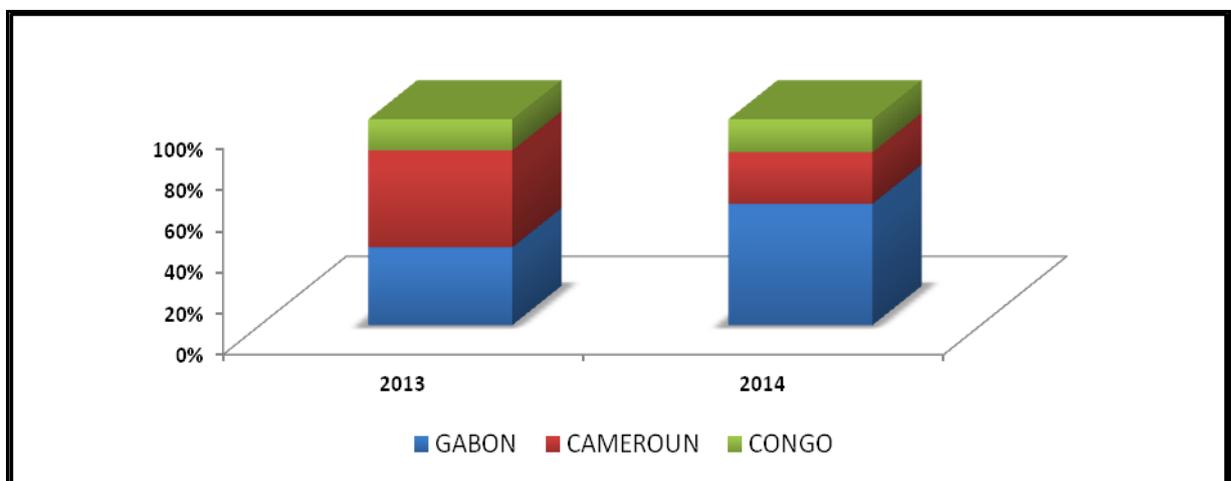
En 2013, onze (11) SVT avaient été accrédités par la République Gabonaise. Ce nombre est passé à treize (13) en 2014. Ainsi, les SVT du Gabon à fin 2014 sont la Banque Internationale de l'Industrie et du Commerce au Gabon (BICIG), l'Union Gabonaise de Banque (UGB), BGFIBank Gabon, Afriland First Bank Cameroon, la Standard Chartered Bank Cameroun (SCBC), la Société Commerciale de Banque au Cameroun, l'Union Bank of Cameroun (UBC), United Bank for Africa Cameroon (UBA), ECOBANK Cameroun, Crédit du Congo (CDC), ECOBANK Centrafrique, Commercial Bank Centrafrique et la CCEI BANK de la Guinée Equatoriale.

L'augmentation du réseau de SVT accrédités s'explique par le crédit accordé par les investisseurs au potentiel de développement du Gabon. En effet, le statut de SVT est octroyé à l'initiative de la banque, le rôle de l'Etat gabonais se limitant à la validation des candidatures.

Les SVT de la République Gabonaise se répartissent comme suit : trois (3) au Gabon, six (6) au Cameroun, un (1) au Congo, deux (2) en Centrafrique et un (1) en Guinée Equatoriale. Cette répartition géographique des SVT traduit un bon niveau de représentation des partenaires du Trésor dans les pays de la CEMAC .En effet, à l'exception du Tchad, le Trésor Public gabonais dispose d'interlocuteurs financiers dans l'ensemble des pays de la sous région.

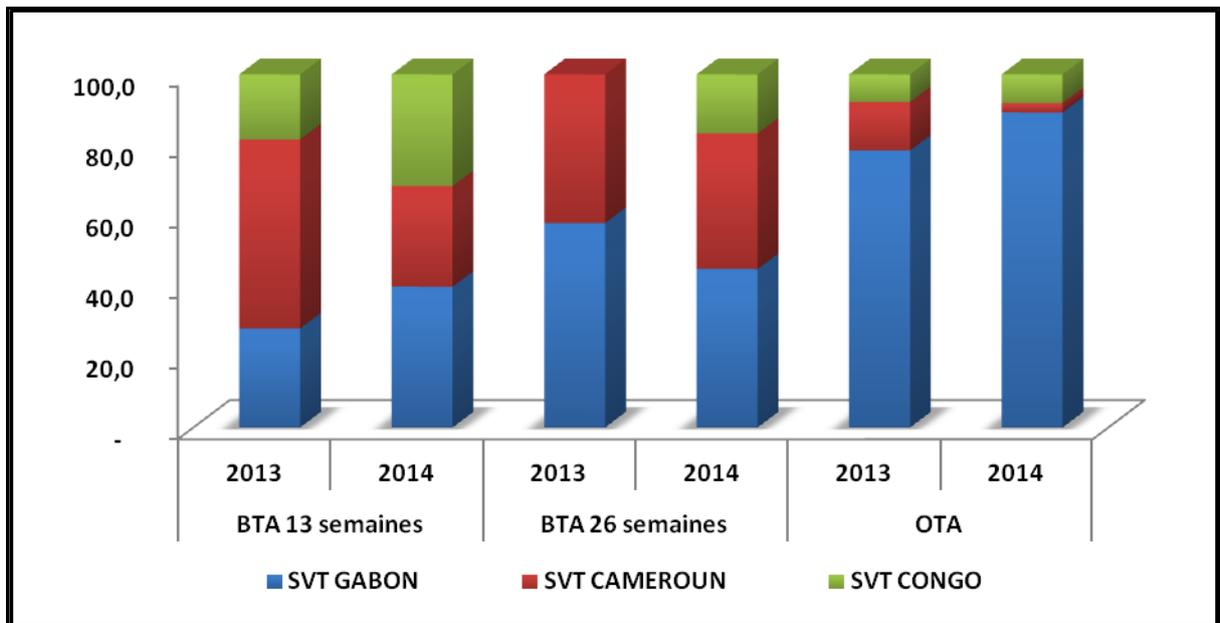
Sur les 189,5 milliards de francs CFA levés par le Gabon en 2013, 71,6 milliards de francs CFA proviennent d'investisseurs gabonais, 89,2 milliards de francs CFA d'investisseurs camerounais et 28,7 milliards de francs CFA d'investisseurs congolais. Les investisseurs installés en Centrafrique et en Guinée Equatoriale ne détiennent aucun titre gabonais émis en 2013.

**GRAPHIQUE N°15 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TITRES EMIS PAR LE GABON
(EN POURCENTAGE)**



En 2014, les 111,0 milliards de francs CFA levés par le Gabon sont détenus à hauteur de 65,4 milliards de francs CFA par les SVT gabonais, pour un montant de 27,8 milliards de francs CFA par les SVT camerounais et pour 17,7 milliards de francs CFA par le SVT congolais. Tout comme en 2013, les investisseurs installés en Centrafrique et en Guinée Equatoriale ne détiennent aucun titre gabonais émis en 2014.

GRAPHIQUE N°16 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TITRES EMIS PAR LE GABON PAR INSTRUMENTS (EN POURCENTAGE)



Les investisseurs installés au Gabon ont acheté 28,0% des BTA à 13 semaines émis par le Trésor gabonais en 2013, 57,9% des BTA à 26 semaines et 78,4% des OTA émis par la République Gabonaise cette même année. Pour ce qui est des investisseurs camerounais, ils ont acquis en 2013, 53,6% des BTA à 13 semaines émis par le Gabon, 42,1% des BTA à 26 semaines et 13,7% des OTA. Quant aux investisseurs congolais, ils ont acheté 18,4% des BTA à 13 semaines émis par le Trésor gabonais en 2013, 7,8% des OTA et aucun des BTA à 26 semaines émis par le Gabon.

En 2014, les investisseurs installés au Gabon ont acheté 39,9% des BTA à 13 semaines émis par le Trésor gabonais, 44,9% des BTA à 26 semaines et 89,2% des OTA mis en adjudication cette même année. Pour ce qui est des investisseurs camerounais, ils ont acquis 28,5% des BTA à 13 semaines émis par le Gabon, 38,4% des BTA à 26 semaines et 2,7% des OTA. Quant aux investisseurs congolais, ils ont acheté 31,6% des BTA à 13 semaines émis par le Trésor gabonais, 16,8% des BTA à 26 semaines et 8,1% des OTA.

En définitive, les investisseurs résidant au Cameroun, avec 47,1% des titres gabonais, se sont montrés les plus enthousiastes vis-à-vis des émissions gabonaises en 2013. Ils sont suivis par les investisseurs installés au Gabon puis par les investisseurs congolais. Ces derniers détiennent respectivement 37,8% et 15,1% des titres émis par le

Gabon en 2013. Ce classement est cependant à relativiser dans la mesure où au rendement par SVT, le Congo occupe la première place suivi du Gabon. En 2014, les investisseurs résidant au Gabon deviennent les plus actifs lors des adjudications des titres gabonais détenant 59,0% de ces titres. Les investisseurs camerounais viennent en seconde position avec 25,0% des titres et ceux installés en République du Congo viennent en dernière position avec 16,0% des titres du Gabon. Cependant, en termes de performance, le SVT résidant au Congo occupe la seconde place derrière ceux résidants au Gabon.

Il est également à noter que les investisseurs installés au Gabon sont de loin les plus dynamiques lors des adjudications d'OTA de la République Gabonaise. La retenue des investisseurs installés dans les autres pays se justifie en grande partie par le fait que la distance géographique reste un facteur psychologique qui freine les engagements à moyen et long terme.

Malgré les efforts entrepris par l'ensemble des pays membres de la CEMAC pour développer le marché des titres à souscription libre, ce dernier reste peu actif. En effet, le marché de la BEAC reste encore largement méconnu par le grand public mais aussi par certains professionnels du secteur financier. Aussi, l'essentiel des titres achetés par les banques SVT le sont pour leur compte propre ce qui limite l'augmentation des volumes émis sur le marché régional.

En dehors du marché de la BEAC, le Gabon a également recours aux facilités bancaires obtenues sur le marché interbancaire pour faire face à ses besoins de financement à court terme. Le coût moyen obtenu sur ces facilités est en général supérieur au coût des financements obtenus sur le marché de la BEAC, le seul avantage des premiers étant la flexibilité des maturités pouvant être négociées.

Afin de dynamiser le marché régional et ce faisant, drainer le maximum d'épargne disponible, les entités réglementaires régionales ont envisagé plusieurs réformes. Parmi les plus significatives, figure la mise en œuvre d'incitations fiscales plus attractives pour les investisseurs sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC, à l'exemple de la suppression du système de multiple imposition. Une autre réforme majeure consiste à finaliser les conditions de la création d'Organismes de Placements Collectifs de Valeurs Mobilières (OPCVM) en zone CEMAC. En effet, les OPCVM, comme les compagnies d'assurance, sont des entités susceptibles de prendre une part active dans l'activité du marché financier régional et de faciliter la transformation de l'épargne à court terme en épargne à long terme. Ils sont également en mesure de proposer au public des produits d'épargne plus attractifs que les produits bancaires classiques du fait de leur niveau de risque faible et de leur rémunération plus élevée. La création de ces intermédiaires financiers est d'autant plus cruciale que l'expérience des pays bénéficiant d'une activité de marché plus ancienne que celle de la zone CEMAC a démontré que le développement du marché des titres publics n'est pas porté par l'activité des établissements bancaires mais plutôt par celle d'autres intermédiaires plus dynamiques

sur les marchés financiers tels que les OPCVM, les fonds de pension et les compagnies d'assurance.

Le niveau des rendements proposés pour l'achat de BTA et d'OTA et le faible risque lié à ces instruments font de ces derniers des opportunités d'investissements significatives aussi bien pour les ménages à haut revenu que pour les entreprises qui disposent de capacités de financement. En effet, le mécanisme de prélèvement automatique sur les comptes des Trésors nationaux à la BEAC garantit le paiement à bonne date des intérêts dans le cas des OTA. Pour ce qui est des BTA, les intérêts étant précomptés, le risque de défaut y relatif est nul ce qui constitue une garantie supplémentaire. Ces produits constituent donc une opportunité d'investissement alternative étant donnée la faible offre de produits d'épargne au Gabon et dans la sous région.

La mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) engendre un besoin de financement important qui contraint le Gabon à diversifier ses sources de financement. Les marchés financiers ayant de grandes capacités de financement, ils s'imposent de plus en plus comme la source de financement alternative aux emprunts traditionnels qui sont souvent limités. Aussi, la stratégie de financement envisagée par le Gabon sur la période 2015-2019 consiste, tout en conciliant l'objectif de maîtrise du coût de la dette à celui de gestion prudente de risque, à préserver une présence permanente sur les marchés financiers régional et international. Aussi, la République Gabonaise restera-t-elle active sur les marchés financiers sur les cinq (5) prochaines années.

ANNEXES

TABLEAU N°17 : DECAISSEMENTS SUR PRETS PROJETS EN 2014
En Milliards de Francs CFA

	Montants
Projet infrastructure routière	0,2
Axe routier PK12-Bifoun	14,1
Route Akiéni-Okondja	14,1
Route Ndjolé- Medoumane	18,8
Route POG-OMBOUE-BOOUE	27,1
Route Lalara-Koumameyong-Ovan-Makokou	39,8
Reconstruction du Pont d'Oloumi	0,4
Programme Routier Phase 1	28,4
Projet Grand Poubara	1,8
Hôpital Universitaire Mère et Enfant	32,1
Plan de Développement Sanitaire	1,7
Assainissement Libreville	17,7
Assainissement Port-Gentil	8,0
Projet de Développement Agricole	2,3
Réhabilitation Stade OBO	0,2
Projet de Développement Agricole Rural	0,6
Projet d'Appui Secteur Pêche	1,6
Aménagement des Aéroports	0,4
Projet Dorsal de Communication	0,8
Promotion de l'investissement et de la compétitivité	0,5
Réseau Transport Energie Electrique	21,8
Complexe Multisports OBO	4,5
Centre Hospitalier Universitaire de Libreville Phase 2	17,3
Matériel de Communication	2,0
Total Décaissements sur Prêts Projets	256,3

TABLEAU N°18 : DECAISSEMENTS SUR PRETS PROJETS EN 2014
En Milliards de Francs CFA

	Montants
Infrastructures	248,4
Autres	7,8
Total Décaissements sur Prêts Projets	256,3

**TABLEAU N°19 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIE DE DETTE DE 2009
A 2014**

En Milliards de Francs CFA

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dettes Extérieures	221,2	254,0	209,3	259,1	614,5	279,2
<i>Principal</i>	156,8	184,7	143,4	186,8	484,2	185,3
<i>Intérêts</i>	64,4	69,3	65,9	72,3	130,3	93,9
Dettes Bilatérales	59,4	42,1	46,3	46,4	28,6	38,3
<i>Principal</i>	47,3	32,8	36,4	36,9	17,2	23,8
<i>Intérêts</i>	12,1	9,3	9,9	9,5	11,4	14,5
<i>dont Club de Paris</i>	45,7	28,6	29,7	28,0	9,1	9,9
<i>Principal</i>	36,7	23,4	25,4	25,1	7,4	8,4
<i>Intérêts</i>	9,0	5,2	4,3	3,0	1,8	1,5
Dettes Multilatérales	39,1	35,3	36,1	31,3	31,6	33,4
<i>Principal</i>	29,8	27,7	28,6	23,9	26,2	26,5
<i>Intérêts</i>	9,3	7,6	7,5	7,5	5,4	6,9
Dettes Commerciales	68,7	127,7	90,4	144,2	141,9	150,3
<i>Principal</i>	60,2	112,2	76,5	126,1	122,1	135,0
<i>Intérêts</i>	8,5	15,5	13,9	18,2	19,7	15,2
Marché Financier International	54,0	48,9	36,5	37,2	412,4	57,4
<i>Principal</i>	19,5	12,1	1,9	0,0	318,7	0,0
<i>Intérêts</i>	34,5	36,8	34,6	37,2	93,7	57,4
Dettes Intérieures	204,7	251,6	56,0	79,5	43,0	107,0
<i>Principal</i>	199,0	247,0	53,7	78,0	42,0	105,2
<i>Intérêts</i>	5,7	4,6	2,3	1,5	1,1	1,9
Bancaire	65,6	70,7	9,6	30,7	7,8	46,9
<i>Principal</i>	63,7	68,2	9,6	30,7	7,8	46,9
<i>Intérêts</i>	1,9	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	36,8	38,9	27,2	9,9	5,8	13,4
<i>Principal</i>	36,8	38,9	27,2	9,9	5,8	13,4
<i>Intérêts</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moratoires	85,0	126,4	3,3	23,8	15,1	45,6
<i>Principal</i>	85,0	126,4	3,3	23,8	14,8	44,9
<i>Intérêts</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,7
Marché Financier Régional	17,4	15,7	15,9	15,1	14,3	1,1
<i>Principal</i>	13,6	13,6	13,6	13,6	13,6	0,0
<i>Intérêts</i>	3,8	2,1	2,3	1,5	0,8	1,1
Total Service de la Dette Publique	425,9	505,6	265,3	338,6	657,5	386,3
<i>Principal</i>	355,8	431,7	197,1	264,8	526,1	290,5
<i>Intérêts</i>	70,1	73,9	68,2	73,8	131,4	95,8

**TABLEAU N°20 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CLASSE DE DETTE DE 2009 A
2014
En Milliards de Francs CFA**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dette Extérieure	221,0	254,0	209,3	259,1	614,5	279,2
<i>Principal</i>	156,7	184,7	143,4	186,8	484,2	185,3
<i>Intérêts</i>	64,3	69,3	65,9	72,3	130,3	93,9
Dette Non Précédemment Rééchelonné (NPRD)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0
<i>Principal</i>	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,0
<i>Intérêts</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dette Rééchelonnée Club de Paris (CP)	45,7	28,6	29,7	28,0	9,1	9,9
<i>Principal</i>	36,7	23,4	25,4	25,1	7,4	8,4
<i>Intérêts</i>	9,0	5,2	4,3	3,0	1,8	1,5
Club de Paris 5 (CP5)	14,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Principal</i>	13,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Intérêts</i>	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Club de Paris 6 (CP6)	7,3	6,4	6,3	3,7	0,0	0,0
<i>Principal</i>	5,9	5,6	5,7	3,3	0,0	0,0
<i>Intérêts</i>	1,4	0,8	0,7	0,4	0,0	0,0
Club de Paris 7 (CP7)	8,4	9,6	10,9	12,7	0,0	0,0
<i>Principal</i>	6,3	8,3	9,9	12,2	0,0	0,0
<i>Intérêts</i>	2,1	1,3	0,9	0,4	0,0	0,0
Club de Paris 8 (CP8)	15,1	12,5	12,5	11,7	9,1	9,1
<i>Principal</i>	10,6	9,5	9,8	9,5	7,4	8,4
<i>Intérêts</i>	4,5	3,0	2,7	2,2	1,8	1,5
Dette Post Date Butoir (PCOD)	39,0	58,6	59,8	90,5	103,2	102,1
<i>Principal</i>	29,5	42,8	45,8	71,6	86,2	86,0
<i>Intérêts</i>	9,5	15,9	14,0	18,8	17,1	16,2
Dette Divers (Divers)	24,2	72,7	36,6	59,9	41,2	54,8
<i>Principal</i>	24,2	72,7	36,4	59,7	38,4	54,7
<i>Intérêts</i>	0,0	0,0	0,2	0,2	2,9	0,1
Dette Autres Bilatéraux	18,8	9,6	10,2	12,0	16,7	21,7
<i>Principal</i>	16,8	5,8	5,0	6,3	7,3	9,7
<i>Intérêts</i>	2,0	3,8	5,2	5,7	9,4	12,0
Dette Multilatérale	39,1	35,3	36,1	31,3	31,6	33,4
<i>Principal</i>	29,8	27,7	28,6	23,9	26,2	26,5
<i>Intérêts</i>	9,3	7,6	7,5	7,5	5,4	6,9
Emprunt Obligataire USD	54,0	48,9	36,5	37,2	412,4	57,4
<i>Principal</i>	19,5	12,1	2,0	0,0	318,7	0,0
<i>Intérêts</i>	34,5	36,8	34,6	37,2	93,7	57,4
Dette Intérieure	204,7	251,6	56,0	79,5	43,0	107,0
<i>Principal</i>	199,0	247,0	53,7	78,0	42,0	105,2
<i>Intérêts</i>	5,7	4,7	2,3	1,5	1,1	1,9
Bancaire	65,6	70,7	9,6	30,7	7,8	46,9
<i>Principal</i>	63,7	68,2	9,6	30,7	7,8	46,9
<i>Intérêts</i>	1,9	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	36,8	38,9	27,2	9,9	5,8	13,4
<i>Principal</i>	36,8	38,9	27,2	9,9	5,8	13,4
<i>Intérêts</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moratoires	85,0	126,4	3,3	23,8	15,1	45,6
<i>Principal</i>	85,0	126,4	3,3	23,8	14,8	44,9
<i>Intérêts</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,7
Emprunt Obligataire XAF	17,4	15,7	15,9	15,1	14,3	1,1
<i>Principal</i>	13,6	13,6	13,6	13,6	13,6	0,0
<i>Intérêts</i>	3,8	2,1	2,3	1,5	0,8	1,1
Total Service de la Dette Publique	425,7	505,6	265,3	338,6	657,5	386,3
<i>Principal</i>	355,7	431,7	197,2	264,8	526,1	290,5
<i>Intérêts</i>	70,0	74,0	68,1	73,8	131,4	95,8

TABLEAU N°21 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIE EN 2014*En Millions de Devises*

	Principal	Intérêts	Total
EUR	228,2	29,0	257,3
USD	31,8	131,4	163,2
JPY	103,5	6,9	110,4
IDI	5,2	4,3	9,5
CNY	78,1	51,8	129,9
DTS	0,4	0,1	0,5
GBP	0,0	0,0	0,0
KWD	0,3	0,1	0,4
CHF	0,0	0,0	0,0
XAF	113 329,9	2 899,1	116 229,0

TABLEAU N°22 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIE EN 2014*En Milliards de Francs CFA*

	Principal	Intérêts	Total
EUR	149,7	19,1	168,8
USD	15,6	66,1	81,7
JPY	0,6	0,0	0,6
IDI	3,9	3,2	7,1
CNY	6,5	4,4	10,9
DTS	0,3	0,0	0,3
GBP	0,0	0,0	0,0
KWD	0,5	0,1	0,6
CHF	0,0	0,0	0,0
XAF	113,3	2,9	116,2
Total Service de la Dette Publique	290,4	95,8	386,3

TABLEAU N°23 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE PAR PAYS ET TYPE DE PRÊT
EN 2014
En Milliards de F.CFA

	Principal	Intérêts	Total
France	45,3	7,2	52,4
<i>Prêts gouvernementaux</i>	8,4	1,3	9,6
<i>Prêts commerciaux</i>	36,9	5,9	42,8
Allemagne	10,4	1,3	11,8
<i>Prêts gouvernementaux</i>	4,5	1,2	5,7
<i>Prêts commerciaux</i>	5,9	0,1	6,0
Etats-Unis	3,2	0,5	3,7
<i>Prêts gouvernementaux</i>	1,4	0,1	1,4
<i>Prêts commerciaux</i>	1,9	0,4	2,3
Royaume Uni	31,2	0,0	31,3
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Prêts commerciaux</i>	31,2	0,0	31,3
Chine	8,3	11,5	19,8
<i>Prêts gouvernementaux</i>	6,8	11,4	18,2
<i>Prêts commerciaux</i>	1,5	0,1	1,6
Espagne	26,6	4,6	31,2
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Prêts commerciaux</i>	26,6	4,6	31,2
Belgique	0,2	0,0	0,2
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,2	0,0	0,2
<i>Prêts commerciaux</i>	0,0	0,0	0,0
Suisse	5,2	0,0	5,2
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Prêts commerciaux</i>	5,2	0,0	5,2
Canada	0,5	0,0	0,6
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,5	0,0	0,6
<i>Prêts commerciaux</i>	0,0	0,0	0,0
Japon	0,6	0,0	0,6
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,6	0,0	0,6
<i>Prêts commerciaux</i>	0,0	0,0	0,0
Autriche	6,6	2,9	9,5
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Prêts commerciaux</i>	6,6	2,9	9,5
Afrique du Sud	4,8	0,0	4,8
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Prêts commerciaux</i>	4,8	0,0	4,8
Hong Kong	6,0	0,0	6,0
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Prêts commerciaux</i>	6,0	0,0	6,0
Israël	6,7	1,2	7,9
<i>Prêts gouvernementaux</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Prêts commerciaux</i>	6,7	1,2	7,9
Autres Pays	3,1	0,5	3,6
<i>Prêts gouvernementaux</i>	1,4	0,5	1,9
<i>Prêts commerciaux</i>	1,7	0,0	1,7
Emprunt Obligataire USD	0,0	57,4	57,4
Organismes multilatéraux	26,5	6,9	33,4
Total Service de la Dette Extérieure	185,3	93,9	279,2
<i>Prêts gouvernementaux</i>	23,8	14,5	38,3
<i>Prêts commerciaux</i>	135,0	15,2	150,3
<i>Emprunt Obligataire USD</i>	0,0	57,4	57,4
<i>Organismes multilatéraux</i>	26,5	6,9	33,4

**TABLEAU N°24 : SERVICE PAR MONNAIE DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A
FIN 2014
En Millions de Devises**

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
EUR	Principal	244,3	133,3	143,8	126,7	122,8	95,8
	Intérêts	25,1	22,2	19,3	16,0	12,9	10,1
	Total	269,5	155,5	163,2	142,7	135,7	106,0
USD	Principal	20,8	20,4	260,6	40,4	36,8	46,8
	Intérêts	127,1	126,8	126,5	107,7	106,8	106,0
	Total	147,9	147,1	387,1	148,1	143,5	152,7
IDI	Principal	15,5	15,5	15,2	14,9	14,9	14,9
	Intérêts	3,9	3,5	3,1	2,7	2,4	2,0
	Total	19,5	19,1	18,3	17,6	17,2	16,9
JPY	Principal	91,7	91,7	91,7	91,7	91,7	91,7
	Intérêts	2,9	2,5	2,0	1,5	1,1	0,6
	Total	94,6	94,1	93,7	93,2	92,7	92,3
CHF	Principal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CNY	Principal	71,5	70,9	111,9	128,6	140,3	153,0
	Intérêts	35,7	35,7	35,7	34,4	32,1	29,9
	Total	107,1	106,6	147,5	163,0	172,5	182,9
SDR	Principal	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
	Intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
KWD	Principal	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
XAF	Principal	192 724,0	35 926,5	47 482,5	3 588,2	338,2	338,2
	Intérêts	3 356,9	3 332,2	2 160,1	171,6	147,1	122,6
	Total	196 080,9	39 258,6	49 642,6	3 759,9	485,4	460,8

**TABLEAU N°25 : SERVICE PAR MONNAIE DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A
FIN 2014**

En Milliards de F.CFA

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
EUR	Principal	160,3	87,4	94,4	83,1	80,6	62,9
	Intérêts	16,5	14,6	12,7	10,5	8,4	6,6
	Total	176,8	102,0	107,0	93,6	89,0	69,5
USD	Principal	11,2	11,0	140,7	21,8	19,9	25,2
	Intérêts	68,6	68,4	68,3	58,1	57,6	57,2
	Total	79,8	79,4	208,9	79,9	77,5	82,4
IDI	Principal	12,2	12,2	11,8	11,6	11,6	11,6
	Intérêts	3,1	2,8	2,4	2,1	1,9	1,6
	Total	15,2	14,9	14,3	13,8	13,5	13,2
JPY	Principal	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	Intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
CHF	Principal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CNY	Principal	6,1	6,1	9,6	11,0	12,0	13,1
	Intérêts	3,1	3,1	3,1	2,9	2,8	2,6
	Total	9,2	9,1	12,6	14,0	14,8	15,7
SDR	Principal	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Intérêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
KWD	Principal	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Intérêts	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
	Total	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
XAF	Principal	192,7	35,9	47,5	3,6	0,3	0,3
	Intérêts	3,4	3,3	2,2	0,2	0,1	0,1
	Total	196,1	39,3	49,6	3,8	0,5	0,5
Total	Principal	383,2	153,2	304,6	131,8	125,1	113,8
	Intérêts	94,7	92,3	88,7	74,0	70,9	68,1
	Total	477,8	245,5	393,3	205,8	195,9	181,9

**TABLEAU N°26 : SERVICE PAR CATEGORIE DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A
FIN 2014**

En Milliards de Francs CFA

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dettes Extérieures	Principal	262,8	117,6	257,4	128,5	125,1	113,8
	Intérêts	91,6	89,1	86,7	74,0	70,9	68,1
	Total	354,3	206,8	344,2	202,5	195,9	181,9
Dettes Bilatérales	Principal	20,5	20,4	36,5	37,8	39,9	47,7
	Intérêts	13,9	13,6	13,3	12,3	11,2	10,2
	Total	34,3	33,9	49,8	50,1	51,2	57,9
Dettes Multilatérales	Principal	47,6	29,6	29,4	28,9	28,9	27,8
	Intérêts	4,3	3,9	3,5	3,1	2,7	2,3
	Total	51,9	33,5	32,8	32,0	31,6	30,1
Dettes Commerciales	Principal	194,7	67,6	73,8	61,8	56,2	38,4
	Intérêts	12,1	10,4	8,7	7,0	5,3	4,0
	Total	206,9	78,1	82,6	68,8	61,6	42,4
Marché Financier International	Principal	0,0	0,0	117,7	0,0	0,0	0,0
	Intérêts	61,3	61,3	61,3	51,6	51,6	51,6
	Total	61,3	61,3	179,0	51,6	51,6	51,6
Dettes Intérieures	Principal	120,4	35,6	47,1	3,3	0,0	0,0
	Intérêts	3,1	3,1	2,0	0,0	0,0	0,0
	Total	123,5	38,7	49,1	3,3	0,0	0,0
Total Service sur Encours	Principal	383,2	153,2	304,6	131,8	125,1	113,8
	Intérêts	94,7	92,3	88,7	74,0	70,9	68,1
	Total	477,8	245,5	393,3	205,8	195,9	181,9

**TABLEAU N°27 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIE DE DETTE DE
2009 A 2014**

En Milliards de Francs CFA

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dettes Extérieures	1 112,2	1 201,8	1 394,3	1 427,1	2 039,0	2 454,1
Dettes Bilatérales	265,0	306,8	337,3	349,0	461,8	573,3
dont Club de Paris	126,6	107,0	82,4	57,7	47,4	40,2
Dettes Multilatérales	188,6	189,2	222,6	242,0	262,1	350,8
Dettes Commerciales	246,2	270,9	390,4	402,0	496,4	602,7
Marché Financier International	412,4	434,9	444,0	434,1	818,7	927,2
Dettes Intérieures	256,0	89,4	56,6	57,0	244,2	176,9
Dettes Bancaires	77,2	10,8	1,6	5,0	76,4	44,5
Dettes Diverses	77,4	33,7	27,3	16,0	14,5	13,4
Dettes Moratoires	47,0	4,2	0,5	22,4	83,8	56,4
Marché Financier Régional	54,4	40,8	27,2	13,6	69,5	62,6
Total Dettes Publiques	1 368,3	1 291,2	1 450,9	1 484,1	2 283,2	2 631,0

**TABLEAU N°28 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CLASSE DE PRÊT DE 2009 A
2014**

En Milliards de Francs CFA

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	1	1	1	1	2	2
Dettes Extérieures	112,1	201,8	394,3	427,3	039,0	454,1
Dettes Non Précédemment Rééchelonnées (NPRD)	0,9	0,7	0,5	0,5	0,2	0,2
Dettes Rééchelonnées Club de Paris (CP)	126,5	107,0	82,4	57,7	47,4	40,2
Club de Paris 5 (CP5)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Club de Paris 6 (CP6)	14,2	9,5	3,4	0,0	0,0	0,0
Club de Paris 7 (CP7)	29,6	22,1	12,8	0,0	0,0	0,0
Club de Paris 8 (CP8)	82,8	75,4	66,2	57,7	47,4	40,2
Dettes Post Date Butoir (PCOD)	200,9	301,2	422,0	444,6	507,7	541,8
Dettes Diverses (Divers)	16,5	5,7	22,2	17,8	67,0	140,5
Dettes Autres Bilatérales	166,2	163,1	200,6	230,7	336,0	453,3
Dettes Multilatérales	188,6	189,2	222,6	242,0	262,1	350,8
Marché Financier International	412,4	434,9	444,0	434,1	818,7	927,2
Dettes Intérieures	256,0	89,4	56,6	57,0	244,2	176,9
Dettes Bancaires	77,2	10,8	1,6	5,0	76,4	44,5
Dettes Diverses	77,4	33,7	27,3	38,2	14,5	13,4
Dettes Moratoires	47,0	4,2	0,5	0,2	83,8	56,4
Marché Financier Régional	54,4	40,8	27,2	13,6	69,5	62,6
Total Encours de la Dette Publique	368,1	291,2	450,9	484,1	283,2	631,0

TABLEAU N°29 : ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE PAR PAYS ET TYPE DE PRÊT
A FIN 2014
En Milliards de Francs CFA

	Montants
France	224,9
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>110,4</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>114,6</i>
Allemagne	25,9
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>23,2</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>2,7</i>
Etats-Unis	17,6
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>4,6</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>13,1</i>
Grande Bretagne	93,4
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>0,0</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>93,4</i>
Chine	426,1
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>423,7</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>2,4</i>
Espagne	115,0
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>0,1</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>114,9</i>
Belgique	49,4
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>0,6</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>48,8</i>
Canada	5,8
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>5,8</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>0,0</i>
Autriche	111,5
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>0,0</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>111,5</i>
Japon	2,6
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>2,6</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>0,0</i>
Israël	43,7
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>0,0</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>43,7</i>
Koweït	1,9
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>1,9</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>0,0</i>
Corée du Sud	1,1
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>0,0</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>1,1</i>
Suisse	32,8
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>0,0</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>32,8</i>
Autres Pays	24,3
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>0,4</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>23,9</i>
Marché Financier International	927,2
Organismes multilatéraux	350,8
Total Dette Extérieure	2 454,1
<i>Prêts gouvernementaux</i>	<i>573,3</i>
<i>Prêts commerciaux</i>	<i>602,7</i>
<i>Marché Financier International</i>	<i>927,2</i>
<i>Organismes multilatéraux</i>	<i>350,8</i>

**TABLEAU N°30 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR TYPE DE TAUX D'INTERET A
FIN 2014**

En Milliards de Francs CFA

	Montants
Fixe	1 952,2
Variable	678,8
<i>Euribor-3 mois</i>	<i>116,7</i>
<i>Euribor-6 mois</i>	<i>482,8</i>
<i>Libor - 3 mois</i>	<i>1,1</i>
<i>Libor - 6 mois</i>	<i>68,1</i>
<i>TEC 10</i>	<i>6,0</i>
<i>Autres</i>	<i>4,1</i>
Total Encours de la Dette Publique	2 631,0

**TABLEAU N°31 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NIVEAU DE TAUX D'INTÉRÊT
A FIN 2014**

En Milliards de Francs CFA

	Montants
0%	384,8
0,0 à 3%	995,3
3,0 à 6 %	320,4
6,0 à 10 %	930,5
Total Encours de la Dette Publique	2 631,0

**TABLEAU N°32 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MATURITE RESTANTE A FIN
2014**

En Milliards de Francs CFA

	Montant
0 à 2ans	300,4
2,0 à 5 ans	391,9
5,0 à 10 ans	1 260,6
10,0 à 20 ans	655,0
Plus de 20 ans	23,1
Total Encours de la Dette Publique	2 631,0

TABLEAU N°33 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR SECTEURS A FIN 2014*En Milliards de Francs CFA*

	Montants
Route	483,8
Santé	202,0
Eau	14,8
Electricité	344,8
Agriculture, Pêche et Elevage	17,7
Education et Formation Prof.	7,7
Communication et Télécom.	18,2
Economie et Finances	1 274,2
Ports et Aéroports	40,5
Transport	82,8
Habitat et Logement	0,4
Sports	55,2
Défense et Sécurité	38,4
Foret et Environnement	10,1
BTP	40,4
Total Encours	2 631,0

TABLEAU N°34 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR AFFECTATION A FIN 2014*En Milliards de Francs CFA*

	Montants
Emissions Obligataires	989,8
Rééchelonnements	40,2
Reprises de Dettes	128,3
Projets	1 472,7
Total Encours de la Dette Publique	2 631,0

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N°1 : TERMES MOYENS DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE 2009 A 2013

TABLEAU N°2 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS ET INTERIEURS DE 2009 A 2013

TABLEAU N°3 : NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN 2014

TABLEAU N°4 : DECAISSEMENTS SUR FINANCEMENTS EXTERIEURS ET INTERIEURS EN 2014

TABLEAU N°5 : TERMES MOYENS DES NOUVEAUX ENGAGEMENTS EN 2014

TABLEAU N°6 : TERMES MOYENS DES DECAISSEMENTS REALISES EN 2014

TABLEAU N°7 : INDICATEURS D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2014

TABLEAU N°8 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE EN 2014

TABLEAU N°9 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIES DE DETTE A FIN 2014

TABLEAU N°10 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIE A FIN 2014

TABLEAU N°11 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NIVEAU DE TAUX D'INTÉRÊT A FIN 2014

TABLEAU N°12 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MATURITE RESTANTE A FIN 2014

TABLEAU N°13 : SYNTHESE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DU MARCHE DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC

TABLEAU N°14 : COMPARAISON DU TMP ET DU TAUX LIMITE DES BTA 13 SEMAINES DU GABON ET DE LA MOYENNE DES PAYS DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014

TABLEAU N°15 : COMPARAISON DU TMP ET DU TAUX LIMITE DES BTA 26 SEMAINES DU GABON AVEC LA MOYENNE DES PAYS DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014

TABLEAU N°16 : COMPARAISON DU PMP ET DU PRIX LIMITE DES OTADU GABON ET LA MOYENNE DES PAYS DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014

TABLEAU N°17 : DECAISSEMENTS SUR PRETS PROJETS EN 2014

TABLEAU N°18 : DECAISSEMENTS SUR PRETS PROJETS EN 2014

TABLEAU N°19 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIE DE DETTE DE 2009 A 2014

TABLEAU N°20 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CLASSE DE DETTE DE 2009 A 2014

TABLEAU N°21 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIE EN 2014

TABLEAU N°22 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MONNAIE EN 2014

TABLEAU N°23 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE PAR PAYS ET TYPE DE PRÊT EN 2014

- TABLEAU N°24** : SERVICE PAR MONNAIE DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2014
- TABLEAU N°25** : SERVICE PAR MONNAIE DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2014
- TABLEAU N°26** : SERVICE PAR CATEGORIE DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2014
- TABLEAU N°27** : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CATEGORIE DE DETTE DE 2009 A 201
- TABLEAU N°28** : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR CLASSE DE PRÊT DE 2009 A 2014
- TABLEAU N°29** : ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE PAR PAYS ET TYPE DE PRÊT A FIN 2014
- TABLEAU N°30** : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR TYPE DE TAUX D'INTERET A FIN 2014
- TABLEAU N°31** : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NIVEAU DE TAUX D'INTÉRÊT A FIN 2014
- TABLEAU N°32** : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR MATURETE RESTANTE A FIN 2014
- TABLEAU N°33** : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR SECTEURS A FIN 2014
- TABLEAU N°34** : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR AFFECTATION A FIN 2014

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE N°1 : REPARTITION PAR CATEGORIES DES EMPRUNTS SIGNES DE 2009 A 2013

GRAPHIQUE N°2 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2009 A 2013

GRAPHIQUE N°3 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2009 A 2013

GRAPHIQUE N°4 : DECAISSEMENTS SUR PRET-PROJETS PAR SECTEURS EN 2014

GRAPHIQUE N°5 : SERVICE DE LA DETTE BILATERALE ET COMMERCIALE PAR PAYS EN 2014

GRAPHIQUE N°6 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR AFFECTATIONS A FIN 2014

GRAPHIQUE N°7 : ENCOURS PROJETS PAR SECTEURS A FIN 2014

GRAPHIQUE N°8 : ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE PAR NATURES DE TAUX D'INTERET EN 2014

GRAPHIQUE N°9 : VOLUME DES TITRES EMIS PAR LE GABON ET L'ENSEMBLE DES PAYS DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014

GRAPHIQUE N°10 : VOLUME DES TITRES EMIS PAR INSTRUMENTS PAR LE GABON ET L'ENSEMBLE DES PAYS DE LA CEMAC

GRAPHIQUE N°11 : EVOLUTION DU TMP, DU TAUX LIMITE ET DU TIAO POUR LES BTA 13 SEMAINES

GRAPHIQUE N°12 : EVOLUTION DU TMP, DU TAUX LIMITE ET DU TIAO POUR LES BTA 26 SEMAINES

GRAPHIQUE N°13 : EVOLUTION DU TMP ET DU TAUX LIMITE POUR LES OTA A 3 ANS

GRAPHIQUE N°14 : EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE DES ADJUDICATIONS DES TITRES PUBLICS EMIS PAR LE GABON

GRAPHIQUE N°15 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TITRES EMIS PAR LE GABON

GRAPHIQUE N°16 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TITRES EMIS PAR LE GABON PAR INSTRUMENTS

TABLE DES MATIERES

AVANT - PROPOS.....	2
AVERTISSEMENT.....	3
SOMMAIRE.....	6
INTRODUCTION	7
1. RESUME DE L'EXECUTION DE LA DETTE PUBLIQUE DE 2009 A 2013	8
1.1. Evolution des nouveaux emprunts extérieurs et intérieurs de 2009 à 2013.....	8
1.1.1. Montant des nouveaux emprunts de 2009 à 2013	8
1.1.2. Affectation des nouveaux emprunts de 2009 à 2013.....	9
1.1.3. Termes des nouveaux emprunts de 2009 à 2013	11
1.2. Evolution des décaissements de 2009 à 2013	12
1.2.1 Les décaissements sur financements extérieurs de 2009 à 2013.....	12
1.2.1.1. Les décaissements sur les emprunts bilatéraux et multilatéraux de 2009 à 2013	13
1.2.1.2. Les décaissements sur les emprunts commerciaux et le marché financier international de 2009 à 2013.....	14
1.2.2 Les décaissements sur financements intérieurs de 2009 à 2013.....	14
1.3. Evolution du service de la dette publique de 2009 à 2013	15
1.3.1. Evolution du service de la dette publique extérieure de 2009 à 2013.....	15
1.3.2. Evolution du service de la dette publique intérieure de 2009 à 2013	16
1.4. Evolution de l'encours de la dette publique de 2009 à 2013.....	17
1.4.1. Evolution de l'encours de la dette publique extérieure de 2009 à 2013	17
1.4.2. Evolution de l'encours de la dette publique intérieure de 2009 à 2013.....	19
1.4.3. Evolution de l'encours de la dette publique par monnaies, taux d'intérêt et maturités de 2009 à 2013.....	20
1.5. Evolution des indicateurs de viabilité de la dette publique de 2009 à 2013	21
1.5.1. Evolution du taux d'endettement public de 2009 à 2013	21
1.5.2. Evolution de la pression du service et des intérêts de la dette publique sur les recettes budgétaires de 2009 à 2013	21
2. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'ENDETTEMENT PUBLIC EN 2014.....	23
2.1. Nouveaux engagements et décaissements sur financements extérieurs et intérieurs en 2014	24
2.1.1. Nouveaux engagements en 2014	24
2.1.1.1. Montant des nouveaux engagements en 2014	24
2.1.1.2. Répartition des nouveaux engagements en 2014.....	25
2.1.1.2.1. Répartition des nouveaux engagements extérieurs	25
2.1.1.2.2. Répartition des nouveaux engagements intérieurs	26
2.1.2. Décaissements sur financements extérieurs et intérieurs en 2014.....	26
2.1.2.1. Montant des décaissements en 2014	26
2.1.2.2. Affectation des décaissements en 2014.....	27
2.2. Conditions d'emprunt en 2014	29
2.2.1. Nouveaux engagements en 2014	30
2.2.1.1. Nouveaux engagements en devises en 2014	30
2.2.1.2. Maturité et différé moyens des nouveaux engagements en 2014	30
2.2.1.3. Taux d'intérêt des nouveaux engagements en 2014.....	31
2.2.1.4. Couverture des risques du portefeuille des nouveaux engagements en 2014.....	32
2.2.2. Décaissements sur financements extérieurs et intérieurs en 2014.....	33
2.2.2.1. Décaissements en devises en 2014	33

2.2.2.2.	Maturité moyenne et différé moyen des décaissements sur FINEX et FININ en 2014	33
2.2.2.3.	Taux d'intérêt moyen des décaissements en 2014	34
2.3	Indicateurs d'endettement public en 2014	35
2.3.1.	Taux d'endettement public en 2014	35
2.3.2.	Pression du service de la dette publique sur les recettes budgétaires en 2014	36
3	SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2014	37
3.1.	Service de la dette publique extérieure en 2014	38
3.1.1.	Remboursement de la dette publique extérieure en 2014	39
3.1.2.	Charges de la dette publique extérieure en 2014	39
3.1.3.	Service de la dette publique extérieure par pays et monnaies en 2014	40
3.2.	Service de la dette publique intérieure en 2014	41
3.2.1.	Remboursement de la dette publique intérieure en 2014	42
3.2.2.	Charges de la dette publique intérieure en 2014	42
4	ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE A FIN 2014	43
4.1	Encours de la dette publique par source de dette à fin 2014	43
4.1.1	Encours de la dette publique extérieure à fin 2014	44
4.1.2	Encours de la dette publique intérieure à fin 2014	45
4.2	Encours de la dette publique par affectation à fin 2014	45
4.2.1	Encours de la dette publique par projet à fin 2014	46
4.2.2	Encours de la dette publique hors projets à fin 2014	47
4.3	Encours de la dette publique par monnaie, maturité et taux d'intérêt à fin 2014	48
4.3.1	Encours de la dette publique par monnaie à fin 2014	49
4.3.2	Encours de la dette publique par taux d'intérêt à fin 2014	50
4.3.3	Encours de la dette publique par maturité à fin 2014	52
	CONCLUSION	54
	ETUDE THEMATIQUE : ACTIVITE DU GABON SUR LE MARCHE DES TTRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA CEMAC EN 2013 ET 2014	56
1.	Le fonctionnement du marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC	57
2.	Le volume des émissions du Gabon sur le marché des titres publics	60
3.	Les résultats des adjudications du Gabon sur le marché des titres publics	62
4.	La répartition géographique des titres et de l'activité des SVT	66
	ANNEXES	70
	LISTE DES TABLEAUX	82
	LISTE DES GRAPHIQUES	84
	TABLE DES MATIERES	85

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE

Boulevard de l'indépendance

Rue Camp de Police (Face Prix Import)

B.P. 912 Libreville (République Gabonaise)

Tél : (241)05047332 Fax : (241)01766790

E-mail : mecitdgd@gmail.com

Site Web : www.dette.ga